



SAINT-YLIE JURA
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ



Rapport d'activité 2023

CHS SAINT-YLIE JURA

120 ROUTE NATIONALE
BP 100
39108 DOLE CEDEX
tél. 03 84 82 97 97

www.chsjura.fr

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	4
L'ACTIVITE DES SERVICES MEDICAUX, MEDICO-SOCIAUX ET MEDICO-TECHNIQUES	5
L'ACTIVITE DES POLES CLINIQUES	5
A. <i>L'activité globale de l'hôpital</i>	5
B. <i>Le Pôle Adulte Dolois</i>	11
C. <i>Le Pôle Adulte Lédonien</i>	17
D. <i>Le Pôle Adulte du Triangle d'Or</i>	21
E. <i>Le Pôle Adulte du Haut Jura</i>	27
F. <i>Le Pôle Infanto-Juvenil</i>	31
G. <i>Le Pôle Personnes Agées</i>	35
L'ACTIVITE DES SERVICES MEDICO-SOCIAUX	39
A. <i>L'EHPAD</i>	39
B. <i>Le Foyer de Vie</i>	43
C. <i>Le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie</i>	46
L'ACTIVITE DES SERVICES MEDICO-TECHNIQUES ET DE LA PHARMACIE.....	50
A. <i>La médecine somatique</i>	50
B. <i>Le Service d'Aide au Diagnostic</i>	52
C. <i>La Pharmacie</i>	53
D. <i>La Cellule d'hygiène hospitalière</i>	57
E. <i>Le Département d'Information Médicale</i>	60
LA DEMARCHE QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES	62
LA DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES	67
LES RESSOURCES HUMAINES ET RESSOURCES MEDICALES	73
LES MOYENS HUMAINS DE L'ETABLISSEMENT	73
L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES MEDICALES.....	74
L'ACTIVITE DU SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL	76
LES AFFAIRES FINANCIERES ET LE CONTROLE DE GESTION	78
SYNTHESE DU COMPTE FINANCIER DE L'ANNEE ET ANALYSE FINANCIERE.....	78
A. <i>Les résultats par budgets</i>	78
B. <i>L'analyse financière</i>	83
L'ACTIVITE DU SERVICE FINANCIER	86
L'ACTIVITE DU BUREAU DES ENTREES	87
L'ACTIVITE DU SERVICE DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS	88
LE PATRIMOINE, LES TRAVAUX ET LA LOGISTIQUE	90
LES SERVICES ECONOMIQUES ET LA FONCTION ACHATS.....	90
LES SERVICES LOGISTIQUES.....	92
A. <i>Le vaguemestre et la reprographie</i>	92
B. <i>Le service restauration</i>	92
C. <i>Le service transports</i>	94
D. <i>Les services techniques</i>	95
E. <i>Le service sécurité et standard</i>	97
F. <i>Le service interieur</i>	99
LES SERVICES AUX PATIENTS	100
A. <i>Le Café Créatif</i>	100

B. <i>La bibliothèque / centre de documentation</i>	100
LES GROUPEMENTS	102
A. <i>Le G.C.S Blanchisserie Inter-hospitalière du Jura</i>	102
B. <i>Le Groupement d'Intérêt Public pour l'Élimination des Déchets des Activités de Soins de BFC</i>	103
LA DIRECTION DU SYSTEME	105
D'INFORMATION	105
LES PARTENARIATS	108
LE PROJET TERRITORIAL EN SANTE MENTALE	108
LES CONVENTIONS.....	110
LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	112
LES INSTANCES	113
A. <i>Le Conseil de Surveillance</i>	113
B. <i>Le Directoire</i>	113
C. <i>La Commission Médicale d'Établissement</i>	114
D. <i>Le Comité Social d'Établissement</i>	115
E. <i>La Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (F3SCT)</i>	115
F. <i>La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques</i>	116
G. <i>La Commission des Usagers</i>	117
GLOSSAIRE.....	118

INTRODUCTION

L'année 2023 aura à son tour connu des turbulences avec la suspension de huit places d'hôpitaux de jour enfants à Saint-Claude dès janvier, puis le gel de 25 lits d'admission en avril, faute de personnel médical. Malgré cette dégradation de l'offre de soins, le CHS Saint-Ylie Jura a su continuer à avancer et à innover afin de pallier les difficultés de ressources humaines. Ainsi, l'équipe de l'hôpital de jour enfants de Saint-Claude a été proactive, et avec la communauté médicale, ils ont su créer une nouvelle réponse intermédiaire pour rester au plus près des jeunes accompagnés.

2023 a également été l'année de la validation des prochaines orientations stratégiques pour les cinq prochaines années, aussi bien pour la partie sanitaire que pour les EHPAD. La validation du projet d'Etablissement 2023-2027 constitue une boussole pour les prochaines années. Celui-ci a été élaboré de manière participative par le terrain et acte donc des actions concrètes prenant en compte les difficultés quotidiennes.

Différentes visites d'inspection et d'audit se sont déroulés ces derniers mois :

- L'évaluation externe du CSAPA
- La visite du Contrôleur Général des Lieux de Privation et de Libertés (CGLPL)
- La visite de certification par la Haute Autorité de Santé (HAS)

En outre, pour la première fois depuis 2013, le résultat consolidé du CHS Saint-Ylie Jura sera à l'équilibre cette année. Si ce résultat demeure fragile, il souligne les efforts réalisés depuis plusieurs années.

Enfin, l'année 2023 s'est achevée avec l'amorce de la réorganisation polaire qui permet d'inscrire la prise en soins dans un parcours de santé, dépassant la seule réalité territoriale, qui n'était plus adaptée aux réalités de l'époque.

Je tiens à vous remercier pour votre engagement et votre implication au sein de l'établissement sans lesquels il serait difficile de construire l'avenir du CHS Saint-Ylie Jura.

Bonne lecture à vous.

**Le Directeur,
Florent FOUCARD.**

L'ACTIVITE DES SERVICES MEDICAUX, MEDICO-SOCIAUX ET MEDICO- TECHNIQUES

L'ACTIVITE DES POLES CLINIQUES

A. L'activité globale de l'hôpital

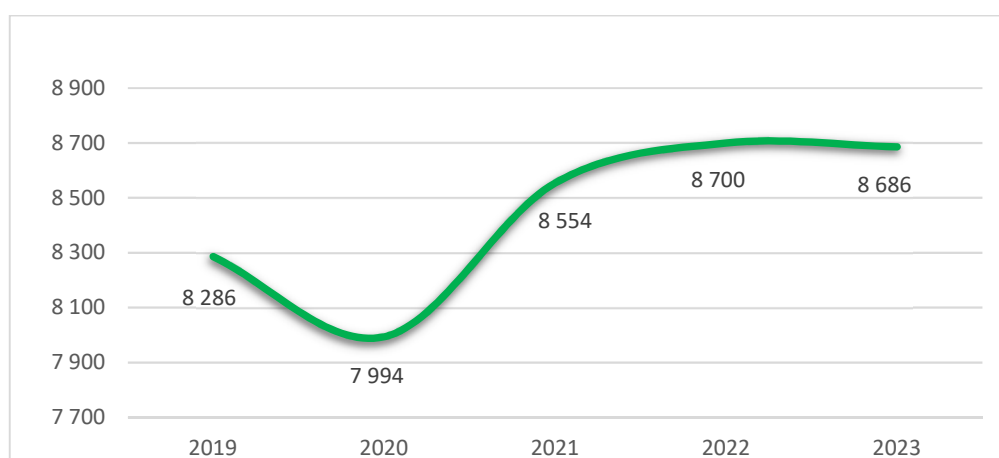
1. Nombre de lits et places installés au 31/12/2023

	PAD	PATO	PAL*	PAHJ	PGP	PIJ**	TOTAL
Hospitalisation complète	25	40	24	40	52	11	192
Hospitalisation de jour	11	47	21	16	2	54	151
Appartement thérapeutique	4	0	2	0	0	0	6
Postcure	38	0	0	0	0	0	38
Unité de Recours en Addictologie	10						10
Urgences psychiatriques	4	0	0	0	0	0	4
Atelier thérapeutique	3	0	0	0	0	0	3
TOTAL	95	87	47	56	54	65	404

*PAL : 25 lits en HC suspendus depuis avril 2023 et une place en HJ

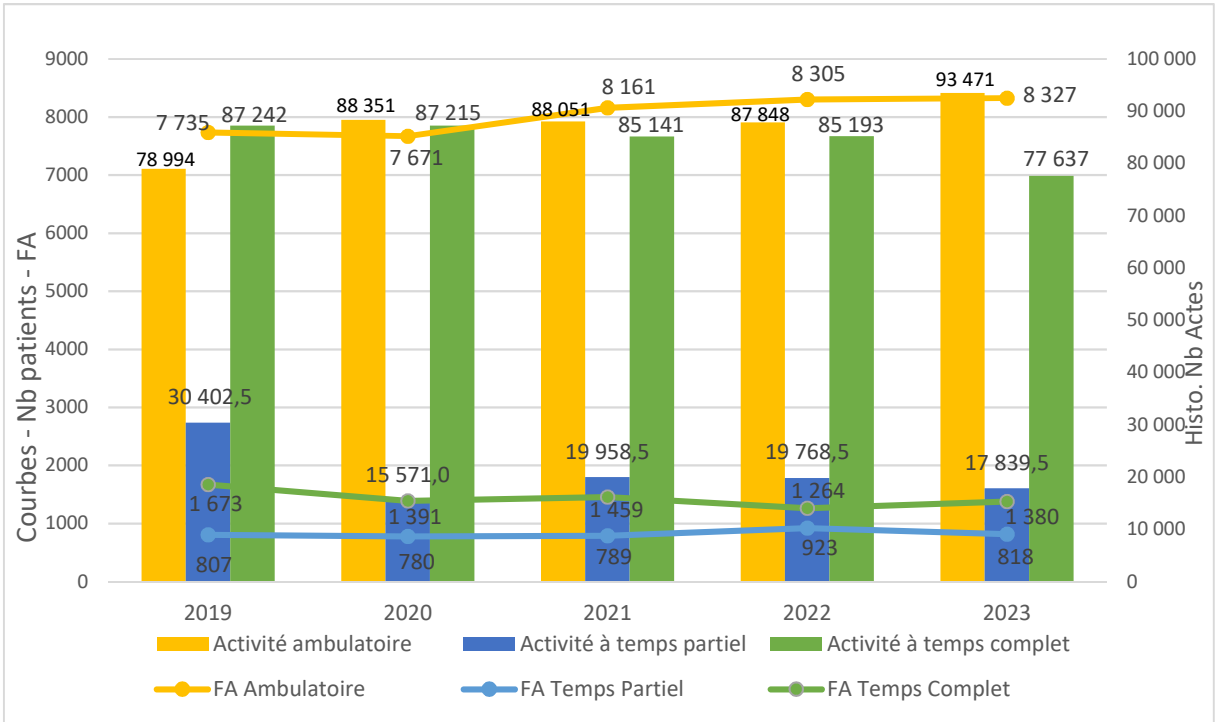
**PIJ : 8 places en HJ suspendues depuis début 2023 (HJ St Claude)

2. Evolution de la file active de 2019 à 2023

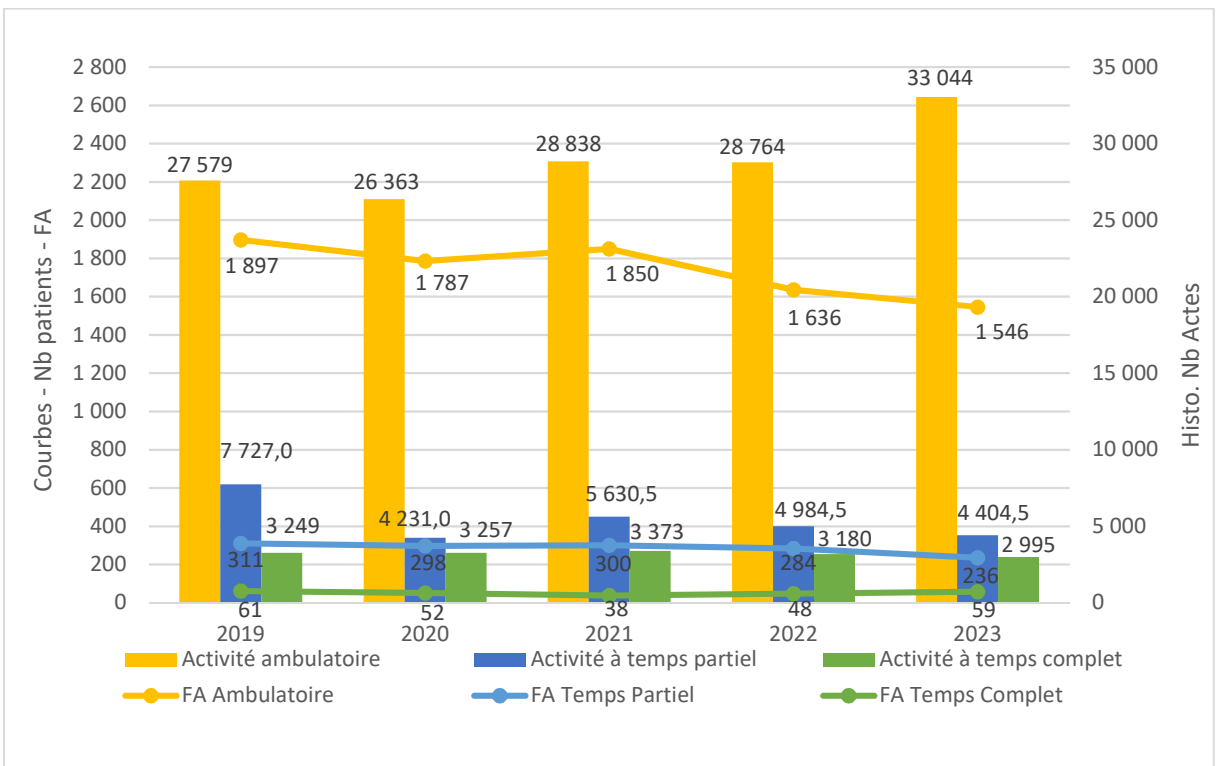


3. Evolution de l'activité sur les 5 dernières années

✓ Pôles adultes



✓ Pôle infanto-juvénile



4. L'hospitalisation complète

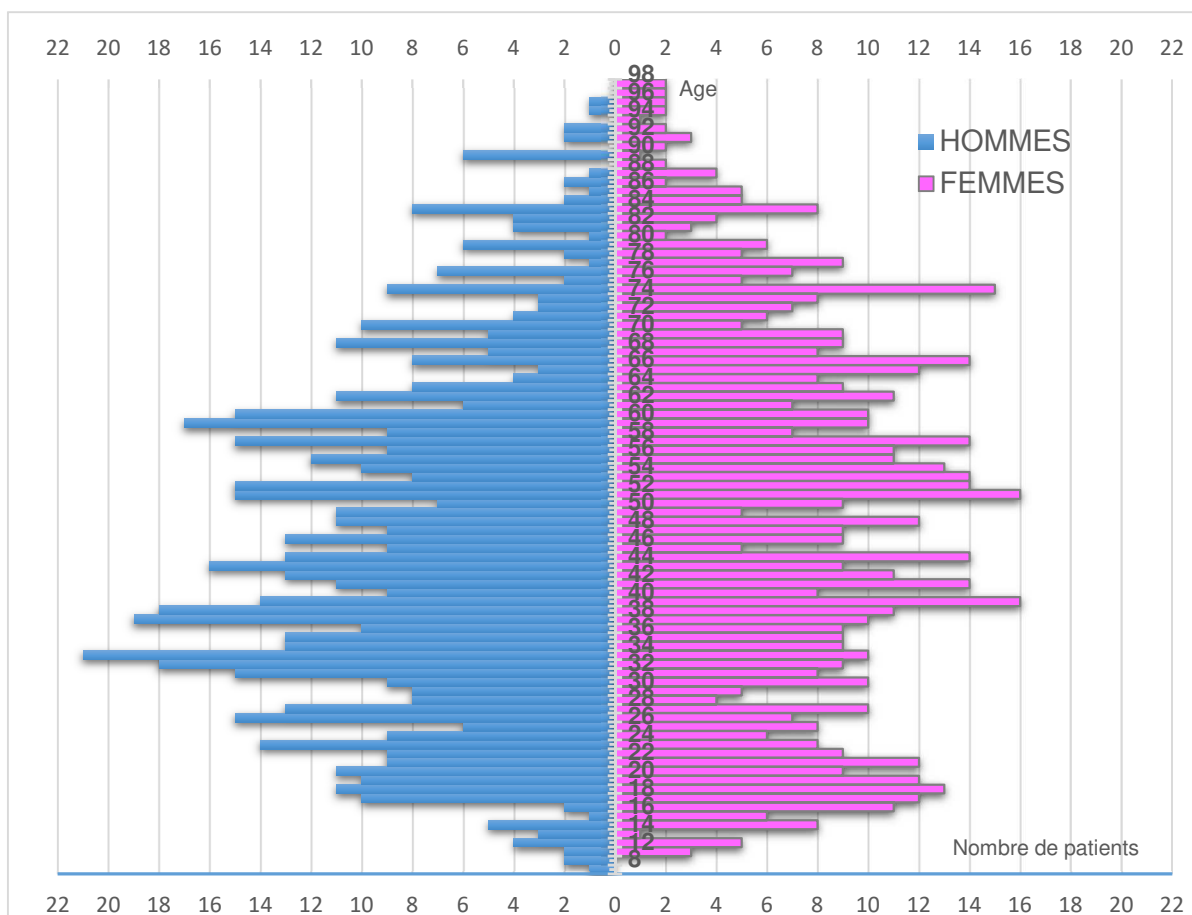
✓ Taux moyen d'occupation des unités d'HC¹

Taux d'occupation par secteur Hospitalisation complète	Nb Lits au 31/12/23*	2020	2021	2022	2023
Pôle Adulte Dolois	25	96,7	103,3	99,6	102,9
Postcure "les Pins"	19	92,7	98,6	91,6	89,4
Postcure de Pont-du-Navoy	19	75,2	66,5	67,2	69,0
Unité de Recours en addictologie	10	-	67,6	87,8	87,7
Pôle Adulte du Triangle d'Or	40	90,9	90,0	91,7	88,8
Pôle Adulte Lédonien	24	93,1	96,8	94,1	94,6
Pôle Adulte du Haut Jura	40	97,0	91,2	93,4	97,4
Pôle de Géro-nto-Psychiatrie	52	94,5	91,6	94,8	94,2
Pôle Infanto-Juénéile	11	80,4	83,8	77,8	74,4
TOTAL CHS	240	92,5	92,0	91,8	91,7
dont services Adultes	229	93,0	92,4	92,4	92,6
dont services Enfants	11	80,5	83,8	77,8	74,4

¹ TO = nombre de journées facturées x 100 / nombre de journées théorique

* 25 lits suspendus dans l'unité du PAL (non comptabilisés dans le tableau)

✓ *Pyramide des âges des patients hospitalisés à temps complet*



✓ *Durée moyenne de séjour en hospitalisation complète²*

POLES	2019	2020	2021	2022	2023
PEUPLIERS	27	25	31	32	28
PINS	112	183	189	122	172
PDN	4	5	4	4	4
URA			16	16	14
BRUYERES	34	29	25	35	34
BRUNELLES	60	60	54	66	58
ACACIAS	41	29	27	28	46
ACANTHES	125	142	150	133	120
MELEZES	23	19	19	20	26
MIMOSAS	214	263	221	224	204
ERABLES	27	35	30	33	32
CEDRES	76	128	126	122	122
PERSEPHONE	30	34	29	32	22
UPA	18	19	22	15	18

² DMS = journées réalisées/nombre de séjours à temps complet

✓ Répartition des entrées 2023 par pôle et par type de prise en charge

Pôle Adulte Dolois	2022	2023
Appartement thérapeutique	2	6
Peupliers	199	249
Postcure "les Pins"	36	26
Postcure de Pont-du-Navoy	877	913
URA	165	190
TOTAL	1 279	1 384
Pôle Adulte du Triangle d'Or		
Bruyères	190	197
Brunelles	64	75
TOTAL	254	272
Pôle Adulte Lédonien		
Appartement thérapeutique	3	1
Acacias	190	7*
Acanthes	45	50
TOTAL	238	58
Pôle Adulte du Haut Jura		
Mélèzes	354	306
Mimosas	12	14
TOTAL	366	320
Pôle de Géroto-Psychiatrie		
Cèdres	45	76
Erables	233	239
TOTAL	278	315
Pôle infanto-juvénile		
Perséphone	60	71
UPA	82	72
TOTAL	142	143
TOTAL général	2 557	2 492

5. Les urgences psychiatriques

File active, activité en nombre d'actes EDGAR (ambulatoire), en journées (hospitalisation) et en nombre de passages.

			2019	2020**	2021	2022	2023
AMBULATOIRE	FILE ACTIVE	DOLE	629	709	634	650	736
		LONS	984	1209	1286	1441	1477
	ACTIVITE <i>nb d'actes EDGAR</i>	DOLE	1351	1666	1463	1422	1601
		LONS	2324	4119	3326	3437	3671
HOSPITALISATION	FILE ACTIVE	DOLE	579	538	556	603	607
		LONS	290	0	0	0	0
	ACTIVITE <i>nb de journées</i>	DOLE	761	889	494	583	539
		LONS	737	0	0	0	0
NOMBRE DE PASSAGES <i>(nb de séjours + entretiens SAU et SAUP)</i>		DOLE	1361	1429	1401	1528	1838
		LONS	2004	2686	2909	3209	3349

* Chiffre en baisse dû à la suspension des 25 lits d'HC des Acacias

** en 2020 les hospitalisations SAUP Dole + Plan Blanc

6. Les soins sans consentements

Entrées en Hospitalisations en soins sans consentements	2019	2020	2021	2022	2023
Sur Demande du Représentant de l'Etat (SDRE)	18	22	14	21	32
Sur Décision du Directeur de l'Etablissement (SDDE)	383	425	389	407	344
Soins Libres	2 298	1 984	2 171	2129	2 116
TOTAL	2 699	2 431	2 574	2 557	2 492

B. Le Pôle Adulte Dolois

1. Présentation du pôle

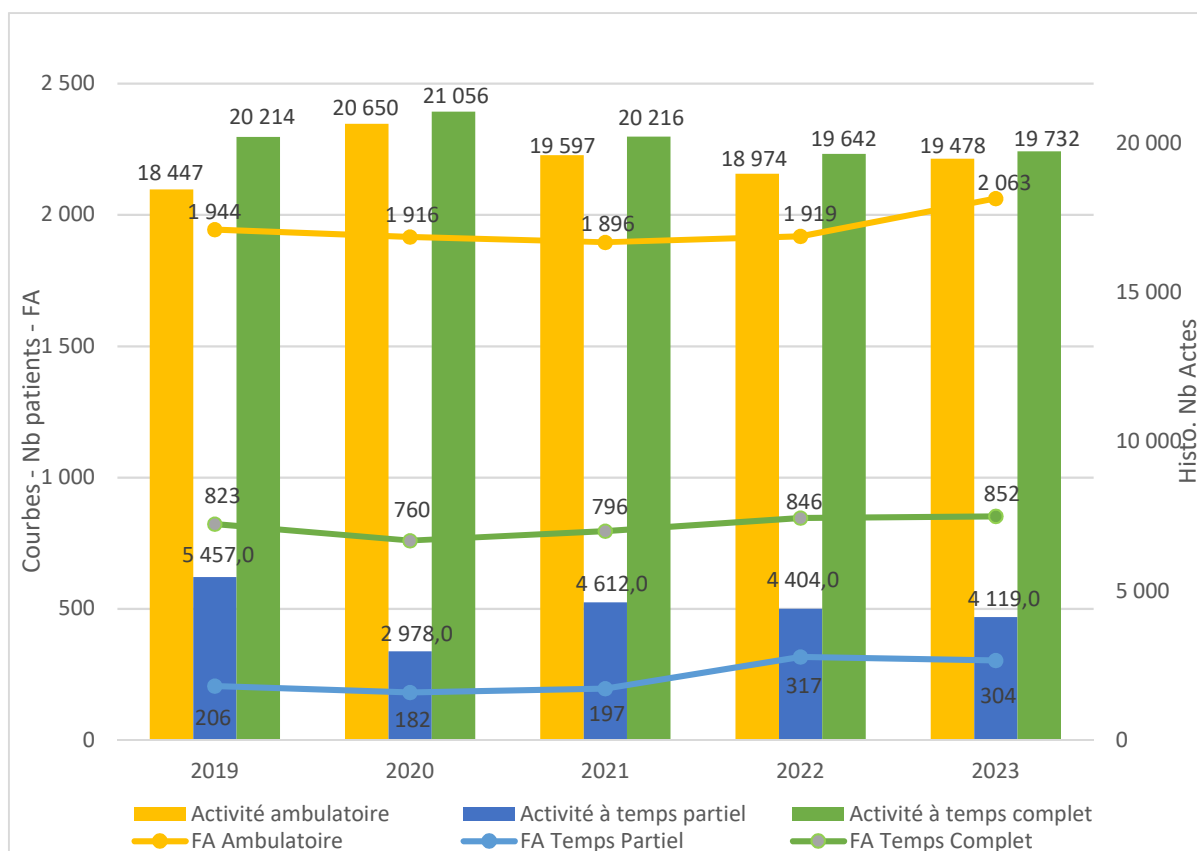
Chef de pôle : Dr Sophie GUILLAUME

Cadre supérieur de santé : Claudine ROLET

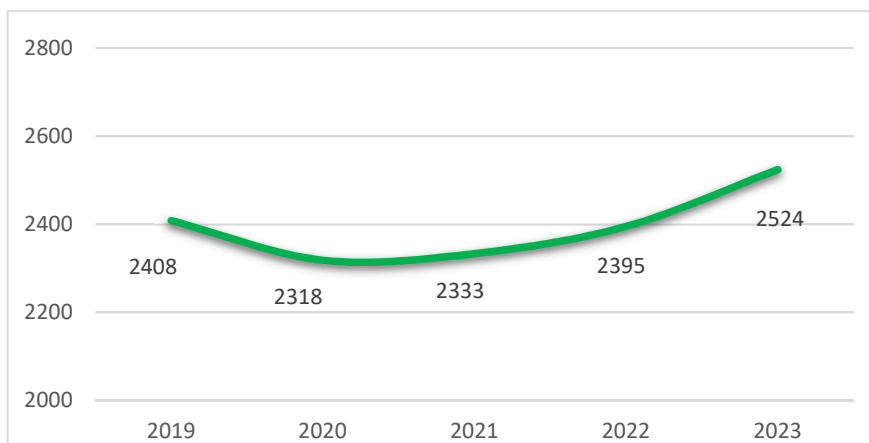
Service	Type d'activité	Cadre	Médecin référent
Les Peupliers	Admissions	C. VIARD PERRON	Dr BARBA Dr DEVAUD
Les Pins	Long cours	B. PINGUET	Dr CILIBIU
La Belle Etoile	Postcure	N. FOURNERET	Dr GUILLAUME Dr MICHAUD
SAUP de Dole	Urgences psychiatriques	J.-C. CARD	Dr MIGUET
CMP Dole	Ambulatoire	N. HABERKORN	Dr GUILLAUME
Hôpital de Jour Dole	Ambulatoire	N. HABERKORN	Dr GUILLAUME
EMPP	Ambulatoire	N.HABERKORN	Dr BARBA
VIGILAN'S	Ambulatoire	N. HABERKORN	Dr TEINTURIER
URA (Unité de Recours en Addictologie)	Admissions addictologie	J.-C. CARD	Dr DAOUD

2. Activité du pôle

✓ Evolution de l'activité 2019-2023



✓ Evolution de la file active 2019-2023



3. Faits marquants de l'année 2023

- Mouvements du personnel (départs, arrivées, transformations de postes)

	Nb de recrutement	Nb de mobilité	Départ retraite	Départ disponibilité	Transformation de poste
IDE	10	3	2	1	
AS AMP AES	1				
ASH	2				
TOTAL	13	3	2	1	0

Peupliers

Un service attractif avec l'arrivée de trois nouveaux infirmiers à la rentrée 2023. Changement du cadre de santé en juillet 2023.

Le développement de l'écriture et de la formalisation des projets de soins personnalisés, réalisés pour chaque patient.

La mise en place d'une boîte à lettre de recueil des questionnaires de sorties.

Une émulation collective autour d'un projet de service "la boîte à idées" permettant de développer la parole donnée aux usagers mais aussi l'écoute soignante et la prise en compte des idées, suggestions, pensées des patients. Projet soumis à la Direction, déjà mis en place en 2023.

Ont perduré les réflexions et actions soignantes autour du moindre recours à l'isolement et à la contention avec le salon « Wave Care », les activités, le développement des entretiens infirmiers...

SAUP

Le fonctionnement actuel est globalement satisfaisant tant sur l'organisation du service que sur la prise en charge des patients. Le rythme de travail en 12h est toujours plébiscité par les agents (résultat enquête satisfaction 2022). Le cycle en 12h déjà réalisé par les agents a été formalisé sur le logiciel Horoquartz.

En 2023, la fermeture d'une unité d'admission a vu le taux d'occupation ainsi que la durée d'hospitalisation dans le service augmenter. Lors des pics

d'activité, certains patients avec des cliniques aiguës restent en attente sur les lits SAUP, faute de place sur le CHS (SCC compris). Ces situations peuvent être insécurisantes pour les agents qui travaillent régulièrement seuls.

Certification : Le SAUP a été audité sur un traceur ciblé (parcours de soins non programmé) et un parcours patient. En terme de prise en charge aucune anomalie n'a été relevée et nous avons satisfait aux critères HAS. Le seul bémol étant le critère « intimité » non relevé en anomalie car en lien avec les locaux. Le CHLP et l'UHCD (unité collé au SAUP) ayant été également audité, avec la même problématique relevée. Des travaux sont en cours et vont être étendu au SAUP.

Projets : - Rafraichissement du service par le CHLP prévu pour 2024
- Réflexion sur l'aménagement du patio

La Belle Etoile

✓ Mouvements de personnel :

- 1 départ infirmier, remplacé.
- 1 mobilité cadre, remplacée
- Etudiante psychomotricienne présente tous les lundis à la Belle Etoile

✓ Activités mises en place

- Education thérapeutique sur le médicament
- Education thérapeutique sur la diététique
- Atelier du sommeil
- Atelier chant
- Atelier théâtre
- Atelier des émotions

✓ Certification du 27/11 au 04/12, avec la visite des experts visiteurs dans le cadre du patient traceur.

✓ Mise en place des bornes wifi à la Belle Etoile

Les Pins

Activité :

La DMS a significativement diminué entre 2020 (182) et 2022 (122), reflet de la dynamique de travail engagé avec les partenaires et de l'investissement de l'équipe pluridisciplinaire dans les projets de devenir des patients. Le nombre de mouvements annuel en témoigne :

Nombre d'admissions : 21 en 2021 et 36 en 2022.

Projets :

- Installation de la salle détente type Snoezelen aux PINS.

- Démarrage du projet Hygiène de vie : comprendre et mesurer de quelle manière la personne malade perçoit sa qualité de vie (bien-être ou mal-être), ses préoccupations, les effets de la maladie sur sa vie quotidienne, relationnelle, dans son cadre de vie.

Vigilan'S

Le déploiement en direction des mineurs a augmenté significativement puisque de 38 mineurs en 2022, il y a eu 90 mineurs inclus dans le dispositif en 2023. Les mineurs représentent 15% des suivis.

Nous pouvons aussi mettre l'accent sur le nombre de centres prescripteurs qui était de 30 en 2022 et passe à 50 en 2023.

Au total sur l'année, la file active a augmenté de 70% (340 personnes dans la veille en 2022 et 575 en 2023), ce qui est à l'origine d'une demande argumentée auprès de l'ARS, pour réajuster nos moyens de fonctionnement, afin de pouvoir poursuivre le déploiement et assurer des suivis de qualité.

EMPP (Equipe Mobile de

Evolution du nombre d'actes, malgré l'absence de la psychologue durant 6 mois. L'antenne de Lons le Saunier qui a démarré son activité a contribué significativement à l'augmentation de ces chiffres.

Hôpital de
Jour Dole

Intégration d'une IPA qui a nécessité une réorganisation globale du fonctionnement, afin de gagner en efficacité. Taux d'activité de l'HJ de 130% sur 2023.

- Projet médiation équine, qui a favorisé de grandes avancées chez tous les patients qui ont pu en bénéficier.
- Projet « Initiation tutorat par des patients » (novateur) qui a participé avec les autres soins de l'HJ à aider environ 12% des patients à reprendre une activité professionnelle, car ils ont pu retrouver une confiance en eux.

Ateliers
thérapeutiques

Mise en place de l'atelier « **un temps pour soi** » : offre de soins par le **toucher massage** pour communiquer autrement avec le patient, améliorer son bien-être, agir contre l'inconfort, l'anxiété, la douleur physique, psychologique...

Sur prescription médicale pour tous les patients du CHS.

Atelier Art Déco : Départ en retraite d'un éducateur technique remplacé par un éducateur spécialisé. Départ en retraite d'une infirmière remplacée par une ergothérapeute.

CSAPA

Données d'Activité CSAPA :

Cette année 2023, le CSAPA a accueilli 695 usagers.

73.4 % sont des hommes et 26.6 % sont des femmes.

L'âge des usagers va des moins de 20 ans (dont 2% ont moins de 18 ans) à 60 ans et plus (11.6% a plus de 60 ans).

La tranche d'âge la plus accueillie est les 30-49 ans (53.7%).

La Consultation Jeunes Consommateurs compte 62 jeunes de moins de 21 ans.

Le CSAPA Briand, en tant que Centre Méthadone, a initialisé 25 usagers en TSO Méthadone.

La problématique addictive la plus prise en soins au CSAPA Briand reste la consommation d'alcool (49% des usagers), avec une addiction au tabac en deuxième produit à 9.8%.

Il est à souligner une augmentation de consommations d'opiacés et de cocaïne.

La grande majorité des usagers habite sur le département du Jura (90%), et vivent dans un logement durable (81.7%). Près de 54 % des usagers ont une activité rémunérée.

Faits marquants année 2023 :

Départs et arrivées d'agent, recrutement :

Suite au départ de Monsieur MARLIN, infirmier à l'ELSA, Madame MILLIER a intégré l'équipe de l'ELSA à temps plein. Ainsi, Madame COMMARET a intégré l'équipe du CSAPA le 16 janvier 2023, suite à une mutation de l'unité « Les Peupliers du CHS Saint-Ylie Jura.

En septembre 2023, Madame BAILLY, CESF faisant-fonction d'Educatrice Spécialisée, intègre l'équipe du CSAPA, en CDD de 18 mois.

Evaluation Externe :

Les 29 et 30 juin 2023, l'Evaluation Externe du CSAPA Briand a eu lieu.

Déménagement :

Fin 2023, le CSAPA Briand apprend devoir déménager dans le premier trimestre 2024 mais ne connaît pas encore le lieu.

Formations :

En collaboration et en co-animation avec l'ELSA, le CSAPA Briand a co-animé deux sessions de formations aux professionnels du CHS Saint-Ylie Jura,

« Addictions : Compréhensions et Soins », formation Qualiopi. Une session en mars et l'autre en octobre.

Madame BOUVRET, cadre de santé du CSAPA, formée par le RESPADD au RPIB Tabac et Alcool, a animé une session RPIB Tabac et une session RPIB Alcool auprès des professionnels du CHS Saint-Ylie Jura.

Diverses Formations, développement personnel, projets professionnels :

- Madame RIGAUD a poursuivi son DU en Systémie en 2023 (2^{ième} année).
- Des infirmiers ont assisté au colloque de la Fédération Addiction en mai 2023.

PERSPECTIVES 2024

Le CSAPA Briand poursuit ses missions en 2024.

Par ailleurs, le CSAPA Briand investira les nouveaux programmes probants « Protect » afin de répondre tant aux besoins de territoire qu'aux demandes des tutelles. Deux professionnels du CSAPA Briand sont formés.

Des conventions de partenariat seront signées avec les partenaires du territoire, tant de l'éducation nationale que des milieux culturels.

Le CSAPA Briand intègre les groupes de travail du Contrat Local en Santé Mentale du Pays Dolois afin de travailler sur l'axe 3 du CLSM.

En 2024, le CSAPA Briand déménagera vers des horizons encore méconnus à ce jour.

ELSA

Données d'Activités ELSA:

En 2023, L'ELSA est intervenue au chevet de 334 patients, dont 71% d'hommes et 29% de femmes. L'âge des patients va de moins de 20 ans (2.4%) à 75 ans et plus (3.3% a plus de 75 ans).

Les tranches d'âge les plus rencontrées sont les 35-45 ans à environ 30%, les 45-55 ans à 23.3% et les 55-65 ans à 17.4%.

La problématique addictive la plus prise en soins à l'ELSA reste la consommation d'alcool (75%).

CHS : 67% de la file active ELSA

CHLP : 33% de la file active ELSA.

L'ELSA a vu une hausse de son activité, cette année 2023.

Faits marquants 2023 :

Départs et arrivées d'agents :

Suite au départ en retraite de Monsieur MARLIN, Madame MILLIER, infirmière au CSAPA, a intégré l'équipe de l'ELSA.

Après avoir assurée des remplacements sur l'unité « URA » jusqu'en septembre, le Docteur PETITBROUAUD intègre l'équipe médicale de l'URA, pour la renforcer, à 0.25 ETP dès septembre 2023. Un emploi du temps est constitué afin d'équilibrer ses temps de présence au CHS et au CSAPA.

Formations :

En collaboration et en co-animation avec le CSAPA, l'ELSA a co-animé deux sessions de formations aux professionnels du CHS Saint-Ylie Jura, « Addictions : Compréhensions et Soins », formation Qualiopi. Une session en mars et l'autre en octobre.

Madame BOUVRET, cadre de santé du CSAPA, formée par le RESPADD au RPIB Tabac et Alcool, a animé une session RPIB Tabac et une session RPIB Alcool auprès des professionnels du CHS Saint-Ylie Jura.

Le Docteur PETIGNY et Madame MILLIER, infirmière de l'ELSA, ont animé des formations à destination des professionnels médicaux et paramédicaux du CHLP.

Perspectives 2024 :

En 2024, l'ELSA, à la demande et en étroite collaboration avec le CHS Saint-Ylie Jura, mènera la certification LSST.

Les formations sur les addictions seront développées sur le CHS Saint-Ylie Jura ainsi qu'au Centre Hospitalier Louis Pasteur.

URA

Après 2 ans et demi de fonctionnement, le bilan est globalement positif en terme d'équilibre budgétaire, de réponse aux missions attendues par notre tutelle et la patientèle, mais également en terme de dynamique d'équipe et de construction d'une offre de soins permettant la prise en charge de toute addiction avec produit.

On note une augmentation significative du nombre de dossiers d'admission reçus et d'admissions réalisées. La durée d'hospitalisation moyenne a été réduite de 15 jours sur la plupart des sevrages « alcool » et à 3 semaines maximum sur les autres sevrages. Cette optimisation des durées de sevrages faisait suite à des retours d'expériences questionnant l'utilité de la dernière semaine d'hospitalisation. Les retours patients sont positifs concernant les soins, des réserves apparaissent sur les locaux (absence de douches et WC privés). (*Source questionnaires de satisfaction*).

L'ancrage dans le réseau est satisfaisant et les missions du service sont bien identifiées par nos partenaires. Les généralistes se sont bien saisis de l'offre de soin proposé à l'URA (117 demande en 2023).

A ce jour, le délai d'attente avant admission est d'un mois et demi. La liste d'attente varie entre 20 et 30 patients selon les périodes de l'année.

Pour autant, nous programmons nos hospitalisations à 15 jours seulement, de façon à pouvoir accueillir plus rapidement des patients dont la situation personnelle/clinique se dégrade. Nous priorisons donc certains dossiers mais uniquement sur avis des partenaires.

Mouvements:

Pas de mouvements de personnel en 2023 dans l'équipe paramédicale. Le déficit de 0.05 ETP médical n'impacte pas le fonctionnement du service.

Equipe paramédicale amputée de 2 ETP (-1 ETP vis-à-vis des effectifs au départ du projet). Le salaire des IDE pèse sur les charges du service. 1 IDE en congé longue durée depuis 02/2022. 1 IDE en arrêt depuis le 22/09/2023 probable longue maladie. Un recrutement IDE en alternance jour/nuit est envisagé pour avril 2024.

Equipe ASHQ : 4 ETP sur 2023. Nombreux arrêts maladie pour 1 agent en 2023, reprise au 1/1/2024 à mi-temps thérapeutique. L'agent en question devrait être positionné sur un poste à mi-temps thérapeutique au sein du pôle transversal au 1/04/2023.

Conclusion/projet :

Les objectifs principaux pour 2024 seront d'une part, de maintenir la dynamique globale actuelle, et notamment : le maintien de la qualité de l'offre de soins, le développement des compétences et la dynamique d'équipe, l'équilibre financier, et d'autre part de travailler le projet HDJ.

4. Formation, développement des compétences et projets professionnels

Le choix des formations de pôle pour 2023 s'est porté sur :

CMP- BELLE ETOILE - PEUPLIERS : Les troubles identitaires (prise en charge et suivi)

EMPP : « Appréhender les enjeux de l'intervention à domicile » : formation RESEAU

CMP – Groupes Obligation de soins : La prise en charge des groupes « auteurs de violence »

5. Perspectives 2024

A retravailler avec la refonte polaire.

C. Le Pôle Adulte Lédonien

1. Présentation du pôle

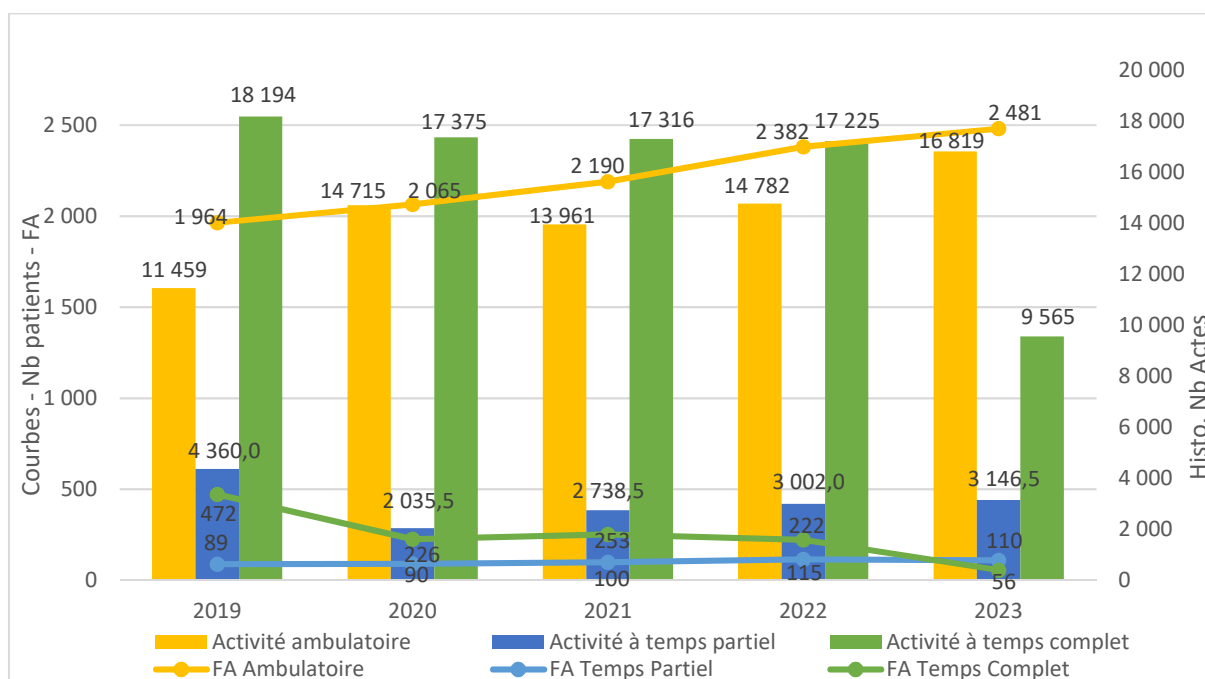
Chef de pôle : Dr Jean-Pierre CAPITAIN

Cadre supérieur de santé : Muriel CREUZE

Service	Type d'activité	Cadre	Médecin référent
ACACIAS - Dole	Service d'admission	F. BLONDELLE	Pas de médecin – unité fermée
ACANTHES – Dole	Hospitalisation au long cours	F. PETITJEAN	Dr RICHARD Dr GAVALAS
HJ COURS SULLY - Lons	HJ-CMP-CATTP	L. THIVOL	Dr PECON
HJ CAPUCINS - Lons	HJ pour jeunes psychotiques	L. THIVOL	Dr BACHER Dr JOLY
UPUL ³ LONS	Urgences psychiatriques	L. THIVOL	Dr STEULET
USMP ⁴	Consultations psychiatriques	L. THIVOL	Dr STEULET

2. Activité du pôle

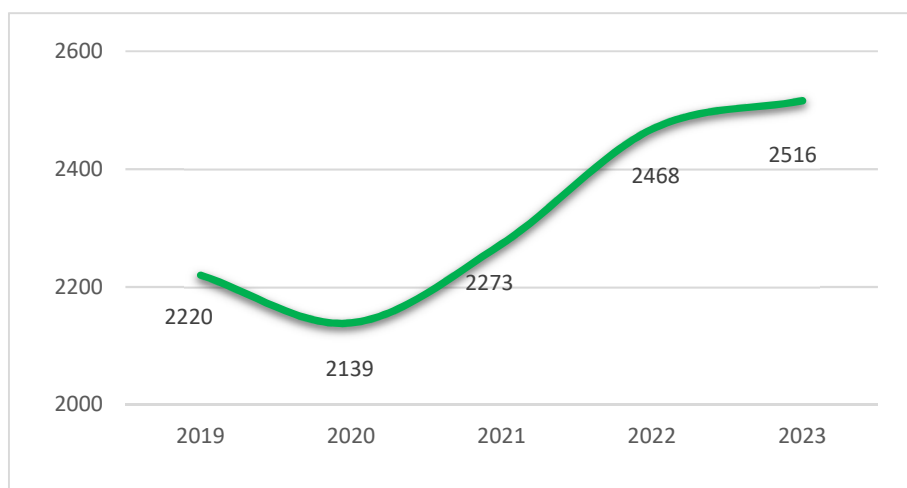
✓ Evolution de l'activité 2019-2023



³ UPUL : Unité Psychiatrique d'Urgences et de Liaison

⁴ USMP : Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire

✓ *Evolution de la file active 2019-2023*



3. Faits marquants de l'année 2023

✓ *Les mouvements de personnel médical et non médical*

Equipe médicale :

- Départ Dr GAVALAS en février 2023
- Départ Dr CAPITAIN en juin 2023 remplacé par le Dr GUILLAUME en tant que Cheffe de Pôle
- Arrivée du Dr CILIBIU aux Acanthes en septembre 2023

ACACIAS :

- Fermeture progressive de l'unité malgré un investissement des médecins de l'établissement, de l'équipe paramédicale, psychologues et assistantes sociales pour réfléchir sur une réorientation de l'unité. Un accompagnement des professionnels et des patients a été mis en place pour intégrer un autre service.

EMPP :

Recrutement d'un IDE et temps Assistante Sociale dédié (redéploiement suite à la fermeture des Acacias)

CAPUCINS :

Suite à projet FIOP : Augmentation du temps d'Assistante Sociale et de Psychologue (redéploiement suite à la fermeture des Acacias). Recrutement d'un 0.50 ETP d'éducateur spécialisé.

ACANTHES :

Recrutement d'un 0.40 ETP d'IPA

✓ *Développement de nouvelles activités*

HJ Lons

- Activité pêche qui se déroule au bassin Jean Michel. La carte de pêche a été offerte aux patients par l'association du bassin Jean Michel lors de leurs venues avec l'HJ.
- Ateliers équilibre alimentaire menés par la diététicienne et l'IPA pour les 2 HJ
- Séjour thérapeutique en juillet avec tous les patients de l'HJ des Capucins au gîte des Coupets au Crozet.

- Adhésion à la ludothèque pour les 2 HJ permettant la réalisation des jeux de rôles sur le site de la ludothèque et le prêt de jeux pour les HJ.
- Groupes parole avec la psychologue mis en place aux Capucins pour 8 patients sur la thématique « consentement, vie affective et sexuelle ».
- Groupes parole « le blablaté » avec les patients de l'HJ jeunes adultes, encadrés par un binôme psychologue/infirmier.
- Activités « soins de bien-être et de relaxation » au CMP.
- Mise en place de l'EMPP.
- Création d'une fiche de demande d'admission à l'HJ Adulte avec mise en place d'une commission se réunissant toutes les semaines pour évaluer les demandes et les prioriser.

- Acanthes**
- Education thérapeutique sur le thème de l'alimentation en collaboration avec Mme BONNAMOUR, diététicienne.
 - Sensibilisation sur le thème de la sexualité : maladies sexuellement transmissibles, consentement, hygiène...en collaboration avec Mme BOUGAUD, sage-femme intervenant une fois par mois au Service d'Aide Au Diagnostic.
 - Sensibilisation sur le thème des toxiques en collaboration avec 2 agents de la Police Nationale de Dole formés à la prévention dans ce domaine.
Ce projet a été co-construit avec M. FOUCARD, Directeur du CHS, Mme FOREY, Directrice des Soins, Mme CREUZE, Cadre Supérieur de Santé, Mme GRUET, Député du Jura et Mr le commandant de la Police Nationale, M. PRZYDROZNY.

Mise en place d'une séance une fois par semaine d'activités physiques adaptées au sein du service, animée par M. LOULA (Prof APA) et un soignant.

✓ *Restructurations*

- Fermeture des Acacias en Avril 2023.
- Réorganisation des bureaux des Acanthes, afin de répondre au besoin des nouveaux intervenants.

✓ *Problématiques particulières (ex. démographie médicale), etc.*

UPUL :

Pour les soignants, la recherche des places pour les hospitalisations complètes des patients reste une problématique récurrente en lien avec le manque de place en hospitalisation complète.

HJ Lons :

Le délai d'attente pour un RDV psychologue est d'environ 10 mois.

ACANTHES :

Une année 2023, marquée par l'intervention de nombreux médecins psychiatres dans le service en lien avec des difficultés de recrutement.

4. Formation, développement des compétences et projets professionnels

Formation sur site des professionnels de l'HJ Adulte et du CMP sur les médicaments à risque.

Poursuite des formations PSP/ Réhabilitation psychosociale/ SOCLECARE/Omega en lien avec le projet de service et la refonte polaire en ce qui concerne les Acanthes.

5. Indicateurs qualité du pôle

Les indicateurs sont consultés tous les ans afin d'améliorer les pratiques pour optimiser la qualité et la sécurité des soins.

Certains critères ont été particulièrement suivis comme la prise en charge de la douleur et le Projet de Soin Personnalisé.

La saisie des indicateurs sera travaillée avec les équipes soignantes afin de répondre aux exigences de la tenue du Dossier Patient Informatisé.

6. Perspectives 2023

CMP/HJ/UPUL Lons :

- Revoir et réécrire les projets d'activités thérapeutiques.
- Réévaluer tous les projets de soins des patients accueillis à l'HJ.
- Développer le travail en collaboration avec Val Jura et Val Dracy concernant la transmission des informations des patients suivis en HJ/CMP et hospitalisés à Val Jura et Val Dracy.
- Formation de l'équipe pluridisciplinaire de l'HJ Jeunes Adultes sur la réhabilitation.
- Formation sur les troubles alimentaires sévères pour l'équipe IDE du CMP.

ACANTHES :

- Refonte polaire.
- Accueil d'un nouveau médecin psychiatre début février.
- Aboutissement du projet « salle d'apaisement » au sein des Acanthes.
- Ateliers diététiques avec intervention des diététiciennes sur des thématiques particulières (ex : les différents modes de cuisson, le matériel de cuisine...).

D. Le Pôle Adulte du Triangle d'Or

7. Présentation du pôle

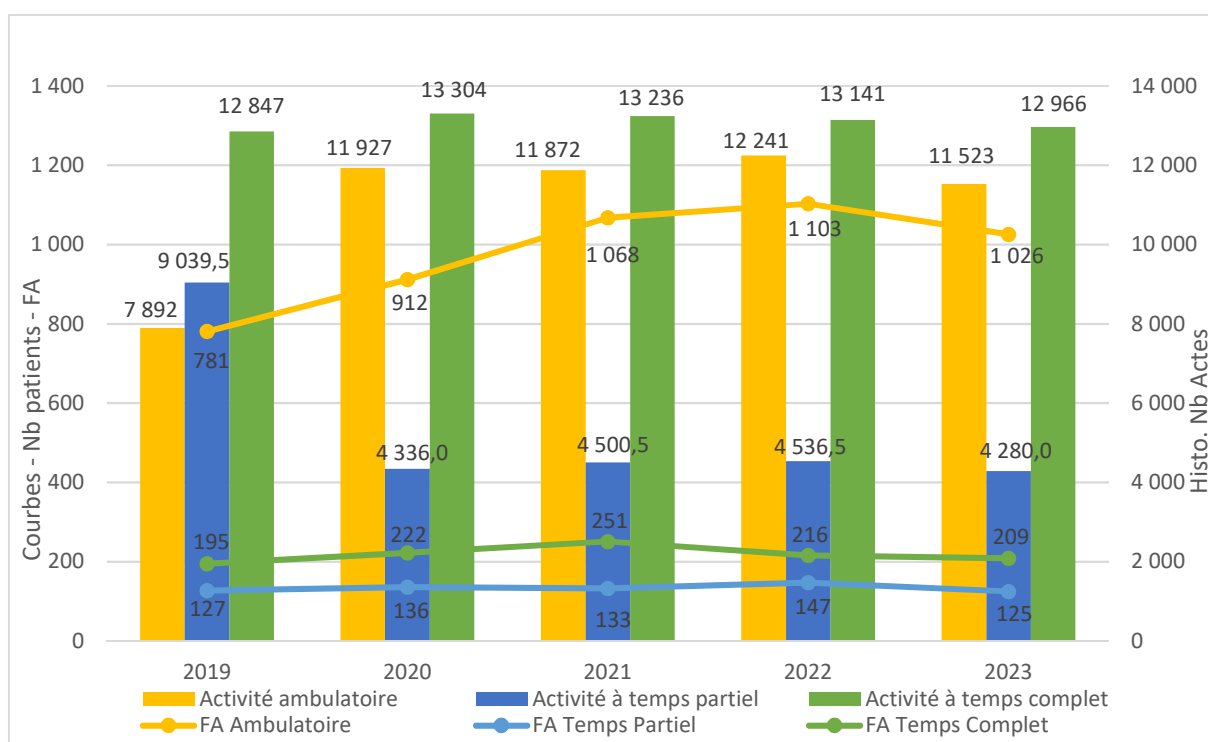
Chef de pôle : Dr Nadège FEUILLEBOIS

Cadre supérieur de santé : Céline CHARTON

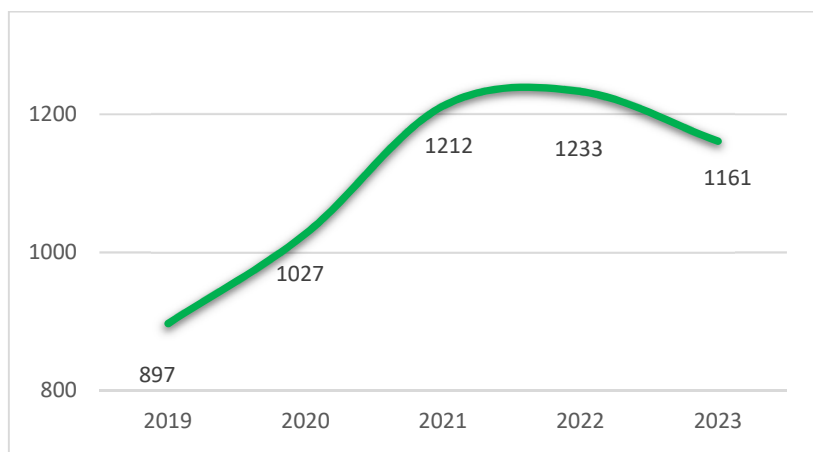
Service	Type d'activité	Cadre	Médecin référent
BRUYERES - DOLE	HC Admission adulte	D.GUYON	Dr FEUILLEBOIS
BRUNELLES - DOLE	HC et HJ Centre de dépistage précoce pour jeunes psychotiques	S. GIRARD	Dr MARIN
ARBOIS	HJ et CMP	C. FIUMANA	Dr MARIN
CHAMPAGNOLE	HJ et CMP		Dr FEUILLEBOIS et Dr BENAZOUZ
TAVAUX	HJ et CMP	S. GIRARD	Dr FEUILLEBOIS

8. Activité du pôle

✓ Evolution de l'activité 2019-2023



✓ Evolution de la file active 2019-2023



9. Faits marquants de l'année 2023

Mouvements du personnel : l'année 2023 a été marquée par le départ du Dr BOUAMAMA sur le CMP/HJ de Champagnole.

Départs	Arrivées	Créations de poste
<ul style="list-style-type: none"> - Retraite : 3 IDE et 1 AS - Mutation : 1 AMP / 1 AS / 1 éducatrice spécialisée / 2 psychologues / 2 IDE - Démission : 1 psychiatre 	<p>Tous les postes ont été remplacés, sauf celui de l'éducatrice spécialisée aux Brunelles.</p> <p>Les transformations de poste sont réalisées sur le pôle.</p>	<p>30% APA aux CPP</p> <p>50% ergothérapeute au CPP (arrivée janvier 2024)</p> <p>100% AMP aux Bruyères (atelier thérapeutique)</p>

Développement de nouvelles activités : poursuite des activités de case manager et du dépistage précoce, installation du salon « Wave Care » aux Bruyères.

Restructuration : aucune en 2023

Bruyères

- La durée moyenne de séjour est impactée, comme les années précédentes, d'une part par la présence de patients hospitalisés au long cours, et d'autre part par le manque de solutions d'aval qui occasionne des hospitalisations parfois beaucoup plus longues que nécessaire. La fermeture des Acacias en Avril, avec la mutation de plusieurs patients hospitalisés au long cours en attente d'intégrer des unités du pôle transversal a majoré un phénomène d'embolisation déjà existant, limitant encore davantage le nombre de lits d'admission, et rallongeant de fait le délai d'admission des patients, particulièrement en SL
- Le service a vu ses portes fermées sur une durée plus longue qu'habituellement (91 jours). Il est à retenir que ce chiffre est à imputer pour 79 jours à la situation d'un seul patient (fugue et risque d'errance sur l'autoroute).
- L'atelier d'activités thérapeutiques a ouvert de nouveau ses portes depuis le 20 Février avec l'arrivée d'une AMP détachée aux activités. Le temps pour elle de prendre ses marques et d'apprendre à composer avec le stock existant, cette offre de soin a été de nouveau plébiscitée par les patients, avec une fréquentation assidue. Les patients déficitaires accueillis au long

cours ont pu pour certains profiter de cette proposition d'occupation et de valorisation. Les entretiens infirmiers, les séances de cohérence cardiaque, de méditation pleine conscience ont été proposés autant que nécessaire.

- Un salon « Wave Care » a été installé. La formation des soignants est en cours. Les formations Socle Care et Omega sont proposées, avec un objectif à terme de 100% de soignants ayant bénéficié d'au moins une de ces deux formations. Le salon a été proposé aux patients en fonction des nécessités, apportant un vrai plus dans la recherche d'apaisement des tensions. Des équipements supplémentaires vont être achetés pour compléter le système installé. Un système de traçabilité sera mis en place afin de recueillir les informations nécessaires à l'amélioration de l'utilisation de ce nouvel outil.
- Une infirmière participe activement aux séances de psychoéducation

Le taux d'absentéisme sur le service reste très faible (<6%).

Brunelles HC

- En 2023, le service a accueilli 25 patients.
- Le taux d'occupation a légèrement fléchi, ce qui peut s'expliquer par les stages réalisés par les patients sur des ESAT et Foyers.
- Les indications d'hospitalisation s'ouvrent sur des problématiques liées aux troubles émergents avec une nécessaire réorganisation des soins.
- 13 sorties ont été réalisées en 2023 : 11 à domicile ou substitut de domicile dont 3 en maison relais (Lons, Dole), 5 au domicile parental, 5 en domicile personnel. Deux entrées en ESAT ont été programmées. Les autres patients sont en phase d'élaboration de projet ou en cours.
- Beaucoup de sorties sur l'extérieur ont été organisées cette année. 4 patients et 3 professionnels (éducatrice / infirmière et assistante sociale) sont partis en séjour thérapeutique sur 4 jours suite à un groupe d'éducation thérapeutique centré sur la gestion budgétaire. Ce projet a été mené à bien grâce à une participation financière de l'établissement et de l'association Croix Marine.
- Les ateliers d'éducation thérapeutique « affirmation de soi » et « groupe émotions » se sont déroulés sur l'année.
- L'activité « ergothérapie » débutée en 2022 s'est développée sur 2023 avec une représentation importante des Brunelles sur la vente Croix Marine de fin d'année.
- Le recrutement, grâce aux fonds FIOP, d'un professeur en éducation physique adapté sur la fin d'année permettra sur 2024 de développer un programme spécifique de remédiation cognitive pour les patients (PASAPAS).

Brunelles CPP

- Les soins sont dispensés par différents professionnels (médecin, psychologue, neuropsychologue, infirmiers, assistantes sociales, professeur APA).
- L'accès aux soins est facilité avec un plateau technique complet à disposition du public. L'offre de soin est de 3 types : consultation de dépistage et de prise en charge précoce, hôpital de jour et soins à domicile
- L'objectif est de développer l'offre de soin sur le modèle du case management avec des outils modernes adaptés à la jeunesse du public.
- Beaucoup de techniques sont mises en œuvre comme la méditation pleine conscience permettant la gestion du stress et transposable dans beaucoup de situations du quotidien.

- Les soins en HJ sont dispensés essentiellement sur la matinée et jusqu'à 14h. Les consultations individuelles ont lieu l'après-midi au sein de la structure et au domicile des patients. Elles peuvent être pluridisciplinaires selon les besoins identifiés des patients. Les familles sont associées à la prise en charge dans la mesure du possible.
- Des formations spécifiques ont eu lieu en 2023 (UHR) et sont programmées début 2024 (Accept Voices). Elles permettront de mettre en place des programmes en lien avec les troubles émergents.
- Le référencement du service est finalisé sur le Centre Ressource Réhabilitation de Lyon ainsi que sur d'autres plateformes de santé mentale permettant une communication tout public.

La participation à « itinéraires singuliers » a permis de mobiliser les patients sur le plan artistique et travailler sur le thème de la déstigmatisation. Un témoignage « patient » est à paraître en 2024 dans une revue spécialisée.

Arbois

- Les prises en charge en CMP ont évolué avec l'augmentation de demandes de jeunes adultes et de personnes orientées par le CADA.
- Les PEC en HJ ont parallèlement diminué : développement des entretiens individuels par des infirmiers ou les deux psychologues et des prises en soins « relaxation » en individuel ou en groupe. Seulement deux infirmières sur six personnels soignants sont formées à cette médiation, ce qui augmente les délais d'attentes.
- De nombreux rendez-vous de première intention ne sont pas honorés. Afin de diminuer ces désistements non justifiés, l'utilisation du téléphone portable est favorisée avec des rappels de rendez-vous par SMS effectués par l'AMA.
- A l'hôpital de jour, de nombreuses activités thérapeutiques sont proposées en fonction des demandes et des objectifs des patients telles que la cuisine thérapeutique, les médiations sur le ressenti et l'estime de soi, des sessions d'éducation thérapeutique ainsi que des activités plus ludiques (jeux, temps café, confections de gâteaux). Les repas thérapeutiques sont des moments prisés par les patients.
- Le projet culture et santé « photographies en noir et blanc » a été financé. 7 patients de l'hôpital de jour y ont participé. Le concept de cet atelier est de réaliser le processus de la fabrication des images du début (prises de vues.....) à la fin (mis sous cadres) avant la présentation (exposition). Cette activité a été menée en collaboration avec un photographe d'Arbois de novembre 2023 à janvier 2024. Les objectifs du projet étaient de renforcer l'estime de soi et la valorisation par la création, de réveiller l'imagination, de renforcer la socialisation et de découvrir un domaine peu voire pas connu. Une exposition est prévue dans l'atelier du photographe en avril 2024.

Cette année, les missions de liaison avec l'ASMH ont été maintenues par un infirmier de l'HJ/CMP à hauteur de 40%.

Champagnole

- Suite au départ du médecin psychiatre en février 2023, le CMP de Champagnole a été provisoirement mis en suspens.
- L'hôpital de jour a pu rester ouvert avec le soutien médical du Dr FEUILLEBOIS et d'un médecin junior. Une nouvelle dynamique a été impulsée en septembre à l'arrivée du médecin psychiatre qui intervient 4 fois par mois dans le service.
- Reprise du CMP en septembre 2023. Cette reprise d'activité a rassuré patients et soignants.
- Un atelier « estime de soi » et un atelier « méditation de pleine conscience » en groupe fermé sont proposées aux patients en

co-animation par une psychologue et une infirmière tout au long de l'année, a réuni 24 patients sur 2023.

- Le groupe « estime de soi » se déroulant sur 11 séances de 2h30 a accueilli 12 patients sur l'année 2023.
- Le groupe « méditation de pleine conscience » se déroulant sur 9 séances de 2h30 a lui aussi accueilli 12 patients sur l'année 2023.
- Un autre groupe de méditation de pleine conscience a été créé pour répondre aux besoins des patients en leur proposant un espace pour continuer leur pratique dans le prolongement du groupe de Méditation. Celui-ci est ouvert pour un groupe de 6 patients toute l'année.
- Toutes ces sessions se font en mixant les groupes CMP et HJ apportant ainsi une dynamique positive.
- Un projet « Expressions Impressions » a été mis en place à l'hôpital de jour en partenariat avec la compagnie du « Souffle Couplé » de septembre à Octobre 2023. Le concept de cet atelier était de permettre à 8 patients de l'hôpital de jour d'évoluer dans un environnement en stimulant leur corps, leur autonomie, leur imaginaire, leur capacité à se projeter dans l'espace par la création artistique. Leurs capacités et compétences ont été valorisées tout au long des séances et lors de la représentation finale au théâtre du « REX » à Champagnole en présence de leur famille. Le bilan a été très positif pour les patients et les professionnels.

Un repas de Noël entre les HJ d'Arbois et de Champagnole a été organisé à l'Oppidum de Champagnole en décembre. Ce moment festif réunissant 30 patients et professionnels a été très apprécié.

Tavaux

- L'activité du CMP témoigne d'une attractivité importante avec un nombre d'actes en croissance. Les entretiens de suivi ont continué d'augmenter malgré un effectif infirmier en souffrance sur l'ensemble de l'année.
- A noter qu'il n'y a pas de secrétariat médical sur site, les infirmiers assument donc un certain nombre de tâches (relevé des actes et accueil téléphonique).
- Les entretiens de première intention se maintiennent en nombre, le délai d'attente infirmier est en augmentation en lien avec les problèmes d'effectifs sur 2023 passant de 9 jours en 2021, 12 en 2022 et presque 13 jours en 2023.
- L'offre de soin s'enrichit avec une infirmière proposant des consultations d'hypnose et une seconde qui finalise son DU de « Thérapie Cognitivo – Comportementale » en 2024.
- Les actions de gestion du stress (méditation pleine conscience) et d'éducation thérapeutique se développent avec une animation pluridisciplinaire.
- Le recrutement d'une psychologue à 20% en remplacement d'un départ devrait permettre d'offrir davantage de créneaux sachant que les délais d'attente sont extrêmement longs (jusqu'à 8 mois).
- Un suivi des listes d'attente prenant en compte le critère d'urgence a par ailleurs été créé sur un support informatique afin d'être consultable et ajusté lors des réunions pluridisciplinaires.
- Pour l'Hôpital de Jour (HJ) : Les demandes de prises en charge se font essentiellement en demi-venues. Les repas ne sont plus systématiquement sollicités par les patients. Les soins se tournent davantage vers l'ambulatoire.
- L'activité de l'hôpital de jour a été considérablement impacté par l'absentéisme sur l'année 2023, le recrutement d'un nouveau professionnel aide-soignant et d'un ergothérapeute sur 2024 devraient permettre d'offrir de nouvelles perspectives de soin et une réorganisation des soins.

UTEP

- Des rencontres entre Hôpitaux de jour du PATO se sont déroulées à plusieurs reprises avec un retour très favorable des professionnels et des patients.
- Programme Mieux vivre avec la maladie : la schizophrénie : 7 patients ont terminé le programme des 8 séances (4 patients suivis en ambulatoire et 3 en HC). Ces séances ont monopolisé 19 professionnels (2 sessions).
- Programme Mieux vivre avec la maladie : la bipolarité : 12 patients ont terminé le programme de 8 séances (11 patients suivis en ambulatoire et 1 en HC). Ces séances ont monopolisé 17 professionnels (2 sessions).
- L'UTEP a accueilli de nouveaux stagiaires en DU ETP ou des pairs aidants en formation.

Programme addiction : ce programme non déposé auprès de l'ARS est tout de même actif au CHS. Les patients de l'intra hospitalier en bénéficient.

10. Formation, développement des compétences et projets professionnels

Les formations en réhabilitation se poursuivent.

Pour les nouveautés 2023, les professionnels des Bruyères ont bénéficié des formations « OMEGA » et « SOCLE CARE » (lutter contre les mesures d'isolement et de contention, mais également lutter contre l'oisiveté des patients).

Les CMP ont bénéficié de la formation « PEC des victimes de violences sexuelles ».

11. Indicateurs qualité du pôle

Les résultats des audits sont toujours satisfaisants.

Il est à noter l'effort considérable des médecins et de l'équipe paramédicale des Bruyères concernant la qualité des prescriptions d'isolement/contention et la surveillance paramédicale.

L'ensemble des professionnels du pôle a participé activement à la préparation et à la visite de certification. Les professionnels se sont également rendus disponibles lors des visites des CGLPL (contrôleur général des lieux de privation et de liberté).

12. Perspectives 2024

Dans le cadre de la réorganisation polaire, les projets seront en lien avec chaque nouveau pôle.

E. Le Pôle Adulte du Haut Jura

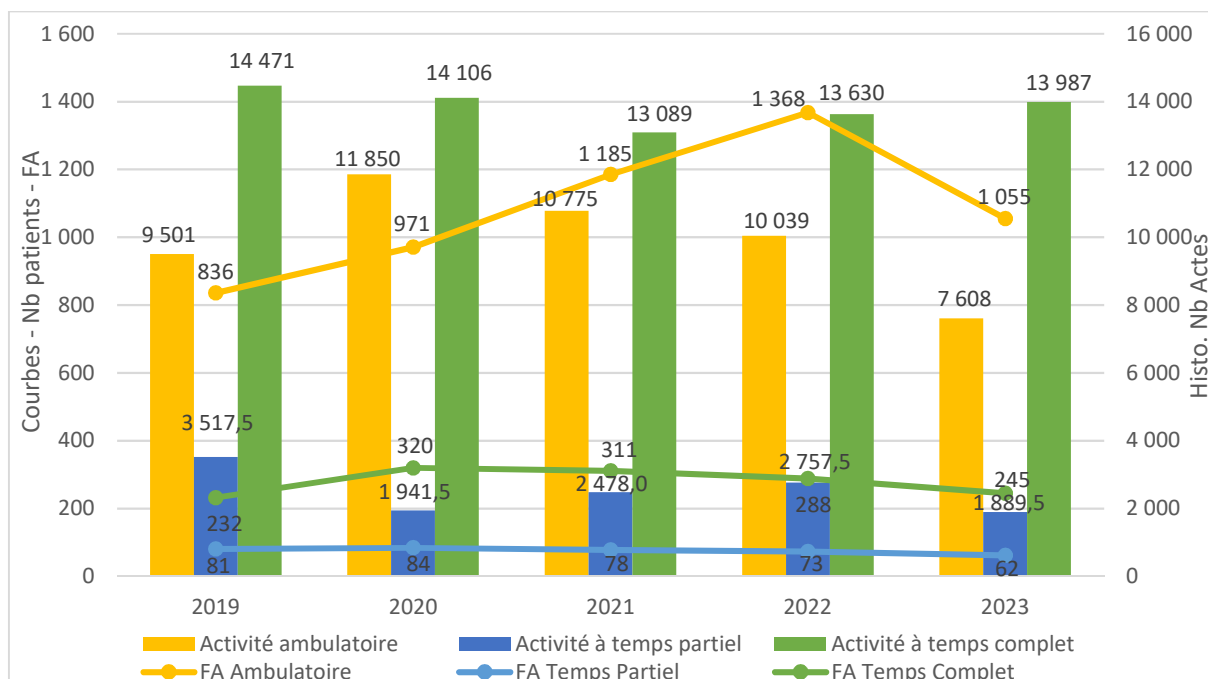
13. Présentation du pôle

Chef de pôle : Dr Jean-Pierre CAPITAIN jusqu'en mai puis remplacé par Dr Marine GAILLARD
Cadre supérieur de santé : Laurent MILLOT

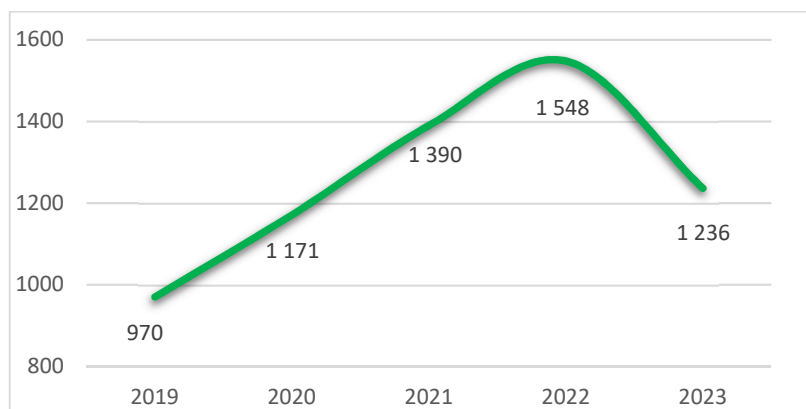
Service	Type d'activité	Cadre	Médecin référent
MELEZES – DOLE	Admission adulte	C. VIARD-PERON puis F. BLONDELLE	Dr CAPITAIN puis Dr GAILLARD
MIMOSAS – DOLE	Hospitalisation au Long Cours - adulte	N. MORIANO-NIETO	Dr GAILLARD
MEDIA'SOINS - DOLE	Réhabilitation adulte par la médiation thérapeutique	P. BELLE puis N. MORIANO-NIETO	Dr GAILLARD
HJ/CMP St CLAUDE	CMP et HJ adultes	C. BASSANO	Dr BOUAMAMA puis Dr GAILLARD / Dr BEN AZOUZ
CMP MOREZ		C. BASSANO	Dr BEN AZOUZ

14. Activité du pôle

✓ Evolution de l'activité 2019-2023



✓ *Evolution de la file active 2019-2023*



15. Faits marquants de l'année 2023

L'année a été marquée par quatre temps forts institutionnels qui ont mobilisé les équipes du PAHJ : la réflexion et la formalisation du nouveau projet d'établissement, la visite du Contrôleur Général de Lieux de Privation de Liberté (CGLPL), la visite de deux députées aux Mimosas, et enfin la visite des experts visiteurs de la HAS dans le cadre de la certification V2020.

Le pôle a connu une mobilité importante en 2023 tant au niveau médical (départs du Dr CAPITAIN et du Dr BOUAMAMA) qu'au niveau des agents non médicaux (un départ de psychologue, trois départs cadres de santé, huit départs infirmiers, un départ AS, trois départs ASHQ). L'arrivée en septembre du Dr BEN AZOUZ et du Dr COCCO a permis de retrouver une présence médicale satisfaisante sur le Haut Jura.

L'absentéisme a été important cette année, se situant à une moyenne de 12%. Des CNR obtenus suite à la réponse d'appels à projets de l'ARS ont permis le recrutement d'un ETP IDE et 0.5 ETP psychologue pour renforcer l'offre de soin au CMP de Saint Claude.

✓ *Point par unité*

Mélèzes

Avec le changement de chef de pôle en mai, puis le départ du cadre en juillet, et l'annonce du départ en tant que médecin référent du Dr GAILLARD fin 2023, une incertitude s'est installée quant à la suite de l'activité des Mélèzes. Les visites successives de CGLPL et de la HAS dans le cadre de la certification ont durement sollicité l'équipe. L'avenir du service s'est éclairci avec des perspectives de recrutement médical. L'équipe dans un esprit collaboratif s'est réunie à plusieurs reprises pour retravailler le projet d'unité. Un travail sur la cohésion d'équipe est en cours d'élaboration, avec déjà des choses mises en place : la place faite aux ASH en relève, le travail autour du salon « Wave Care »...une analyse de la pratique a également été évoquée.

Mimosas

La définition des profils patients accueillis s'affine avec des profils complexes (TSA, Psychose). L'engagement des soignants est salué avec notamment un gros travail sur la diminution du recours à l'isolement et la contention. Les partenariats avec le Service d'Accueil de Jour pour Adultes Autistes et l'Equipe Relais Handicap Rares initiés en 2022 se sont poursuivis en 2023, ainsi que les activités à médiations spécifiquement adaptées à ce profil patient. Un séjour Thérapeutique à Center Parc au bénéfice de trois patients, en lien avec le projet de soins personnalisés, a été concluant. Sur 2024 il est envisagé que, selon le même format qu'en 2023, l'équipe propose deux séjours Thérapeutiques. Ces diverses alternatives de soins thérapeutiques permettent une meilleure régulation des tensions psychiques des

patients des Mimosas et contribuent à leur apaisement. De plus ces alternatives permettent également d'explorer les axes de progression potentielle de chacun afin d'améliorer leur autonomie et contribuer à leur orientation vers des structures médico-sociales adaptées.

Média' Soins et le SAPS

(Service d'Activités Physiques et Sportives)

Malgré l'absentéisme, la dynamique s'est maintenue et les activités ont pu être assurées dans de bonnes conditions. Même si la médiation animale n'a pu se pérenniser en 2023, les soignants ont pu proposer des activités adaptées aux objectifs de soin posés. Le professionnel APA du SAPS a mis sur pied une journée Badminton pour les patients et les soignants ; il a travaillé sur un projet pour la création d'un terrain multisports, toujours en cours de réflexion (le plan de financement reste à finaliser ; des devis sont en cours de réalisation.

CMP / HJ de Saint-Claude et de Morez

Malgré l'incertitude de début d'année concernant les locaux, le départ du Dr BOUAMAMA et un absentéisme important, la structure a pu maintenir son offre de soin en faisant preuve de créativité et d'engagement. La continuité médicale a été assurée grâce aux consultations en visio-conférence du Dr GAILLARD. La présence médicale s'est consolidée en septembre avec le recrutement de deux médecins, et des recrutements de professionnels paramédicaux sont en cours. De nouveaux défis sont à relever comme le rajeunissement des patients à l'HJ qui pousse l'équipe à repenser ses accueils. Ce fût une année de doute et de changements, ce qui est venu bouleverser les habitudes de travail et éprouver les équipes. Des changements de personnel à grande échelle ont eu lieu au sein de l'unité.

La difficulté pour trouver un taxi et faire venir les patients aux soins, toujours d'actualité, nécessite de faire preuve de beaucoup d'adaptabilité.

L'année a été ponctuée de nombreux arrêts maladie, ce qui a engendré des difficultés d'effectifs, conduisant à fermer l'HJ 5 semaines durant la période estivale.

Malgré ces difficultés, l'équipe a su s'adapter pour offrir aux patients une continuité des soins, et une prise en charge de qualité.

16. Formation, développement des compétences et projets professionnels

L'année 2023 a été marquée par la signature d'une convention entre les Mélèzes et l'Antenne Clinique de Dijon qui organise chaque année, de Janvier à Décembre, une session de formation à la psychanalyse sous la forme de séminaires.

Trois présentations se passent sur toute la région Bourgogne - Franche Comté. Elles ont lieu en milieu carcéral de Dijon, au CHS d'Auxerre et ainsi, au CHS Saint-Ylie Jura. Une fois par mois, un psychanalyste mène un entretien avec un patient. La salle de réunion des Mélèzes est mise à disposition pour la tenue de la présentation. Celle-ci a lieu le jeudi de 14h30 à 16h30, à raison d'une par mois.

Cette approche est formative puisqu'elle permet à chacun de parfaire ses compétences en conduite d'entretien mais aussi en analyse. Lors des échanges, les soignants confrontent leurs points de vue et aiguisent ainsi leur regard clinique.

Pour le Haut Jura, une infirmière poursuit sa formation longue en « relation d'aide centrée sur la personne », avec un fort investissement sur la formation continue (formateur interne, recherche).

17. Indicateurs qualité du pôle

Les résultats des IQSS (indicateurs qualité sécurité des soins) sont globalement en hausse, notamment dans la prise en charge de la douleur et le suivi de la qualité de la lettre de liaison.

Le taux d'hospitalisations inadéquates, en légère augmentation aux Mélèzes, a fortement réduit aux Mimosas (de 62% à 40%).

Le recours à l'isolement et la contention est en sensible baisse grâce au travail des équipes. Le taux de recours aux Mélèzes était de : 16% en 2021, 14% en 2022, 7% en 2023. Pour les Mimosas : 61% en 2021, 42% en 2022, 41% en 2023.

Pour illustrer la baisse spectaculaire aux Mimosas, les 3 patients qui comptaient le plus de mesures (177 pour les 3 en 2021) comptent en 2023 un total de 20 mesures.

Compte tenu de la pénurie médicale dans le Haut Jura au premier semestre et de l'absentéisme soignant, les délais d'entretien de première intention en CMP se sont fatalement allongés, approchant les 20 jours pour un premier rdv (13 jours en 2022), avec un objectif de contenir ce délai sous les 7 jours.

18. Perspectives 2024

L'année 2024 sera marquée par la réorganisation polaire qui va fortement impacter les organisations et amener à repenser l'offre de soin.

Néanmoins, aux Mimosas, la réduction des isolements va rester l'objectif prioritaire ; une réflexion et des actions sont déjà mises en place pour les isolements de nuit au plus près de ce qui est nécessaire. De plus, une programmation des prescriptions des isolements en séquentiel devrait débiter en mars 2024.

A l'hôpital de jour de Saint Claude, compte tenu des mouvements importants de personnel, la réécriture du projet de service et la réorganisation des soins autour des Projets de Soins Personnalisés des patients sera le support à la reconstruction du collectif soignant.

Grâce au recrutement de deux nouveaux médecins aux Mélèzes, l'offre de soin se voit pérennisée, et l'unité confortée dans ses missions d'accueil et de prise en soin de patients en phase aigüe.

F. Le Pôle Infanto-Juvenile

1. Présentation du pôle

Chef de pôle : Dr Charles-Olivier PONS

Cadre supérieur de santé : Joël ROSSIGNOL

Secteur NORD

Service	Type d'activité	Cadre	Médecin référent
CMP Dole	CMP	A. JEANNAUX	Dr VERNET-ROY
HJE PharEnDole	Hôpital de Jour	A. JEANNAUX	Dr NAJID
HJE/CMP Arbois	CMP/Hôpital de Jour	C. FAIVRE-PICON	Dr DELCEY
CMP Salins	CMP	C. FAIVRE-PICON	Dr FAURE
CMP Poligny	CMP	C. FAIVRE PICON	Dr DELCEY
UPA	Hospitalisation Complète/HJ	M. LAME	Dr DELCEY
PERSEPHONE	Hospitalisation Complète/HJ	M. LAME	Dr PONS
MDA Dole	Maison Des Adolescents	L. LARCHER	Dr PONS

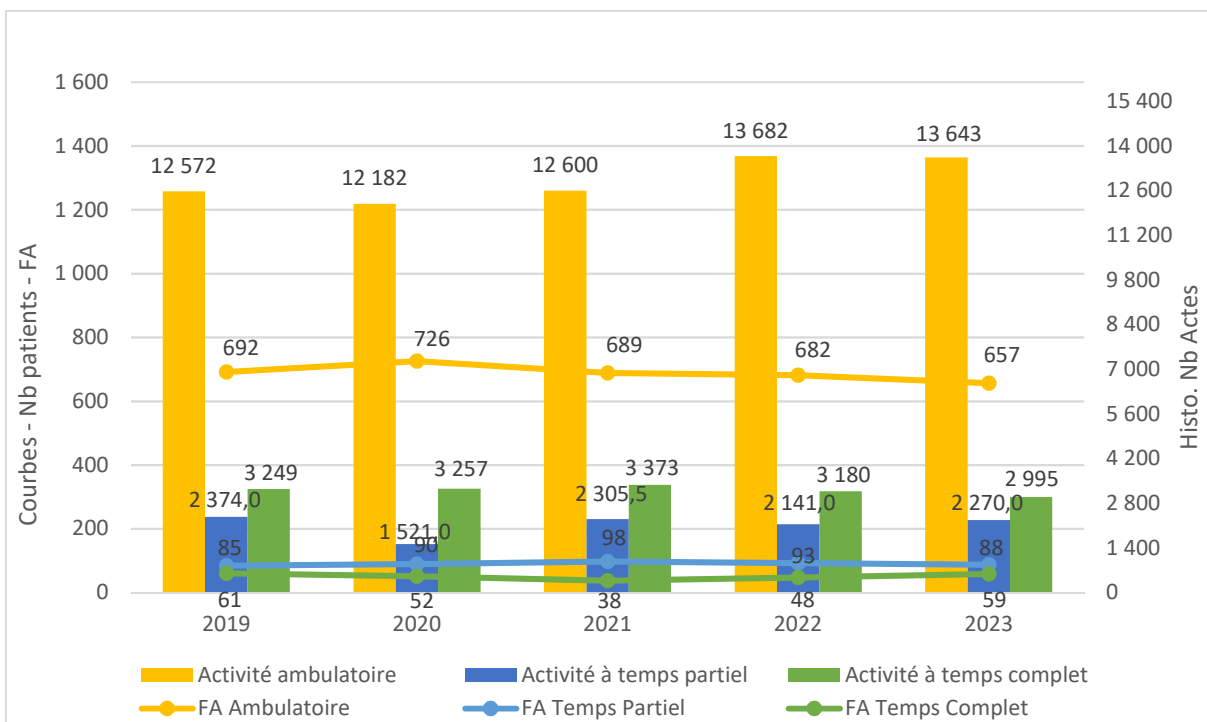
Secteur SUD

CMP Lons Le Saunier	CMP enfants	C. MASSON	Dr MARTIN-GRANDVOINNET Dr HARLE
HJE Lons le Saunier	Hôpital de Jour	C. MASSON	Dr MARTIN-GRANDVOINNET
HJ Ados	Hôpital de Jour	C. MASSON	Dr PONS
Espace Ados	CMP Ados	C. MASSON	Dr PONS
HJE/CMP Morez	Hôpital de Jour/CMP	I. ALKAN	Dr MARTIN-GRANDVOINNET
CMP/CATTP Saint Claude	Hôpital de Jour/CMP	I. ALKAN	Dr PONS Dr MARTIN-GRANDVOINNET
MDA Lons le Saunier	Maison des Adolescents	L. LARCHER	Dr PONS

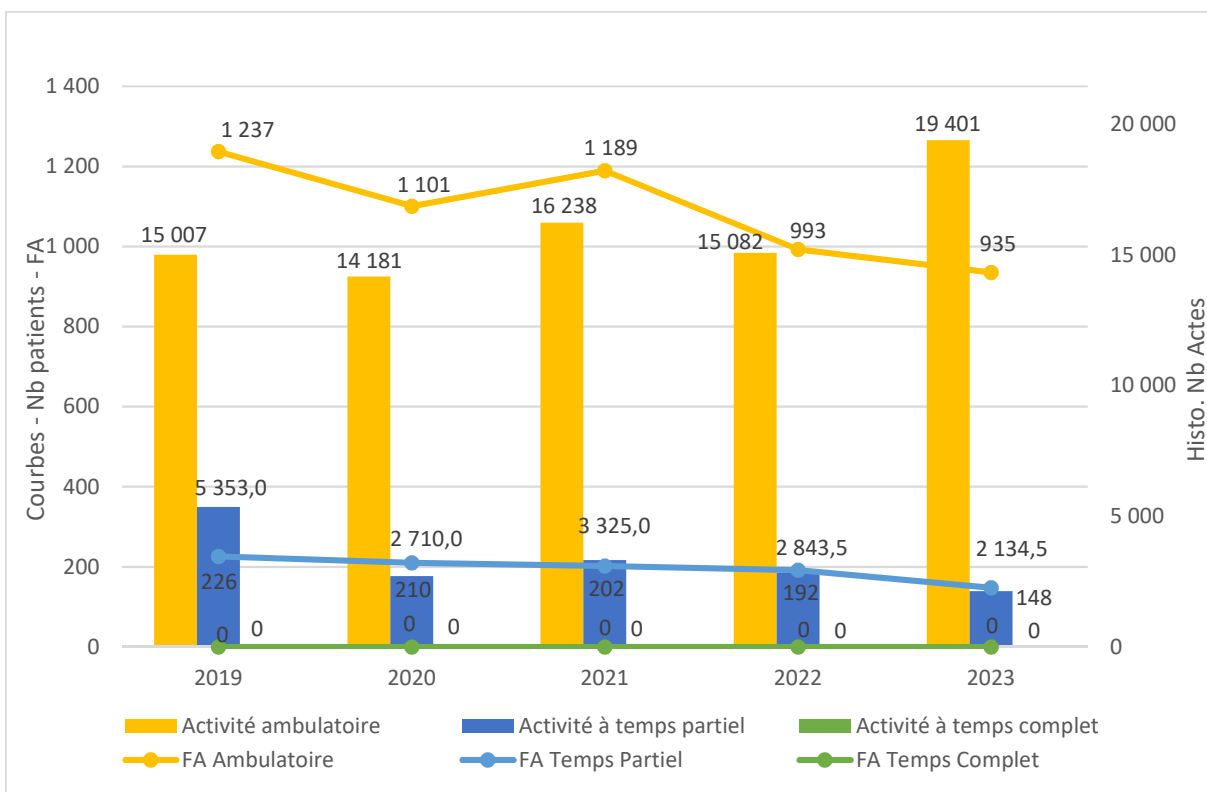
2. Activité du pôle

✓ Evolution de l'activité 2019-2023

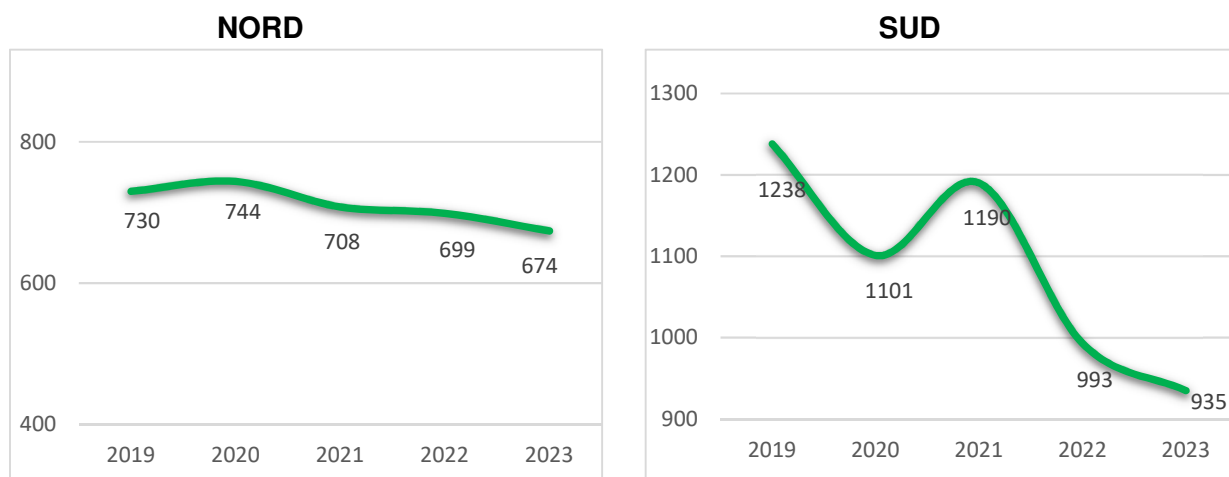
NORD



SUD



✓ Evolution de la file active 2019-2023



3. Faits marquants de l'année 2023 (hors activité)

✓ Organisation du pôle

L'année 2023 a été marquée par des réorganisations permanentes de l'offre de soins et des services pour s'adapter à la démographie médicale. Il convient de saluer la forte implication des professionnels médicaux et paramédicaux dans ces évolutions. Il faut souligner le développement de la filière adolescente sur le Sud Jura et la sécurisation de l'offre de soins sur l'ensemble du département.

UPA / Perséphone	Des Sorties thérapeutiques communes sont organisées.
HJE / CMP de Morez	La présence de « Nestea », chienne d'accompagnement social est toujours importante et permet une prise en soins particulière et une approche spécifique pour les enfants. Mise en place d'une médiation sport sur une journée complète en collaboration avec le professeur APA et les IDE. Développement des groupes Ados, plusieurs fois par semaine, augmentation de la médiation poney à 2 temps par semaine, grâce aux dons du Rotary de Saint-Claude.
HJE / CMP de Saint-Claude	La fermeture temporaire de l'hôpital de jour a obligé l'équipe à repenser l'ensemble des médiations proposées aux mineurs accueillis en CMP/CATTP. Maintien de la médiation animale, Mise en place d'une médiation sport avec le professeur APA
CMP de Dole	Le personnel de média soins intervient au CMP avec deux chiens, travail en groupe le jeudi matin. Poursuite du partenariat avec le musée / Mise en place de la musicothérapie et d'un atelier esthétique.
HJE de PharEnDole	Nouvelle médiation poney et cirque avec l'association « L'atribudu quoi » financée par le biais du financement de l'association les hôpitaux de Paris.
HJE de Lons-Le-Saunier	Le projet escalade est reconduit.
HJ Ados de Lons-Le-Saunier	Mise en place du projet MNPEA avec le recrutement d'un professeur APA, d'une musicothérapeute, des médiations estime de soi, équithérapie, vie affective et sexuelle.
HJE / CMP Arbois	Reprise de l'activité piscine sur Champagnole en septembre 2023.

✓ *Démographie médicale*

La démographie médicale et plus particulièrement le défaut de recrutement de pédopsychiatre oblige une organisation singulière où l'implication des paramédicaux dans l'accueil des patients est renforcée. Ainsi, le Dr PONS, médecin chef de Pôle, a pris la référence médicale du CMP/HJ Adolescents de Lons-le-Saunier et de la filière Ados de Saint-Claude en sus de l'unité de Perséphone, de ce fait le Dr DELCEY le remplace au CMP de Poligny à hauteur de 10%.

Pour sa part, Mme le Dr MARTIN-GRANDVOINET, médecin chef de service, s'occupe du CMP/HJE enfants de Lons, de la filière des enfants de moins de 12 ans de Saint-Claude et du CMP/HJE de Morez.

4. Formation, développement des compétences et projets professionnels

La politique de formation du Pôle vise à former l'ensemble des soignants au développement de leurs compétences dans les médiations thérapeutiques :

- Les agents nouvellement arrivés bénéficient de la formation « développement des connaissances en pédopsychiatrie ».
- Une formation parentalité de 2 jours a été proposée à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de l'HJE PharEnDole.
- Mise en place de l'APP avec « réseau » à l'HJ adolescents de Lons-le-Saunier.

5. Indicateurs qualité du pôle

Du fait de la réorganisation, nous pouvons afficher un délai d'attente inférieur à 4 mois sur les CMP de l'inter-secteur Sud fin 2023.

57% des infirmiers sur le secteur Nord et 70% sur le secteur Sud ont leur AFGSU 2 validé.

6. Perspectives 2024

Modernisation du parcours de soin d'hospitalisation pour les adolescents du Jura avec mise en place d'un lit de répit, d'un lit d'urgence, et de deux places d'Hôpital de Jour dans l'unité Perséphone.

Accompagnement des équipes de Salins, Poligny et Arbois dans la concrétisation du projet de réorganisation de l'offre de soins du Triangle d'Or et dans la rédaction du projet médico-soignant commun.

Renforcement de l'effectif de la Maison Des Adolescents du Jura.

G. Le Pôle Personnes Agées

1. Présentation du pôle

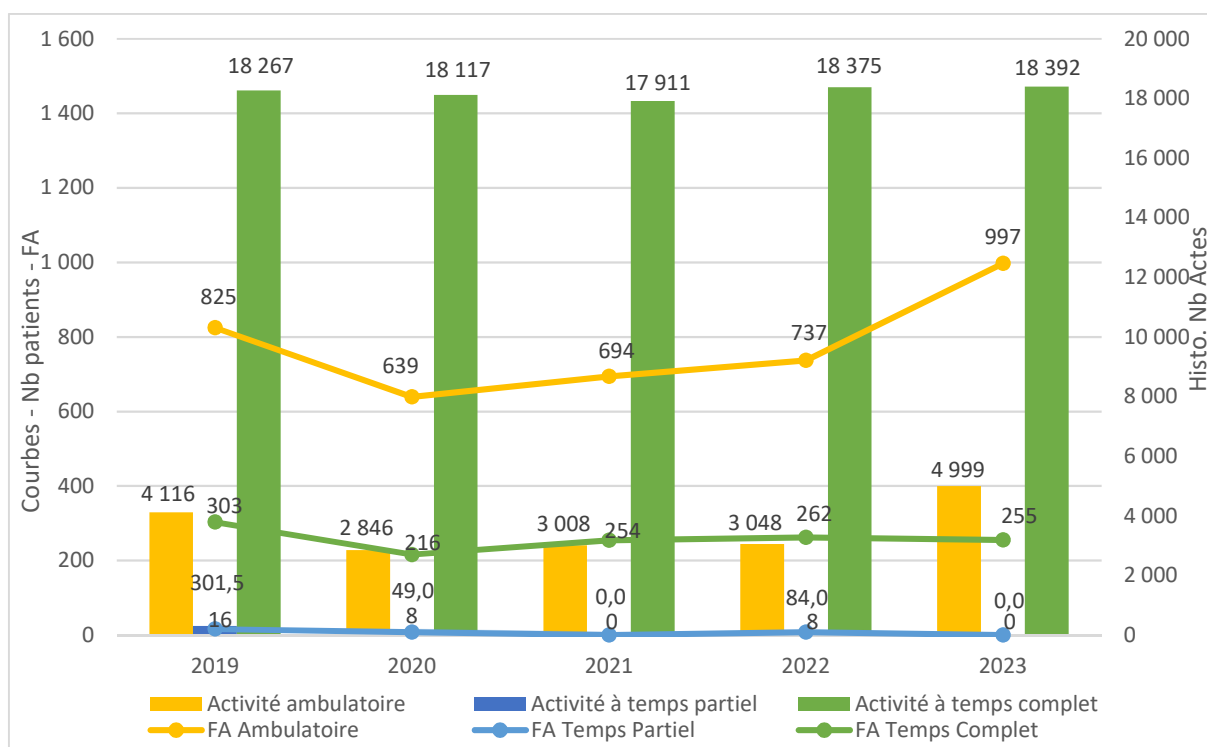
Chef de pôle : Dr Marc MORLET

Cadre supérieur de santé : Stéphanie VINCENT

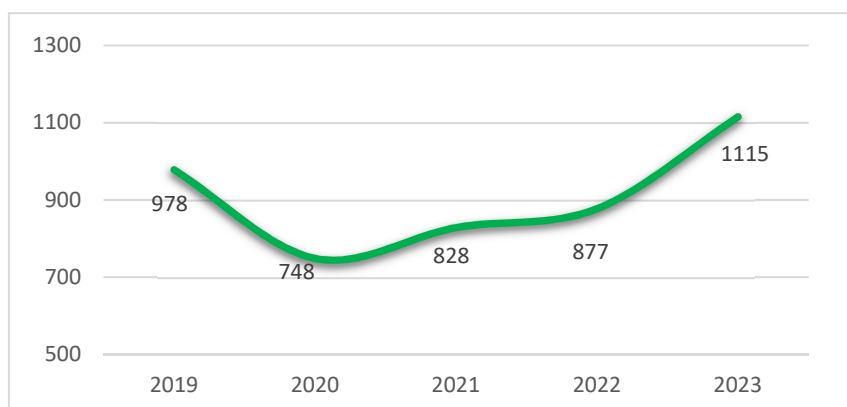
Service	Type d'activité	Cadre	Médecin référent
Erables - Dole	Admissions	D. ETIEVANT	Dr DARTEVEL Dr GREUSARD
Cèdres - Dole	Hospitalisation au Long Cours	N. BRETON	Dr GREUSARD
EMPSA - Dole	Ambulatoire	N. BRETON	Dr MORLET
Hôpital de Jour - Dole	Accueil de jour	D. ETIEVANT	Dr DARTEVEL Dr GREUSARD

2. Activité du pôle

✓ Evolution de l'activité 2019-2023



✓ *Evolution de la file active 2019-2023*



3. Faits marquants de l'année 2023

✓ *Mouvements du personnel*

<i>Erables</i>	Au niveau paramédical, l'année fut marquée par une stabilité de l'équipe et un faible taux d'absentéisme. Recrutement en interne de deux infirmiers de jour suite à des mobilités et un infirmier en poste de nuit suite à un départ en retraite.
<i>Cèdres</i>	Au niveau paramédical, l'année fut marquée par une mobilité importante : deux recrutements infirmiers dont un extérieur (un départ en retraite et une mobilité aux Erables, 4 recrutements extérieurs d'aide soignants (une disponibilité, une démission, un CFP, une mobilité). L'équipe connaît un fort absentéisme : 732 jours sur la fonction AS et IDE dont deux accidents du travail. Des rencontres d'agents ont permis des accompagnements individuels de leur projet et des mobilités. Concernant les ASHQ : 429 jours d'absence dont un accident du travail.
<i>L'EMPSA (Equipe mobile psychiatrique du sujet âgé)</i>	Arrivée en janvier d'une infirmière (mobilité interne) sur le Nord Jura et recrutement d'un infirmier en décembre sur le Sud Jura, site de Saint Claude.
<i>Hôpital de jour</i>	Faute de recrutement sur les postes vacants en intra, l'Hôpital de jour n'a pas eu d'activité en 2023. La réouverture sera effective au 15/01/2024 avec une mobilité interne au Pôle Personne Agées d'un personnel IDE à temps plein et d'1 personnel AS à mi-temps.

A ce jour, tous les postes vacants sont pourvus, ce qui permettra de pérenniser et de développer de nouveaux projets.

Nous pouvons souligner une stabilité au sein de l'équipe médicale.

Un contrat d'assistante sociale de 6 mois a pu être réalisé mais pas renouvelé suite au CFP de l'assistante sociale en poste.

✓ *Développement de nouvelles activités*

<i>Erables</i>	<p>Un important travail de l'équipe a été réalisé afin de dynamiser et pérenniser la mise en place du projet de soin personnalité des patients.</p> <p>Les pratiques soignantes ont pu être réinterrogées, les professionnels ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de l'isolement et de la contention et il est à noter un faible taux de cette pratique dans l'unité.</p>
<i>Cèdres</i>	<p>Mise en place de réunions régulières avec le médecin et une mise à jour des projets de soins personnalisés.</p> <p>Mobilisation des compétences et mise en place d'un dispositif d'activités et de sorties thérapeutique. Travail réalisé avec l'opportunité d'une IDE en mi-temps thérapeutique en collaboration avec l'APA.</p> <p>Concernant les ASHQ : mobilisation concernant la traçabilité et l'appropriation de l'outil informatique.</p>
<i>EMPSA</i>	<p>En collaboration avec le PAHJ, recrutement d'un infirmier sur l'EMPSA Sud Jura en fin d'année suite à un financement visant à renforcer les équipes mobiles du sujet âgé.</p>

4. Formation, développement des compétences et projets professionnels

Les agents des **Erables** poursuivent le développement de leurs compétences, et les formations prioritaires dans le Pôle centrés sur :

- L'entretien et la relation d'aide (IDE + AS – AMP) (2 agents formés),
- L'évaluation du repérage de la crise suicidaire (4 agents formés),
- AFGSU (5 agents formés),
- Gestion violence – agressivité – contention et recherches d'alternatives (2 agents formés),
- Projet thérapeutique personnalisé en psychiatrie (2 agents formés),
- Une formation incendie réalisée dans l'unité.

Pour les **Cèdres** :

- Une formation incendie dans l'unité,
- L'approche des troubles en psychiatrie (1 agent),
- L'entretien et la relation d'aide (2 agents),
- AFGSU (2 agents),
- Gestion violence – agressivité – contention et recherches d'alternatives (1 agent),
- Projet thérapeutique personnalisé en psychiatrie (1 agent),
- Préventions des infections liées aux soins (2 agents),
- Addictions : compréhension et soins (1 agent),
- Médiation thérapeutique (1 agent),
- Réactualisation des bonnes pratiques pour les ASHQ autour de l'hygiène hospitalière,
- Une AMP bénéficie de la VAE Aide-soignante et une AMP d'un CFP.

L'équipe de l'**EMPSA** a pu bénéficier de la formation « visite à domicile ».

Les agents du Pôle poursuivent leur implication dans l'encadrement des étudiants et l'accompagnement des nouveaux professionnels.

La cadre des Erables est fortement mobilisée sur les journées d'accueil des étudiants.

5. Indicateurs de qualité du pôle

Les résultats du service de Géro-nto-Psychiatrie sont satisfaisants et les efforts doivent être poursuivis dans l'utilisation des transmissions ciblées et l'utilisation de l'échelle dans la réévaluation de la douleur.

Nous pouvons souligner l'investissement pluridisciplinaires et la solidarité des agents toute l'année et en particulier lors de la visite des experts dans le cadre de la certification et des contrôleurs des libertés.

6. Perspectives 2024

<i>Erables</i>	Développement des activités thérapeutiques dans l'unité, avec création d'un lieu dédié ainsi que d'un personnel dédié. Finalisation de l'écriture du projet de service Journée « fête des voisins » en juin avec le foyer de vie et les Cèdres
<i>Cèdres</i>	Maintien des activités occupationnelles et thérapeutiques dans l'unité et développement des entretiens d'aide. Pérennisation des réunions avec le médecin, la psychologue et l'assistante sociale. Poursuite de la réalisation des projets de soins personnalisés.
<i>EMPSA</i>	Ecriture du projet de service avec le développement de l'offre sur le Sud Jura.

La sécurisation de l'offre de soin actuelle sur le territoire et la fluidité du parcours du sujet âgé restent une priorité pour le Pôle.

L'ACTIVITE DES SERVICES MEDICO-SOCIAUX

A. L'EHPAD

1. Présentation du service

Médecins : Docteur MORLET Marc (Chef de pôle) et Docteur CUSSEY-VITALI Isabelle (Chef de service)

Directeur délégué : FABRE Nathalie

Cadre supérieur de santé : VINCENT Stéphanie

Responsable du secteur médico-social : CALLEGHER Aline

Site	Cadre	Médecin référent
Aberjoux - Dole	C. BULABOIS	Dr CUSSEY-VITALI
Mûriers - Dole	P. COEURDEVEY	Poste à pourvoir
Iris – Saint-Aubin	I. LARCOIX-SALVI	Dr ROULOT
Pierre BRANTUS – Montmirey-la-Ville	N. FOURNERET puis E. COULON	Dr DIEU MOREL
Mais'Ange – Malange	K. FOISSIER	Intervention de médecins libéraux

Les 213 résidents de l'EHPAD sont accueillis sur les 4 sites selon la répartition suivante :

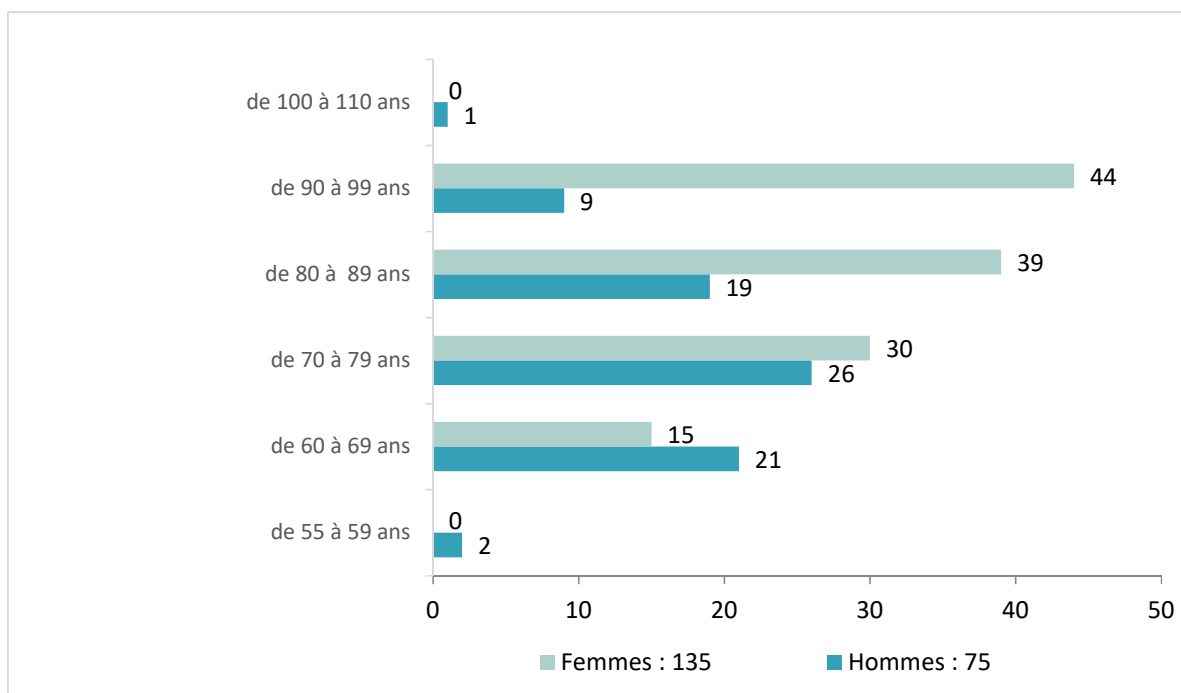
Site	Chambres simples	Chambres doubles	Nombre de résidents
Aberjoux	20	10	40
Mûriers	14	8	30
Iris	20	10	40
BRANTUS	15	5	25
Mais'Ange	72	3	78
<i>Accueil de jour Malange</i>			<i>6 places</i>
TOTAL EHPAD	141	36	213

2. Activité du service

Au 31 décembre 2023, l'EHPAD a réalisé 76 430 journées, 51 entrées.

Le taux d'occupation au 31 décembre 2023 est de 98,31% et la durée moyenne de séjour de 289, 51 jours.

✓ *Pyramide des âges au 31/12/2023*



✓ *Mouvements de l'année*

Mouvements en 2023

2023	ENTREES										SORTIES					Décès										
	Entrées directes					Entrées mutations					Sorties directes					Sorties mutations										
	Aberj.	Mûr.	Iris	Mal.	Bran.	Aberj.	Mûr.	Mal.	Iris	Bran.	Aberj.	Mûr.	Iris	Mal.	Bran.	Aberj.	Mûr.	Iris	Mal.	Bran.						
JANV.			3	2									2									1		4		
FEV.	1		1	3		2*	1	1	1*				1	1				1*	2*						2	
MARS	2	2		1					2*									2*				2			3	
AVRIL		1		1					1				2	1								1				
MAI	2			2							1		1											1		
JUIN.				2		1					2			2											1	
JUIL.				1		1			1	1														1	1	
AOUT	1		1	1																		2				
SEPT.	4			2		1*	1		1*		3		1					2*				2			1	
OCT.		1		1					1				1					1				2		1	2	
NOV.			1	1		1	2																	1		
DEC.	1							1			1											1	1			
	12	3	6	17	0	4	4	1	3	1	7	1	3	8	0	0	0	1	1	0	0	11	1	8	9	1
	38					13					19					2										
TOTAL	51										21					30										

3. Faits marquants de l'année 2023

Projet d'établissement de l'EHPAD

Actualisation, pour les années 2023 à 2027 : le projet d'établissement a été présenté et validé en instances.

Développement des activités

Poursuite des développements de l'UPPA aux Iris, et de l'accueil de jour à la Mais'Ange.

Projets

Financés par les CNR et réalisés en 2023 pour les 5 sites de l'EHPAD pour un montant total accordé de 114 839€ : dont l'acquisition de chariots de linge sale, lit douche, chariots petits déjeuners, acquisition de mobilier ergonomique, plateformes de pesée, rails de transfert,

chariot de médicaments, analyse des pratiques professionnelles, chariot multi sensoriel, création d'un point d'eau et acquisition de mobiliers, accompagnement bien-être du personnel au travail, formations Humanitude.

Projets en cours ou à réaliser pour un montant total accordé de 269 150€ : dont notamment des rails de transfert pour 36 chambres, chariots linge sale, chaises douches, formations Humanitude, divers matériels, 1 bladderscan (10 000€), aménagement d'une terrasse (30 000€), vélo adapté et parcours adapté (34 610€), volets roulants (10 000€).

Acquisitions

Minibus adapté, financé à hauteur de 18 770€ par la Fondation des Hôpitaux et 20 000€ par l'ARS dans le cadre des CNR (montant total accordé : **38 770€**).

Aménagement et matériel liés à la prise en charge bariatrique : **53 613€**

Appels A Projets (AAP)

Pour la mise en œuvre d'actions de prévention en santé de la perte d'autonomie, ayant permis de mettre en place des séances d'activités physiques adaptées (8 000€).

AAP EHPAD et Actions de prévention "Lien Social", ayant permis d'obtenir des financements pour l'intervention d'une socio-esthéticienne par le biais de la conférence des financeurs / Conseil Départemental (**10 000€**) tandis que l'ARS a accordé également **10 000€** pour l'aménagement de 5 espaces coiffure/ esthétique.

AAP EHPAD : financements obtenus pour la mise en place de pôles d'activités et de soins adaptées de jour et de nuit à l'EHPAD La Mais'Ange.

Autres faits marquants

Réalisation d'un contrôle sur pièces de l'ARS afin de vérifier les conditions d'organisation et de mise en œuvre de la politique de gestion des risques et des événements indésirables garantissant la qualité et la sécurité des prises en charge des résidents.

COPIL

Le COPIL EHPAD s'est réuni 4 fois en 2023. Les ordres du jour portaient notamment sur les points suivants : projet d'établissement, suivi du PACQ, point d'étape avancée de l'UPPA, évaluation externe de l'EHPAD, bilan annuel des événements indésirables, suivi des enquêtes de satisfaction, cartographie des risques, suivi du projet médical de l'EHPAD, label Humanitude.

Le COPIL de l'évaluation externe de l'EHPAD s'est réuni 9 fois en 2023.

CVS

Le Conseil de la vie sociale des 4 unités EHPAD historiques s'est réuni 4 fois en 2023 ; celui de l'EHPAD La Mais'Ange s'est également réuni 2 fois. Les ordres du jour portaient notamment sur la situation sanitaire et épidémiologique, l'évaluation externe, projets de l'EHPAD, réunions résidents/professionnels, bilan des événements indésirables, livret d'accueil, projet d'établissement, animations en cours.

Activités

Pendant l'année 2023, de multiples activités d'animation ont été proposées sur chaque site quotidiennement, notamment : création d'un jardin thérapeutique à l'EHPAD Les Iris et à l'EHPAD Les Aberjoux ;

mise en œuvre d'un appel à projet « Culture et santé » aux Mûriers ;
projet Inter' EHPAD commun aux 5 unités d'EHPAD.

4. Perspectives 2024

- L'évaluation externe de l'EHPAD est prévue la semaine du 17 juin 2024.
- Les négociations CPOM de l'EHPAD sont prévues en 2024, pour une signature le 1^{er} janvier 2025.
- Poursuite du groupe de travail mis en place avec le CHLP, concernant la réorganisation des lits et places d'EHPAD sur le bassin dolois.
- Participation de l'EHPAD au programme OMEGAH (Objectif Mieux Etre Grand Age en Hébergement).
- Mise en place des PASA de jour et de nuit à l'EHPAD La Mais'Ange.

B. Le Foyer de Vie

1. Présentation du service

Directrice Référente : Gwenaëlle TRILLARD

Cadre Supérieur de Santé : Emmanuel ROBERT

Cadre Socio-Educatif : Sabine LACROUTE

✓ *Le personnel*

Le Foyer de Vie a une équipe pluri-professionnelle composée de :

- 1 psychiatre,
- 1 médecin généraliste,
- 1 psychologue,
- 1 Cadre Supérieur de Santé,
- 1 Cadre Socio-éducatif,
- 1 IDE,
- 2 AS,
- 6 AMP/AES,
- 5 ASH.

✓ *Formation des professionnels*

Les professionnels du Foyer se sont formés tout au long de l'année, afin d'améliorer leurs compétences et connaissances :

- 2 professionnels pour la formation "Gestion de la violence et agressivité – contention et recherche d'alternatives",
- 1 professionnel pour la formation « Mieux accueillir pour redonner du sens »,
- 1 Professionnel pour la formation « Initiation à la réhabilitation sociale »,
- 1 professionnel pour la formation « RPB Alcool »,
- 2 professionnels pour la formation « PSC1 ».

Tous les professionnels du service se sont formés à CORTEXTE.

Accueil de stagiaires : le Foyer de Vie accueille des stagiaires tout au long de l'année, sa mission de formation terrain est importante et le partenariat avec les écoles du territoire est primordial. Les formateurs terrain sont des professionnels formés au tutorat :

- 1 stagiaire AS (aide-soignant),
- 2 stagiaires AES (assistant socio-éducatif) INFA Dole,
- 1 stagiaire ASE (assistant socio-éducatif) IRTSS Dijon,
- 3 stagiaires IDE 1^{ère} année.

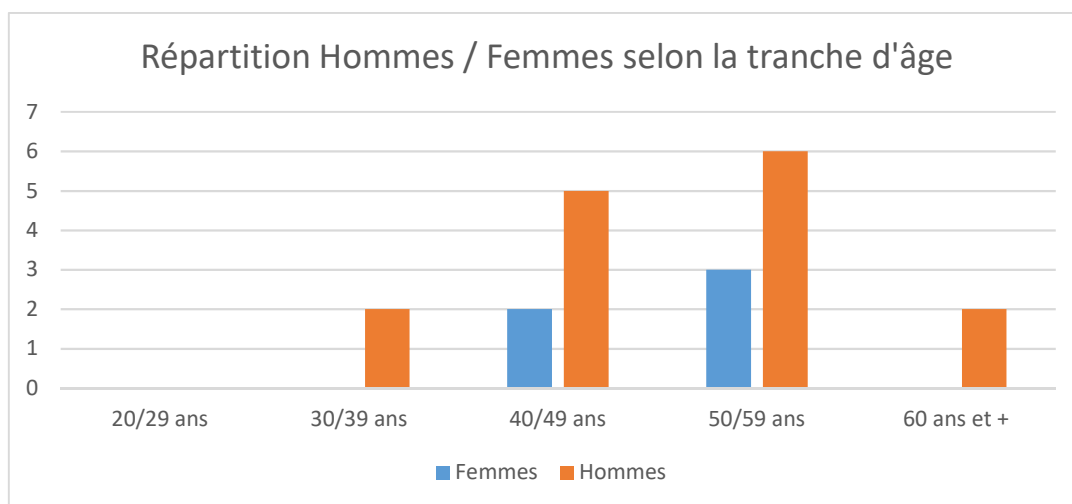
2. Présentation du public accueilli

✓ *Les résidents accueillis*

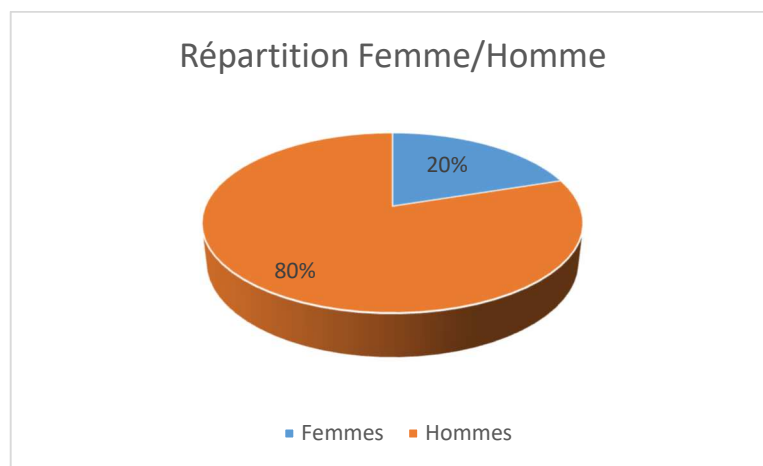
Le Foyer de Vie accueille 20 personnes adultes, 5 femmes et 15 hommes. Les personnes en situation de handicap psychique, sont accompagnées dans tous les actes de la vie quotidienne ainsi que dans les activités à visée sociales, culturelles, sportives et de loisirs.

L'âge moyen au Foyer de Vie se maintient, il est de 50.57 ans.

Répartition femmes / hommes selon les tranches d'âge en décembre 2023



Répartition femmes / hommes



✓ Entrées et sorties

La mission du Foyer de Vie est de permettre à chacun de penser son parcours, de choisir son lieu de vie et de pouvoir en changer si c'est adéquat avec les compétences de la personne. Le parcours de chacun est travaillé en individuel. En 2023, 2 usagers sont sortis du Foyer de Vie pour une unité PHV dans un EHPAD du département de l'Yonne. Le Foyer de Vie a accueilli 2 nouvelles personnes provenant des services du CHS et 1 personne provenant d'un Foyer d'hébergement/ESAT extérieur.

✓ Accueil stagiaire usagers :

En 2023, le Foyer de vie a pu accueillir 5 personnes en stage.

✓ *Activités du service :*

Les professionnels du service se sont mobilisés afin de répondre aux demandes des usagers et proposer un accompagnement à la vie sociale, à l'inclusion et l'autodétermination.

- 2 séjours organisés : 1 en Ardèche et 1 dans un camping Dolois pour la fête de la musique.
- 1 concours de pétanque avec un service du CHS.
- La fête de l'été sur le thème de l'Italie et de la Dolce Vita.
- La réalisation d'un jardin potager et la mise en place d'ateliers cuisine pour la préparation des légumes récoltés au cours de l'été.

3. Faits marquants de l'année 2023.

- Mouvement de personnel : 1 professionnel est revenu d'un arrêt long
- Développement de nouvelles activités : participation au concours de la BD d'Angoulême, gym douce, le journal du Foyer de Vie, atelier lecture/écriture, atelier culture générale.
- Participation au concours BD d'Angoulême.
- Arrêt de l'utilisation de la chambre stagiaire, les accueils en stage et immersion se font désormais à la journée.
- Problématique particulière : les remplacements de nuit par les professionnels de jour.
- Titularisation pour 2 professionnels AES.
- Mise en stage de 4 professionnels 2ASH et 2AES.
- Participation de 2 professionnels au DUO DAY à l'ESAT Etapes.
- Officialisation du Nom du Foyer de Vie le 4.07.2023, son nouveau nom est « Les 4 Saisons ».
- Mise en place du dossier informatisé de l'utilisateur CORTEXTE pour les professionnels du Foyer de Vie.

4. Perspectives 2024

- De nouvelles propositions d'activités sportives : basket, ping-pong, foot.
- De nouvelles activités de loisirs et sociales : discothèque, participation à des lotos à l'extérieur, parc d'attraction, visites de châteaux.
- Développement d'un partenariat avec l'ASAL pour proposer plus d'activités en inclusion.
- L'intégration du Foyer de Vie au Pôle Transversal du CHS, le développement du travail en partenariat avec les autres services de la filière d'aide à l'autonomisation dans le parcours des personnes.
- L'évaluation externe en juin 2024.
- 1 séjour au Parc polaire en fin d'année.
- L'organisation de la fête de l'été sur le thème des Jeux Olympiques.

C. Le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

1. Présentation du service

Le CSAPA est une structure médico-sociale située à Dole créée le 17 mars 2010.

L'équipe du CSAPA est composée, en 2023, de :

- 1.2 ETP Médecins Addictologues,
- 0.25 ETP Médecin Psychiatre,
- 0.30 ETP Assistante Sociale,
- 1 ETP Psychologue,
- 0.10 ETP Diététicienne,
- 2 ETP Educateur Spécialisé,
- 5.4 ETP Infirmiers,
- 0.5 ETP Secrétariat,
- 1 ETP Cadre de Santé.

2. Présentation du public accueilli

Le CSAPA Briand est un Centre d'Addictologie généraliste.

Il assure la prise en charge ambulatoire de toute personne souffrant d'addiction, avec ou sans produits (consommation de substances psychoactives, illicites et/ou licites, TCA, jeux...) qu'il y ait présence ou non de comorbidités psychiatriques.

Il accueille, également, l'entourage de ces personnes.

L'utilisateur est considéré dans sa sphère psycho-socio-environnementale.

Dans le cadre de sa Consultation Jeunes Consommateurs, le CSAPA Briand assure aussi l'accueil d'utilisateurs mineurs.

3. Activité du service

Le CSAPA intervient auprès d'un public de l'adolescence à la personne-âgée ayant des troubles addictifs.

Cette année 2023, le CSAPA a accueilli 695 usagers.

73.4 % sont des hommes et 26.6 % sont des femmes.

L'âge des usagers va des moins de 20 ans (dont 2% ont moins de 18 ans) à 60 ans et plus (11.6% a plus de 60 ans).

La tranche d'âge la plus accueillie est les 30-49 ans (53.7%).

La Consultation Jeunes Consommateurs compte 62 jeunes de moins de 21 ans.

Le CSAPA Briand, en tant que Centre Méthadone, a initialisé 25 usagers en TSO Méthadone.

La problématique addictive la plus prise en soins au CSAPA Briand reste la consommation d'alcool (49% des usagers), avec une addiction au tabac en deuxième produit à 9.8%.

Il est à souligner une augmentation de consommations d'opiacés et de cocaïne.

La grande majorité des usagers habite sur le département du Jura (90%), et vivent dans un logement durable (81.7%). Près de 54 % des usagers ont une activité rémunérée.

4. Faits marquants de l'année 2023

<i>Mouvements de personnel</i>	<p>Suite au départ de M. MARLIN, infirmier à l'ELSA, Mme MILLIER a intégré l'équipe de l'ELSA à temps plein. Ainsi, Mme COMMARET intègre l'équipe du CSAPA le 16 janvier 2023, suite à une mutation de l'unité « Les Peupliers du CHS Saint-Ylie Jura.</p> <p>En septembre 2023, Mme BAILLY, CESF faisant-fonction d'Educatrice Spécialisée intègre l'équipe du CSAPA, en CDD de 18 mois.</p>
<i>Evaluation externe</i>	<p>Les 29 et 30 juin 2023, l'Evaluation Externe du CSAPA Briand a eu lieu.</p>
<i>Déménagement</i>	<p>Fin 2023, le CSAPA Briand apprend devoir déménager dans le premier trimestre 2024 mais ne connaît pas encore le lieu.</p>
<i>Formation IFSI</i>	<p>En 2023, le CSAPA Briand a animé le Module Addiction dans les IFSI de Dole selon le même dispositif que les années précédentes.</p> <p>De même, dans le cadre du Module de Santé Publique de l'IFSI de Dole, le CSAPA a animé une séance concernant la Réduction des Risques et des Dommages.</p>
<i>Implication ARS Bourgogne Franche-Comté</i>	<p>Poursuite de la participation au Comité Stratégique Addictologie de l'ARS Bourgogne Franche-Comté.</p> <p>Deux rencontres ont eu lieu cette année 2023.</p>
<i>Moi(s) sans tabac</i>	<p>En lien avec l'IREPS Bourgogne – Franche-Comté, et en partenariat avec le CSAPA, l'ELSA a animé une journée d'actions: stand RDR, distribution de dépliants, test de monoxyde de carbone....</p> <p>Une journée intersectorielle a eu lieu sur le CHS avec diverses activités proposées (sortie en forêt, relaxation, jeux en lien avec le tabac...)</p> <p>Diverses interventions ont eu lieu cette année 2023 : l'animation de stands, la mise en place de modules incluant des données en tabacologie, les soins psychocorporels, la diététique ou encore des activités sportives.</p>
<i>Poursuite du travail de réseau</i>	<p>Les CSAPA du CHS Saint Ylie Jura sont toujours intégrés au sein de réseaux au niveau régional (GAFC) et national (RESPADD et FEDERATION ADDICTION).</p> <p>Des travaux sont élaborés autour de l'accompagnement et de l'appui aux professionnels de premier recours. L'élaboration de recommandations et/ou guides pratiques à destination de tout professionnel en lien avec des usagers ou patients souffrant d'une problématique addictive a émergé de ces travaux.</p>
<i>Consultations Jeunes Consommateurs</i>	<p>Externalisation de la CJC :</p> <p>Après un an d'intervention hebdomadaire à la MDA, le CSAPA Briand a évalué, en collaboration avec la MDA, la pertinence d'une intervention hebdomadaire et lui a préféré une intervention mensuelle avec des temps d'intervention selon les besoins de la MDA. Tous les premiers mercredis de chaque mois, le CSAPA Briand assure une permanence de 14h à 15h30. Le CSAPA Briand poursuit ses accueils CJC sur site.</p>
<i>Prévention en milieu scolaire, mise en place de conventions partenariales avec les lycées Nodier, Duhamel, Mont Roland et Pasteur Mont Roland de Dole, le lycée des</i>	<p>Le CSAPA intervient auprès des Établissements scolaires pour des séances de prévention des addictions. Le CSAPA est intervenu pour 17 jours sur ces programmes ponctuels, prévenant 350 élèves.</p>

Compagnons du Tour de France de Mouchard

UNPLUGGED, mise en place de conventions partenariales avec le collège Saint-Aubin

Le programme UNPLUGGED s'adresse plus particulièrement à des jeunes scolarisés au collège. Il repose sur le développement des compétences psychosociales, est déployé dans 24 pays européens et figure parmi les actions de prévention dites « probantes ». Il est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, destiné aux adolescents de 12 à 14 ans, qui met particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac, le cannabis et les écrans. Il comprend 13 séances interactives d'une heure menées en co-animation par un enseignant et un professionnel de la prévention, ayant chacun reçu une formation adaptée.

Cette année 2023, le CSAPA Briand a poursuivi ce programme sur le collège de Saint-Aubin, en dispensant quatre sessions de 13 séances, deux de janvier à juin 2023, la suivante d'octobre 2023 à mars 2024.

PRIMAVERA, mise en place de conventions partenariales avec les écoles primaires du Bassin Dolois

PRIMAVERA est un programme de prévention des conduites à risques et addictives, élaboré par des professionnels du champ de la prévention, à partir de leurs expériences de mise en œuvre de projets en milieu scolaire. Il contribue à la promotion d'un environnement favorable, en prévention universelle des conduites addictives. Ce programme de renforcement des compétences psychosociales s'adresse à un public d'enfants de 8 à 12 ans (du CM1 à la 5ème).

Le CSAPA Briand a poursuivi en 2023, son implantation sur les écoles élémentaires du Grand Dole.

Implication Programmes Probants

Deux professionnels du CSAPA Briand ont été formés au programme probant Protect.

Par ailleurs, le CSAPA Briand poursuit son investissement dans les comités de pilotage des programmes Protect et Candis afin, à terme de pouvoir être formé et dispensé ces programmes sur l'année 2024.

Formations

En collaboration et en co-animation avec l'ELSA, le CSAPA Briand a co-animé deux sessions de formations aux professionnels du CHS Saint-Ylie Jura, « Addictions : Compréhensions et Soins », formation Qualiopi. Une session en mars et l'autre en octobre.

Mme BOUVRET, cadre de santé du CSAPA, formée par le RESPADD au RPIB Tabac et Alcool, a animé une session RPIB Tabac et une session RPIB Alcool auprès des professionnels du CHS Saint-Ylie Jura

Réduction des Risques et des Dommages en milieu festif

Le CSAPA Briand est intégré au Pôle Festif Interrégional en participant à son Comité Stratégique ainsi qu'à ses Comités Opérationnels.

Dès lors, le lien avec le collectif départemental s'entend comme un partenariat local sur des actions ciblées en RDRD au sein desquelles les entités sont distinctes et visibles.

En 2023, l'équipe du CSAPA Briand a porté l'intervention de RDRD au festival No Logo. Il est intervenu sur les animations-concert de la ville de Dole et du Grand Dole, sur les manifestations de Scènes du Jura, du Moulin de Brainans et à Monnet-La-Ville.

Dispositif d'Appartements Thérapeutiques en Addictologie (DATA)

Un usager a pu se saisir de cette offre de soins en 2023. Par ailleurs, le CSAPA Briand a poursuivi son implication dans le Comité Stratégique et les rencontres inter-CSAPA.

Partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de Dole

Garanties Jeunes

Partenariat avec l'URA « Les Hirondelles »

Dans le cadre de la réorganisation de l'équipe du SPIP de Dole, le CSAPA Briand a tenté de reconduire les rencontres avec le SPIP. Cette rencontre n'a pu avoir lieu du fait des contraintes de chacun, cette année encore.

A la demande de la Mission Locale du territoire, et dans le cadre du programme « hygiène de vie » de la « Garantie Jeunes », le CSAPA a organisé des groupes d'échanges d'informations et de prévention autour des addictions, pour des jeunes de 16 à 26 ans. 20 jeunes ont été sensibilisés cette année 2023.

Le CSAPA Briand poursuit le travail en partenariat avec l'URA. Une convention a été élaborée. L'infirmière tabacologue du CSAPA/ELSA intervient à 0.20 ETP pour cette structure. Un médecin addictologue du CSAPA Briand intervient à 0.25 ETP à l'URA selon un emploi du temps défini.

5. Formation, développement des compétences et projets professionnels

- Mme RIGAUD a poursuivi son DU en Systémie en 2023 (2ième année).
- Des infirmiers ont assisté au colloque de la Fédération Addiction en mai 2023.

6. Perspectives 2024

Le CSAPA Briand poursuit ses missions en 2024.

Par ailleurs, le CSAPA Briand investira les nouveaux programmes probants Protect afin de répondre tant aux besoins de territoire qu'aux demandes des tutelles. Deux professionnels du CSAPA Briand sont formés.

Des conventions de partenariat seront signées avec les partenaires du territoire, tant de l'éducation nationale que des milieux culturels.

Le CSAPA Briand intègre les groupes de travail du Contrat Local en Santé Mentale du Pays Dolois afin de travailler sur l'axe 3 du CLSM.

En 2024, le CSAPA Briand déménagera vers des horizons encore méconnus à ce jour.

L'ACTIVITE DES SERVICES MEDICO-TECHNIQUES ET DE LA PHARMACIE

A. La médecine somatique

1. Présentation du service

Le service de médecine somatique est constitué, fin 2023, de 7 médecins généralistes :

- Un praticien hospitalier, 0.8 ETP, Cheffe de pôle
- 3 praticiens hospitaliers titulaires :
 - 1 ETP (0.8 ETP jusqu'en août 23)
 - 1 ETP (0.5 jusqu'en juillet 23)
 - 0.5 ETP
- 1 praticien contractuel à hauteur de 0.25 ETP
- 2 praticiens attachés à hauteur de 0.1 ETP

Cette organisation permet de proposer une permanence médicale sur le CHS de 9h00 à 18h00 et d'assurer ainsi une continuité de prise en charge de médecine générale dans les unités de soin.

Il est à noter un absentéisme important (arrêts de travail) cette année 2023, qui a demandé de nombreux remaniements et redistribution des références de service pour assurer cette continuité.

2. Activité du service

Nombre de réunions de la sous-commission médicale somatique (fusionnée avec le COMEDIMS) 1

Nombre de CME dans lesquelles la prise en charge somatique a été abordée 4

Actions du PAQSS annuelles réalisées ou en cours 95% (20/21)

Suivi de l'EPP prise en charge somatique initiale et au long cours 1

Participation des médecins généralistes à l'accueil des internes 2

3. Principales réalisations sur l'année écoulée

- Poursuite de la sensibilisation des internes à la prise en charge somatique 2 fois par an (présentation lors de l'accueil des internes par les médecins somaticiens).
- Suivi et traitement des événements indésirables concernant le PEC somatique.
- Participations des différents médecins généralistes aux sous-commissions de la CME (CLIN, CLAN, CLUD, COMEDIMS). Cette participation a été mise à mal cette année du fait des mouvements de personnel et de l'absentéisme.
- Participation lors des mises à jour dans le DPI de paramétrage concernant les bilans biologiques.
- Participation à la réalisation de protocoles, avec le service qualité.
- Début d'une réflexion sur le circuit des résultats d'examen d'imagerie.
- 2 audits sur la médecine générale ont été réalisés au CHS :
 - Dans les unités d'hospitalisation au long cours, beaucoup de points d'évaluation évoluent très positivement. Quelques points méritent un intérêt et une réflexion

pour trouver des pistes d'amélioration : les propositions d'arrêt des addictions, la recherche d'antécédents somatiques et un suivi du transit plus régulier.

- En ambulatoire, la prise en charge somatique reste à améliorer et nécessite une vigilance sur les troubles de santé cardio-vasculaires, les désordres métaboliques, les troubles du transit et la prise en charge addictions. La création de l'équipe mobile somatique devrait permettre de répondre à ces dépistages et suivis.

- Réflexion autour de la dématérialisation des certificats de décès.
- Rencontre avec les biologistes du CH Louis Pasteur (Dole) pour améliorer le rendu de résultats biologiques.
- Participation à l'écriture d'un appel à projet sur la modification des compléments nutritionnels.
- Mise en place d'une démarche palliative sur l'établissement.
- Rédaction d'un protocole prise en charge de l'hypoglycémie.
- Amélioration du circuit des examens complémentaires en privilégiant les consultations et examens dans les hôpitaux publics de proximité.
- Recrutement d'un kinésithérapeute.

4. Perspectives 2023

- Maintenir les EPP sur la prise en charge somatique et adapter le plan d'action.
- Finaliser une procédure et de nouvelles pratiques quant au circuit des résultats d'examens d'imagerie médicale : dématérialisation et mise en place d'une messagerie sécurisée.
- Stabiliser l'équipe de médecine somatique, reprendre les participations aux différentes instances.
- Mise à jour du paramétrage « bilan biologiques » sur CORTEXTE.
- Rédaction d'un courrier de sortie somatique systématique.
- Mise en place d'une formation aux gestes d'urgence à destination des internes et médecins du CHS.
- Améliorer la prise en charge nutritionnelle des patients.
- Optimiser les prescriptions d'examens biologiques.
- Démarrer l'activité de l'équipe mobile somatique.
- Mise en place d'une rencontre des médecins somaticiens des CHS de Novillars et la Chartreuse (Dijon).

B. Le Service d'Aide au Diagnostic

1. Présentation du service

Chef de Pôle : Dr PARENT Mélanie

Cadre de santé du Pôle Médico Technique : SAUCE Magali

Composition du Service d'Aide au Diagnostic :

- Une infirmière à 50 %,
- Une assistante médico-administrative à 60 %,
- Une cadre de santé assure l'encadrement du service (cadre hygiéniste),
- Une pédicure-podologue (3 vacations/mois),
- Une sage-femme (1 vacation/mois),
- Trois médecins vacataires.

Parmi ces médecins, on peut compter :

- Un chirurgien - dentiste (une vacation/semaine),
- Un oto-rhino-laryngologue (deux vacations/mois),
- Un cardiologue (deux vacations/semaine).

2. Activité du service

	2021	2022	2023
Cardiologue			
Consultation spécialisée	439	342	349
ECG	816	929	1044
Echo trans-thoracique	130	93	96
Chirurgien-dentiste	253	299	290
Oto-rhino-laryngologue	134	216	197
Podologue-pédicure	339	308	295
Sage-femme	/	8	40

3. Principales réalisations sur l'année écoulée

- Arrivée de M. JAGHRI Théo (kinésithérapeute) en janvier 2023 et du Dr LIGEY Ludovic (dentiste) en septembre 2023
- Départ du Dr L'HERITIER Gérard (dentiste) en novembre 2023
- Achat d'un fibroscope (consultation ORL)

NB : A noter que M. JAGHRI, kinésithérapeute, arrivé en janvier 2023, compte une file active pour 2023 de 60 patients, soit 221 séances de rééducation.

4. Formation, développement des compétences et projets professionnels

Les deux agents du S.A.A.D. ont suivi la formation « incendie ».

5. Perspectives 2024

- Recruter un OPH (les patients sont actuellement vus par une orthoptiste).
- Mise en place du trajet des résultats d'examen d'imagerie médicale via une messagerie sécurisée.
- Priorisation des lieux de RDV des médecines de spécialités : CHLP puis autre établissements.

C. La Pharmacie

1. Présentation du service

La pharmacie à usage intérieur (PUI) du CHS, emploie neuf personnes :

- Deux pharmaciens praticiens hospitaliers (1.6 ETP)
- Six préparateurs en pharmacie (recrutement en 2023 d'une préparatrice en vue du développement de la nouvelle activité de préparation des piluliers pour les EHPAD)
- Une adjointe administrative
- Une aide de pharmacie
- Et depuis le milieu d'année une cadre pour le pôle médico technique avec un temps dédié à la pharmacie

La PUI assure la dispensation de l'ensemble des médicaments et dispositifs médicaux stériles pour les patients des unités de soins du CHS et les résidents de l'EHPAD et du Foyer de Vie.

L'équipe pharmaceutique coordonne la gestion des achats auprès des laboratoires, l'approvisionnement et la détention sécurisée. Le Foyer de Vie bénéficie d'une dispensation journalière nominative et individuelle (DJIN).

L'équipe pharmaceutique participe activement à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse tout au long du parcours du patient.

Les pharmaciens procèdent à l'analyse de l'ensemble des prescriptions des unités d'hospitalisation complète du CHS et des établissements médico-sociaux et procèdent à des interventions et conseils de bon usage si besoin.

Les préparateurs en pharmacie hospitalière réalisent des visites régulières dans les unités de soins.

Un pharmacien participe aux séances d'éducation thérapeutique qui offrent, dans un atelier pluridisciplinaire, un espace de paroles permettant d'informer et d'éduquer le patient sur sa pathologie et ses traitements médicamenteux.

La PUI participe aux réflexions institutionnelles en étant membre de différentes instances (CME, COMEDIMS, CLUD, CLIN, CLAN, CSIRMT ...). Elle participe au groupe de travail du GHT portant sur la sécurisation du parcours thérapeutique du sujet âgé et aux réunions des groupements d'achat.

Les pharmaciens garantissent la continuité des soins en assurant une astreinte partagée avec les pharmaciens du CH Louis Pasteur.

2. Activité du service

Evolution de la consommation des médicaments par classe thérapeutique (en euros)

Classe thérapeutique	Montants			Evolution 2023/2022
	2021	2022	2023	
Neurologie et psychisme	252 645	277 351	209 034	-24.63%
Gastro-entérologie	56 034	59 433	57 684	-2.94%
Dermatologie	13 443	23 729	9 478	-60.06%
Cardiologie	12 403	19 046	14 015	-26.41%
Hématologie	26 149	14 916	26 007	74.36%
Cancérologie	15 732	9 490	2 753	-70.99%
Infectiologie	8 547	8 646	15 557	79.93%
Système respiratoire	3 492	4 093	4 885	19.35%
Divers	13 770	16 790	21 613	28.73%
TOTAL	402 215	433 494	361 026	-16.72%

Consommation de produits thérapeutiques par pôles (en euros)

Pôles	Montants			Evolution 2023/2022
	2021	2022	2023	
Service d'aide aux diagnostics	3 319	3 048	3 455	13.35%
Pôle Adulte Dolois	82 710	73 717	64 841	-12.04%
Pôle Adulte du Triangle d'Or	47 947	40 973	38 031	-7.18%
Pôle Adulte Lédonien	67 719	83 058	40 989	-50.65%
Pôle Adulte du Haut-Jura	46 806	62 236	55 974	10.06%
Pôle de Géroto-Psychiatrie	49 563	46 887	57 741	23.15%
Pôle Infanto-Juvénile :				
- Secteur Nord	4 233	5 522	4 576	-17.13%
- Secteur Sud	408	428	672	57.01%
EHPAD	82 626	100 207	82 735	-17.44%
Foyer de vie	16 884	17 418	12 012	-16.72%
TOTAL	402 215	433 494	361 026	-16.72%

Consommation des 6 classes pharmaceutiques les plus prescrites par pôle (en euros)

	Neurologie		Gastro/Métabolisme		Dermatologie		Cardiologie		Hématologie		Infectiologie	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Service d'Aide aux Diagnostics	623	446	284	141	188	167	303	245	0	0	1 320	2 062
Pôle Adulte Dolois	51 121	43 710	9 360	8 988	1 339	894	1 583	881	3 137	2 024	1 075	2 287
Pôle Adulte du Triangle d'Or	32 827	27 683	4 442	3 540	765	725	897	821	438	941	360	3 159
Pôle Adulte Lédonien	67 332	28 895	8 501	8 088	1 431	908	1 595	669	688	424	1 406	388
Pôle Adulte du Haut-Jura	47 726	35 571	6 994	9 091	1 432	1 221	1 973	1 616	868	823	675	780
Pôle de Géro-nto-Psychiatrie	21 832	21 072	8 154	8 127	826	905	4 760	3 044	2 807	16 829	624	3 049
Pôle Infanto-Juvenile :												
- Secteur Nord	1 740	2 177	331	275	510	488	101	99	33	53	1 045	1 102
- Secteur Sud	146	211	6	17	197	155	38	122	0	0	0	0
Sous total budget général	223 347	159 765	38 072	38 267	6 688	5 463	11 250	7 497	7 971	20 644	6 505	12 827
E.H.P.A.D.	41 176	37 881	18 607	17 151	16 545	3 712	7 565	6 333	6 777	5 276	1 947	2 390
Foyer de Vie	12 828	11 388	2 754	2 266	495	303	231	185	168	87	194	340
TOTAL	277 351	209 034	59 433	57 684	23 728	9 478	19 046	14 015	14 916	26 007	8 646	15 557

3. Principales réalisations sur l'année écoulée

- Préparation de la certification avec remise à jour de nombreux documents qualité
- Réalisation d'audits sur le circuit du médicament dans tous les services intra et extrahospitaliers (exception : Saint Claude/Morez)
- Mise en place de l'Escape Game « *Never Events* » sur les médicaments à risque au CHS. 1^{ère} journée de formation le 08/12/2023.
- Lancement du projet de préparation des doses à administrer (PDA) en EHPAD (Aberjoux, Iris) : écriture du projet, identification des zones de préparation / contrôle et réorganisation des locaux, demandes de devis pour le matériel.
- Participation aux ateliers et formations « *Hopital Manager* » (nouveau DPI)
- Participation à l'enquête CLOZAPINE pilotée par le réseau PIC
- Formation incendie de 16 agents du Pôle Médico Technique

4. Perspectives 2024

- Préparation des doses à administrer (PDA) en EHPAD (Aberjoux et Iris) et réorganisation du travail des préparateurs en pharmacie hospitalière.
- Préparation de l'évaluation des ESSMS : Audits circuit du médicament en EHPAD et au Foyer de Vie, remise à jour documents qualité
- Déploiement de la formation sur les médicaments à risque (Escape Game *Never Events*)
- Ecriture et réflexion autour de l'automatisation de la Préparation des Doses à Administrer des formes orales sèches
- Préparation du dossier de demande de renouvellement de l'autorisation de la PUI à l'ARS
- Poursuite de la participation aux ateliers et formations « *Hopital Manager* » (nouveau DPI)
- Formation Cpagei pour tous les agents de la pharmacie afin de pallier à une sous-utilisation de ce logiciel institutionnel et d'améliorer la gestion des stocks et les commandes.
- Nouvelle activité d'éducation thérapeutique en hôpital de jour (Pharmacien + IPA)
- Etude de faisabilité de la conciliation médicamenteuse en EHPAD (site des Aberjoux)

D. La Cellule d'hygiène hospitalière

1. Présentation du service

Le service est constitué de 2 professionnels dont 1 est titulaire d'un DU en Hygiène hospitalière :

- Une Cadre de santé à 100%
- Une IDE à 50%

Cette organisation permet de garantir une permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 et d'assurer une continuité de la prévention des infections associées aux soins dans les unités de soins intra et extrahospitalières ainsi que dans les EMS rattachés.

2. Activité du service

Actions	Bilan 2023
Réviser et valider la "Politique du risque infectieux »	- Fait le 21/11/23
Garantir un fonctionnement optimal du CLIN	3 réunions : - 27/04 - 07/09 - 14/12
Tableau de bord "gestion du risque infectieux" : indicateurs et cibles ; intégrer les objectifs et leur suivi dans les objectifs de pôle personnalisés	92,10 % des actions du programme du CLIN de réalisées (35/38)
Poursuivre les réunions des référents hygiène et améliorer le taux de présence	4 réunions : - 07/03 - 01/06 - 07/09 - 23/11 } 22,18 % de présentéisme
Poursuivre les réunions des référents bionettoyage et assurer un taux de présence satisfaisant	3 réunions : - 20/02 - 12/06 - 16/10 } 52,56 % de présentéisme
Présenter le PG du CLIN et le bilan (n - 1) aux différentes instances (CDU – CSIRMT – CME)	CME : 14 /09 CSIRMT : 19/09 CDU : 21/09
Evaluer le plan d'actions relatif au DARI (Document d'Analyse du Risque Infectieux) à l'EHPAD	94,2 % au 21/12/2022
Ecrire la procédure : ○ Fiche de suivi soins d'escarres et pansement ○ Cheik-liste surveillance cathéter veineux	Faits le 11/09/24

Actions	Bilan 2023
Réaliser la surveillance des infections et autres nécessitant des mesures	<ul style="list-style-type: none"> - 3 cas de BMR (bactéries multi-résistantes) => Alerte de Médilys que pour le premier trimestre et que pour janvier) - 21 cas de BHRE contact/porteur (Bactéries hautement résistantes émergentes) - 1 cas de clostridium difficiles - 28 épisodes IRA (infection respiratoire aigües) - 1 épisode GEA (Gastro entérite aigüe) - 1 cas d'hépatite B - 1 cas de tuberculose - 2 épisodes de présence de puces
Réaliser l'ensemble des prélèvements et analyses d'eau (ECS et eau d'alimentation), de surfaces, alimentaires et d'air le cas échéant, conformément au calendrier interne, en regard de la réglementation ; mettre en œuvre les actions correctives et assurer l'évaluation de leur efficacité	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvements de surfaces = 1250 prélèvements => 96,72 % de conformité (41 prélèvements non conformes) - Analyses d'eau alimentaire = 13 analyses => 100% de conformité - Analyse de chlore = 52 analyses 98,07 % de conformité (1 non conforme) - Analyses d'eau chaude sanitaire =73 analyses 89,04 % de conformité (8 non conformes) - Analyses alimentaires = 90 analyses 93,33 % de conformité (6 non conformes)
Participation aux journées du CPIAS	4 en présentiel + 4 webinaires
Gérer l'infectio-vigilance ascendante et descendante et Remplir les différentes plateformes de signalements covid 19 => E- sin + woozanoo,	<ul style="list-style-type: none"> - 3 alertes descendantes - 4 alertes ascendantes (3 VOOZANOO – 1 E-SIN)
Participer à l'enquête nationale de prévalence des infections nosocomiales	Fait le 23 juin 2023 234 patients/240 3 IN => 0.39%
Suivre le score du Document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI) à l'EHPAD	94,2 % des attentes
Améliorer la participation des nouveaux professionnels ASHQ aux actions de formation théorique / EPP dispensées par la cellule hygiène	4 jours de formation => 27 agents 7 EPP pour le CHS + 9 EPP foyer de Val Cuisance (Etapas) (En complément 2 demi-journées pour les ASI) (Agents de Service Intérieurs = 11 agents)
Améliorer la participation des professionnels soignants aux actions de formation théorique	11 jours de formation = 63 agents (dont 2 spécifiques : 1 à St Claude HDJ adulte + 1 pour Pharen'dole et Guidance)
Participation active à la journée mondiale de l'hygiène des mains du 5 mai 2023	Sensibilisation des professionnels (122) <ul style="list-style-type: none"> - Au self : 113 agents de sensibilisé toutes catégories professionnelles confondues - Au Bruyères : 7 agents - Au Mélèzes : 2 agents

Actions	Bilan 2023
Sensibiliser les professionnels à l'hygiène des mains : services de soins et d'hébergement, restauration, blanchisserie, Services techniques, ambulanciers (boîte à coucou)	Sensibilisation des professionnels (71) <ul style="list-style-type: none"> - Service restauration : 28 agents - Aberjoux : 7 agents - Mimosas : 13 agents - Peupliers : 4 agents - Pins : 7 agents Pont du Navoy : 12 agents
Sensibiliser les patients /résidents à l'hygiène en générale (hygiène des mains, hygiène de vie, hygiène BDP, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Journée Hygiène du 12 octobre - HBDP => au Acanthes 20 patients => au Brunelles : 3 patients <ul style="list-style-type: none"> - Hygiène des mains => pont du Navoy : 5 patients
Organiser une journée Hygiène pour tous (personnels, patients, résidents, famille) en 2023	Le 12 octobre 2023 138 visiteurs (55 professionnels, 4 visiteurs – 79 personnel) + 21 animateurs
Augmenter la consommation de SHA Généraliser les distributeurs de 1L à l'entrée des services et à l'entrée des salles à manger (avec accord médical et de la sécurité incendie) Mettre en place des posters de consommation de SHA individualisés par services avec les attentes de l'HAS	ICSHA : 82% - Classe B – 1009 L (13 L en moins qu'en 2021) => Plateforme Qualhas Volume minimal attendu 1224,96L) Consommation de SHA en 2023 services de soins et EMS : 1165,8 L (CHS pour 2022 => 1452,5 L – Pour 2021 => 1706,8 L – Pour 2020 =>3009 L - Pour 2019 => 1119,800 L) 31 posters distribués dans les services de soins (hospitalisation complètes + CMP/HDJ) et d'hébergements (foyer de vie + EHPAD du CHS)
Mise en place de Traceur ciblé	Acanthes (29 agents) - Erables (4 agents) + sensibilisation Mimosas (12 agents) - Mélèzes (8 agents)

3. Perspectives 2024

- Poursuivre toutes les actions de 2023 et mettre en place le programme du CLIN 2024
- Mettre en place le DAMRI (Démarche d'Analyse et Maîtrise du Risque Infectieux) dans les EHPAD en remplacement du DARI (Document d'Analyse du Risque Infectieux)
- Répondre à l'enquête nationale de prévalence dans les EHPAD => 4 de nos EHPAD tirées au sort /5 (Aberjoux, Centre Brantus, Muriers, Iris). La dernière date de 2016 « Prev'EHPAD ».

E. Le Département d'Information Médicale

1. Présentation du service

Le DIM est composé d'un médecin psychiatre hospitalier à mi-temps et de deux techniciennes de l'information médicale.

Accord de télétravail pour les 2 techniciennes de l'information médicale pour 20 jours à partir du 1^{er} janvier 2024.

Ses missions sont :

Suivi de l'activité médicale

- Réunions de cotation diagnostique pour les intervenants non médecins.
- Production d'indicateurs de pilotage médico-économique en cohérence avec les objectifs des pôles : tableaux d'activité par UF produits trimestriellement.
- Recueil de l'activité et valorisation des séjours MCO. Transmission mensuelle de l'activité MCO à l'ATIH.
- Mise à jour des procédures d'export des données PMSI.
- Export mensuel de l'activité RIMPSY.
- Recueil des informations nécessaires à la transmission trimestrielle du fichier supplément transport « FICHCOMP Transport » à l'ATIH. Collaboration avec le service transport et les finances.
- Mise à jour du FICHCOMP isolement contention conformément aux instructions ATIH.
- Adaptation du recueil d'activité en conformité avec les notices techniques de l'ATIH : modalités de prise en charge en hôpital de jour, code lieu, recueil d'activité des maisons d'arrêt et de télé expertise, recueil d'activité pour les IPA.

Dossier patient informatisé (DPI) / dossier patient

- Travail sur la refonte polaire, avec reprise du fichier structure de CORTEXTE.
- Refonte polaire : mise à jour de toute la bureautique de CORTEXTE.
- Déploiement du DPI au foyer de vie les 4 saisons.
- Réflexion sur le circuit des résultats d'imagerie médicale.
- Mise à jour du PAQSS « Dossier Patient ».
- Formations des nouveaux agents.
- Formation des nouveaux internes et médecins.
- Sélection de dossiers patients pour audits multi thème, personnes âgées EPP prescription médicamenteuse, PEC patients suicidant, audit flash SAAD, audit isolement contention, pédopsychiatrie HC, audit résidents EHPAD, EPP tenue du dossier HJ adulte.
- Mise à jour des procédures dossier patient.
- 2 COPIL « Dossier Patient », dont un spécifique refonte polaire.
- Participation aux réunions de paramétrage HM.
- Transmission de dossiers patients aux usagers ou ayant droits. Suivi des indicateurs avec réalisation du tableau de bord « Dossier Patient ».

Identito-vigilance

- La cellule opérationnelle s'est réunie 5 fois (IV primaire et IV secondaire).
- Préparation et mise à jour du processus (PAQSS) en vue de la certification : 5 réunions.
- Suivi des indicateurs Identito-Vigilance (IV) avec réalisation du tableau de bord « identification du patient à toutes les étapes de la prise en charge ».
- Poursuite du travail régional (CIVR) avec le REQUA et l'ARS pour l'harmonisation des procédures Identito Vigilance.

- Maintenance de l'identité : contrôle et gestion des identités par la Cellule d'Identito Vigilance (doublons, collisions, erreurs, etc.).
- Poursuite du déploiement de la photo dans le Dossier Patient Informatisé (Pins).
- Réflexion et écriture de la procédure pour la mise en place des bracelets d'identifications des patients aux Erables.
- Formation à l'Identito Vigilance secondaire : 21 agents formés.
- Formation à l'Identito Vigilance primaire : 3 AMA et nouvel agent du BDE formés.
- Reprise des différentes procédures IV avec le service qualité.

2. Perspectives 2024

- Mesure de l'impact de la réforme de financement au regard de l'activité.
- Dialogue médico-économique à mettre en œuvre avec les nouveaux chefs de pôle suite à la refonte polaire.
- Adaptation du recueil d'activité en adéquation avec les évolutions du guide méthodologique du RIMP.
- Définition de nouveaux indicateurs d'activité suite à la refonte polaire.
- Contrôle qualité des données RIM Psy et MCO - tendre à l'exhaustivité des données. Collaboration avec le BDE, les AMA, les professionnels de santé.
- Formation CIM10 des intervenants non médicaux.
- Réception, tests, paramétrage et installation des nouvelles versions Cortexte.
- Mise à jour du paramétrage des examens biologiques avec le laboratoire du CH de Dole.
- Poursuite de la formation de tous les agents nouvellement arrivés au DP et à l'IV (primaire et secondaire).
- Travail en collaboration avec le service informatique pour la mise en place future d'HOPITAL MANAGER.
- Déploiement du DMP.
- Déploiement de la messagerie sécurisée MS SANTE.

LA DEMARCHE QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES

L'année 2023 a été marquée par la préparation et la visite de certification de la HAS. Une campagne de sensibilisation à la démarche qualité a été réalisée auprès des cadres de santé ainsi que les fonctions support. De nombreux exercices patient traceur, traceur ciblé, parcours traceur ont été effectués par les équipes pluridisciplinaires au sein des unités.

La collaboration avec le REQUA (Réseau qualité de Bourgogne Franche-Comté) et l'ERAGE (Equipe régionale d'appui à la gestion des événements indésirables) a été poursuivie. Elle a permis des actions de formation destinées aux professionnels, des retours d'expérience, la réalisation d'EPP et l'analyse d'évènements graves, ainsi que la démarche qualité médico-sociale.

La Commission des Usagers (CDU) a poursuivi ses missions, les représentants des usagers (RU) ont maintenu leur implication dans divers groupes de réflexion notamment dans la préparation de la sortie des patients, le groupe accueil et le projet d'établissement. Le bilan relatif aux droits des usagers est intégré au rapport d'activité de la CDU. Les RU ont également bénéficié de deux temps de sensibilisation à la certification et la démarche qualité au CHS.

La gestion des événements indésirables et des risques potentiels a été assurée tout au long de l'année. Le service qualité a collaboré au quotidien avec les équipes médico-soignantes, mais aussi de nombreux autres acteurs, tels que la Direction des Soins, la Direction en charge de la sécurité, la Direction des Ressources Humaines, le groupe gestion de la violence et de l'agressivité, la pharmacie, les vigilants sanitaires, les référents de sécurité sanitaire, la cellule hygiène, et les nombreuses commissions et groupes de travail opérationnels.

1. Le management institutionnel et opérationnel

L'organigramme du service « Qualité & Gestion des risques » est identique à celui de la fin 2022. Mme Céline CHARTON, cadre supérieur de santé et Mme Marion MANZONI, technicienne qualité assurent les missions de qualité et gestions des risques. Mme Anaïs REYMOND, technicienne qualité, est venue renforcer l'équipe le temps de la certification. M. Laurent MILLOT, cadre supérieur de santé, effectue également des missions au service Qualité.

Mme Arielle FOREY assure les fonctions de directrice qualité. Mme Marion MANZONI, technicienne qualité, est responsable qualité. Mme Céline CHARTON est coordonnatrice gestion des risques associés aux soins. Les missions QGDR sont assurées par les différents membres du service qualité tout au long de l'année, en collaboration avec le Président de la CME.

Les fonctions réglementaires assurées par le responsable qualité en collaboration avec les autres membres de l'équipe qualité :

- Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, depuis le 25 mars 2011 (décret n° 2010-1408 du 12 novembre 2010),
- Responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse, depuis le 17 février 2012 (arrêté du 6 avril 2011).

Les instances, commissions et comités se sont réunis en 2023 :

CME	S'est réunie 4 fois au cours de l'année : le 24 mars, le 09 juin, le 15 septembre et le 08 décembre. Des travaux sur le thème de la qualité, la sécurité des soins et/ou le droit des usagers ont été mis à l'ordre du jour des quatre séances.
CDU	S'est réunie 4 fois en séance plénière : le 22 mars, le 15 juin, le 21 septembre, et le 12 décembre et quatre fois en bureau : le 22 février, le 24 mai, le 06 septembre et 29 novembre.

COQUAVIRIS (fusion du COQUA, de la COVIRIS et du collège EPP)	s'est réuni 2 fois : le 22 février et le 19 décembre.
CREX (Comité de Retour d'Expérience)	S'est réuni 4 fois : le 07 mars, le 06 juin, le 12 septembre et le 14 novembre.
COPIL qualité EHPAD	S'est réuni 5 fois : le 31 janvier, le 02 mars, le 01 juin, le 06 septembre, et le 07 décembre.
COPIL qualité du Foyer de vie et COPIL qualité du CSAPA	Ne se sont pas réunis en 2023.

L'organisation du pilotage des processus au 31 décembre est la suivante :

Processus / Thématique	Pilote	Copilote	Référent qualité	Commission
Qualité & gestion des risques	A. FOREY	C. CHARTON	M. MANZONI	COQUAVIRIS / EPP
Gestion du risque infectieux	A. AMSALLEM	N. HUMBLLOT	M. MANZONI	CLIN
Droits des patients	Dr BARBA	A. FOREY	C. CHARTON	CDU
Parcours patient	Dr BARBA	A. FOREY	C. CHARTON	CME / CSIRMT
PEC nutritionnelle	Dr CUSSEY VITALI	A PORTOLEAU	M. MANZONI	CLAN
PEC somatique	M. PARENT	M. MALLÉN	C. CHARTON	COMEDIMS
PEC médicamenteuse	B. RIVAL	A. AMSALLEM	C. CHARTON	COMEDIMS
Dossier patient	Dr REBRAB	J. ROSSIGNOL	C. CHARTON	COPIL DP
Identification du patient à toutes les étapes de la prise en charge	Dr REBRAB	S. VINCENT	C. CHARTON	CIV
PEC douleur	Dr. MALLÉN	B. RIVAL / M. CREUZE	M. MANZONI	CLUD
PEC fin de vie	Dr MORLET	S. VINCENT	C. CHARTON	CME / CSIRMT
Système d'information	B.GUILLEMIN	S. NEYRAT	M MANZONI	COPIL SI GHT
Qualité de vie au travail	G. DUCROCQ	L. GUICHARD	A. FOREY	CHSCT

2. La démarche qualité

✓ Principales réalisations 2023

<i>L'approche processus</i>	Elle a été maintenue en 2023, le suivi des 11 processus et des 2 sous processus de la prise en charge du patient (la prise en charge des troubles nutritionnels et la prise en charge somatique) est assuré par un trinôme pilotes/copilotes/service qualité.
<i>Le tableau de bord « qualité & sécurité des soins » et la contractualisation interne</i>	Au cours de l'année, chaque volet a été amélioré afin d'identifier pour chaque indicateur, le responsable du recueil, la méthode de calcul, les sources d'informations, les éventuels primo-recueils, les évaluations et EPP à réaliser pour recueillir le résultat, la période de recueil au cours de l'année.
<i>La gestion documentaire</i>	La gestion documentaire est mise à jour en continue (50 documents ont été créés ou mis à jour en 2023). Depuis avril, SESAME, le logiciel de GED, permet aux professionnels d'avoir accès à tous les documents qualité en vigueur. Les classeurs papiers ont été supprimés des services intra. Ils sont à disposition au bureau de coordination de chaque pôle. Les services ambulatoires ont conservé le mode papier. Lors de nouvelles procédures ou procédures mises à jour, un mail est envoyé aux professionnels concernés. Les cadres sont chargés de donner l'information aux équipes.

En 2023, les audits ont été réalisés.

- **L'évaluation des hospitalisations inadéquates** : un audit a été réalisé en octobre 2023. 24 patients sur l'ensemble du CHS sont inadéquats dans le service, et 32 pour lesquels la journée en psychiatrie n'est pas justifiée.
- Concernant **l'évaluation de la prise en charge du patient suicidant et son suivi** : Le groupe EPP s'est réuni 1 fois en 2023. L'audit des dossiers 2023 sera réalisé courant février 2024. Les membres de l'EPP ont participé au dispositif « 60 minutes chrono » proposé par le RéQua. Ce dispositif est un temps d'échange où le thème évoqué ce jour-là est « l'évaluation du risque suicidaire, l'utilisation des échelles, traçabilité dans le dossier patient ».
- A propos de **l'évaluation d'isolement et de la contention** : l'audit sur la qualité de la prescription. Les résultats ne sont pas satisfaisants, notamment sur la traçabilité des alternatives mises en œuvre, la reprise avec le patient et l'équipe après la levée de mesure. Les prescriptions ne sont pas toutes réalisées sur le temps réel d'isolement, notamment sur les isolements séquentiels en journée. De ce fait les surveillances paramédicales sont insatisfaisantes. La pertinence du recours à l'isolement et à la contention n'a pas été auditée en 2023. (Prévue février à juin 2024).
- **La prise en charge somatique** a fait l'objet d'une campagne obligatoire QUALHAS pour les unités d'admission. La traçabilité des antécédents, de la réévaluation de la douleur, de la mesure du périmètre abdominal et des actions d'arrêt ou de réduction à la consommation du tabac est à améliorer. Le service qualité travaille en étroite collaboration avec le DIM, la Direction des Soins et la CME afin de faire évoluer les outils du DPI. Concernant la prise en charge somatique dans les unités au long cours, un audit a été réalisé.

Le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS)

La démarche qualité à l'EHPAD

L'évaluation de chaque volet est réalisée au minimum annuellement sous l'impulsion du pilote de la commission dédiée.

Pour la plupart des processus, il existe un indicateur de suivi de la réalisation des actions du PAQSS (96% d'actions en cours ou finalisées / prévisionnel).

La prochaine évaluation externe est prévue pour juin 2024.

En 2023, l'établissement est accompagné par l'équipier mobile du RéQua MS. Le pilotage de la démarche est assuré par Mme Nathalie FABRE, Directrice déléguée de l'EHPAD. Au sein de l'équipe qualité, Mme Marion MANZONI assure l'accompagnement méthodologique. Le COPIL EHPAD s'est réuni 5 fois sur l'année 2023 (le 31 janvier, 02 mars, 01 juin, 06 septembre, et le 7 décembre).

Les principales actions réalisées sur 2023 sont les suivantes :

- Mise à jour des procédures et protocoles qualité
- Réalisation audit tenue du dossier résident
- Réalisation de l'EPP Dépistage, prévention et prise en charge de la dénutrition chez la personne âgée
- Réalisation de l'EPP Prescription médicamenteuse chez la personne âgée
- Réalisation enquête de satisfaction du résident et familles/responsable légal
- Auto-évaluation de l'EHPAD

<p><i>La démarche qualité au Foyer de vie</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actualisation du projet Qualité, sécurité des soins et gestion des risques de l'EHPAD. <p>Pour rappel, le foyer de vie a réalisé son évaluation interne le dernier trimestre 2022. La prochaine évaluation externe est prévue pour juin 2024. Le management et l'accompagnement étaient identiques à celui de l'EHPAD à la différence de la représentation de la direction qui était assurée par Mme TRILLARD.</p> <p>Le COPIL qualité ne s'est pas réuni sur l'année 2023.</p> <p>Le programme de travail 2024 sera basé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'autoévaluation ➤ L'évaluation externe ➤ Les actions du PACQ ➤ Le développement de l'autodétermination ➤ Le développement de l'inclusion dans la cité ➤ Le développement de partenariats ➤ Le développement de collaborations interservices - Pôle Transversal dans le parcours des usagers
<p><i>La démarche qualité au CSAPA</i></p>	<p>L'évaluation externe du CSAPA a eu lieu le 29-30 juin 2023.</p> <p>Les cotations obtenues par chapitre sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 1 : la personne = 4/5 - Chapitre 2 : les professionnels = 4/5 - Chapitre 3 : l'ESSMS = 3,93/5 <p>Les objectifs pour 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certification LSST (Lieu de Santé Sans Tabac) niveau argent.

3. La gestion des risques

✓ Principales réalisations 2023

<p><i>Les signalements d'événements indésirables et risques potentiels</i></p>	<p>La Direction qualité & gestion des risques a recensé 559 signalements en 2023. Elle s'est efforcée de maintenir la gestion quotidienne (définition de la typologie et validation de la criticité - traitement - suivi des plans d'actions - retour au déclarant) La mise en place de l'outil SESAME permet au service qualité un gain de temps sur l'enregistrement des fiches d'événements indésirables et un meilleur retour au déclarant.</p> <p>Les responsabilités ont été revues au sein du service : Mme Céline CHARTON est positionnée en n°1 dans le traitement et le suivi.</p>
<p><i>Les événements indésirables graves associés aux soins (EIGAS)</i></p>	<p>Au cours de l'année, huit EIGAS ont été recensés par le coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins. Cinq ont fait l'objet d'analyses pluridisciplinaires avec l'accompagnement de Mmes Marion MANZONI, Céline CHARTON, d'un cadre et de l'ERAGE. Deux ont été clôturés par l'ARS. Les actions d'amélioration sont suivies par les cadres.</p>
<p><i>Les erreurs et presque erreurs médicamenteuses</i></p>	<p>Cinq signalements d'erreurs / presque erreurs médicamenteuses ont été réceptionnés en 2023 par le responsable qualité de la prise en charge médicamenteuse (3 erreurs en 2022). L'ensemble des erreurs a été étudié par les pharmaciens et le coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins. Une seule erreur a été l'origine d'un EIGAS.</p>

La gestion de la violence

Le groupe « gestion de la violence et de l'agressivité » s'est réuni 5 fois au cours de l'année (153 signalements d'événements indésirables liés à la violence ont été traités). D'autre part, la Direction chargée de la gestion des risques a poursuivi le signalement des actes de violence à l'ONVS, 115 événements indésirables ont été déclarés par l'établissement.

4. Perspectives 2024

✓ *La démarche qualité*

<i>A propos des tableaux de bords et des indicateurs nationaux (IQSS)</i>	Poursuivre les actions destinées à garantir le recueil des données nécessaires à l'élaboration des tableaux de bord annuels. Informer et poursuivre l'adaptation des évaluations internes et des tableaux de bord impactés. Communiquer auprès des équipes les résultats des indicateurs et acculturer les équipes.
<i>Certification HAS V.2020</i>	Réaliser les actions inscrites dans le PAQSS en lien avec la visite de certification. Analyser systématiquement tous les EIG (gravité 4 et 5).
<i>La gestion documentaire</i>	Poursuivre la dynamique de déploiement de SESAME (GED et EI).
<i>EPP</i>	Poursuivre la réorganisation des évaluations de façon à les sécuriser ; pérenniser le suivi des EPP par le COQUAVIRIS ; valoriser les EPP au travers du tableau de bord.
<i>Le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS)</i>	Poursuivre la gestion du programme par les trinômes de pilote/copilote/ service qualité et garantir la mise à jour de celui-ci. Améliorer la démarche pour les processus « Qualité de vie au travail » et « Gestion du système d'information ». Formaliser et suivre les actions d'amélioration en lien avec les audits, les EPP, les IQSS, et les EI.
<i>La démarche qualité pour le secteur médico-social</i>	Apporter une aide méthodologique à la réalisation des évaluations externes de l'EHPAD et du Foyer de vie, à l'élaboration et au suivi des programmes d'amélioration de la qualité.

✓ *La gestion des risques*

<i>Evénements indésirables (EI) et risques potentiels</i>	Sensibiliser les équipes au signalement du presque-accident et à l'analyse des EI.
<i>Les EIGAS et les erreurs médicamenteuses</i>	Garantir le respect des délais concernant la transmission des informations à l'ARS et la réalisation des analyses de tous les EI dont la gravité est cotée 4-5 par le service qualité.
<i>La gestion des risques professionnels</i>	Assurer la mise à jour du document unique pour les nouvelles structures. Mettre en œuvre les analyses des accidents du travail. Développer le tableau de bord QVT et sa gestion.
<i>La gestion des crises</i>	Réaliser les exercices incendie au regard des fréquences réglementaires; poursuivre la formation incendie des professionnels ; réaliser un exercice plan blanc annuel.

LA DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES

1. Missions et activités

La Direction des Soins a poursuivi ses missions de mise en œuvre du projet de soins et des activités paramédicales dans un souci constant d'assurer des soins de qualité et en toute sécurité pour les usagers malgré un contexte difficile en lien avec des départs de médecins psychiatres qui ont nécessité une nécessaire réorganisation de l'offre de soins.

La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT) s'est réunie 4 fois en 2023 (mars, juin, septembre et décembre). Plusieurs thématiques ont été abordées :

- La présentation des rapports et projets institutionnels :
 - ✓ Bilan de l'activité 2022 de la direction des soins
 - ✓ Bilan du projet de soins 2018/ 2023
 - ✓ Projet d'établissement 2023- 2027
 - ✓ Rapport de la CDU
 - ✓ Rapport isolement/ contention 2022
 - ✓ Point d'étape DPI Pandore

- Qualité, gestion des risques :
 - ✓ Rapport qualité gestion des risques
 - ✓ Point certification :
 - Evaluation externe Foyer de Vie, CSAPA et EHPAD
 - Résultats des patient traceurs/ Parcours traceurs/ Audits ciblés/ Parcours ciblés
 - ✓ Présentation des politiques :
 - Risque infectieux
 - Qualité de vie au travail
 - ✓ Présentation du bilan et des orientations du CLAN/CLIN/CLUD
 - ✓ Le retour de l'audit multi thèmes de la Direction des Soins
 - ✓ Présentation des résultats de l'audit sur la pertinence des journées d'hospitalisation en psychiatrie

- Le plan de formation continue 2023

- La modification de la convention constitutive et du règlement intérieur du GHT

La présidente de la CSIRMT, Mme FOREY, participe en tant que membre de droit au Directoire et à la CME, instances de concertation et décisionnelles de l'établissement. M. ROSSIGNOL est membre du Directoire en tant que représentant du personnel non médical.

Suite aux élections de la CSIRMT, les représentants de la CSIRMT aux diverses instances ont été et sont les suivants :

- Pour le Conseil de Surveillance (CS), Mme VINCENT, cadre supérieure de santé jusqu'à juin 2023 puis M. SANZARI, infirmier
- Pour la Commission Médicale d'Etablissement (CME), M. STAUB, cadre de santé, jusqu'à juin 2023 puis Mme VINCENT, cadre supérieure de santé
- Pour la Commission des Usagers (CDU), Mme JEANNAUX, faisant fonction cadre de santé

Le nombre de réunions de l'encadrement supérieur est de 48 en 2023. Plusieurs interventions lors de ces réunions :

Mme DUCROCQ : Politique de rémunération des astreintes.

Mmes DUCROCQ et CHAMBARD : Plan de formation 2024.

Mme THABARD : les budgets activités / séjours.

Mmes DUCROCQ et GUICHARD : Information tableau de suivi des astreintes cadres

Mmes JAFFARD et THABARD : FICOM.

Pour l'encadrement soignant, 10 réunions plénières ont permis de partager les travaux menés par les professionnels rattachés à la Direction des Soins, les thématiques présentées ont été les suivantes :

- Le projet médico-soignant 2023-2027
- Le rapport isolement / contention 2022
- La refonte polaire
- Retour sur la visite du contrôleur général des lieux de privation de liberté
- Présentation de l'association Croix marine
- Présentation de l'unité psychiatrique pour personne âgée (UPPA)
- Retour sur l'accueil des étudiants/ questionnaire de satisfaction
- Présentation de l'atelier « un temps pour soi »
- Présentation de l'audit externe du CSAPA
- Présentation de la plateforme SESAME : déclaration des EI
- Pour la qualité et la sécurité des soins :
 - ✓ Points certification : patients traceurs/ parcours traceurs/ présentation du programme de la visite de certification
 - ✓ Présentation des résultats de la campagne QUALHAS en CMP, des IQSS prise en charge somatique, tenue du dossier patient
 - ✓ Retour sur l'audit multi thèmes de la direction des soins
 - ✓ Retour sur l'audit de la pertinence des journées d'hospitalisation en psychiatrie
 - ✓ Présentation des EPP isolement / contention
 - ✓ Information sur la formation hygiène et la journée hygiène du 12/10/2023
 - ✓ Information CLIN/ CLAN/CREX
 - ✓ Information sur l'analyse des EIG- niveau de criticité de 4 et 5
 - ✓ Information sur l'urgence vitale
 - ✓ Information sur le document AES
 - ✓ Rappel sur les recommandations concernant la légionnelle
 - ✓ Processus identito-vigilance : point d'avancement sur l'intégration des photos dans le DPI et réflexion sur le bracelet d'identification aux Erables

Plusieurs interventions de professionnels de l'établissement ont été possibles pour présenter ou partager :

- Mme DUCROCQ : politique de rémunération des astreintes
- Mmes DUCROCQ et GUICHARD : retour sur les décisions du COPIL HOROQUARTZ
- Mmes THABARD et LANG : Réforme isolement / contention
- Mme LARCHER : présentation de la MDA
- Mme BARBA : formation sur l'accueil/ calendrier des ateliers du jeudi
- Mr LAMEIRAS : utilisation des transports
- Mme RIVAL : le circuit du médicament
- Dr TAINURIER et son équipe : présentation du dispositif Vigilant's
- Mmes THABARD, BOICHUT et TRUSSARDI : Saisie des mouvements
- Mme GUICHARD : Assignations, indemnités des gardes et astreintes
- Mr TRIQUET : Projet et politique développement durable

2. Faits marquants de l'année 2023

✓ La fermeture de l'unité d'admission « Les Acacias »

La pénurie de médecin psychiatre au CHS a nécessité la fermeture de l'unité d'admission « les Acacias » en avril. Cette fermeture a entraîné beaucoup d'inquiétude au sein de l'équipe soignante en lien avec l'incertitude concernant leur affectation. Les professionnels ont été reçus par la directrice des soins et la CSS afin d'accompagner leur projet dans les meilleures conditions possibles. Les soignants et ASHQ ont fait preuve de résilience, et se sont mobilisés alors même qu'ils auraient souhaité poursuivre leur investissement au sein de l'unité « les Acacias ».

✓ Les mouvements

L'équipe d'encadrement supérieur n'a pas connu de changement en 2023. La répartition des postes est identique à 2022 :

- Mme ROLET gère le Pôle Adulte Dolois (PAD)
- Mme CHARTON, gère le Pôle Adulte du Triangle d'Or (PATO) et est missionnée à hauteur de 40% sur le service qualité
- Mme CREUZE gère le Pôle Adulte Lédonien (PAL)
- Mr MILLOT gère le Pôle Adulte du Haut Jura (PAHJ) et est missionné à hauteur de 40% sur la préparation de la certification V2020
- Mr ROSSIGNOL gère le Pôle de psychiatrie Infanto-Juvenile
- Mme VINCENT gère le Pôle Personnes Agées (EHPAD et Géroto-Psychiatrie)

Des mouvements ont été réalisés au sein de l'équipe d'encadrement de proximité avec 2 départs en retraite, 8 mobilités internes à la demande des cadres. A cela s'ajoutent 1 départ en IFCS et 2 retours d'IFCS.

En 2023, les **départs** pour retraite, disponibilité, démission, mutation et détachement ont concerné **29 IDE, 13 AS/AMP/AES, 11 ASHQ**. Le non renouvellement de contrat soit à la demande du professionnel soit en raison d'insuffisance professionnelle a concerné 1 IDE, 5 AS/AMP et 7 ASHQ.

En parallèle, les **recrutements** sont de **16 IDE et 28 AS/AMP et 26 ASHQ**. L'écart constaté entre les départs et les arrivées est en lien avec la fermeture de l'unité « Les Acacias » le 05 avril 2023. 18 IDE, 7 AS/AMP et 8 ASHQ ont été dans l'obligation de faire une mobilité. Le nombre important de recrutement AS/AMP et ASHQ est à mettre en lien avec des arrêts maladie longs pour ces professionnels (21) qui ont nécessité un remplacement mais également des CDD courts pour des étudiants sur les périodes de congés scolaires.

	CS ou FF	IDE	AS / AMP / AES	ASHQ	TOTAL
Recrutement extérieur	1	16	28	26	71
Mobilité	8	39	30	16	93
Retraite	2	14	1	3	20
Disponibilité	0	9	4	2	15
Démission	0	5	6	6	17
Mutation	0	0	2	1	3
Détachement	0	1	0	1	2
CDD non-renouvelé	0	1	5	7	13
Départ formation	1	1	3	2	7
Retour formation	2	3	1	0	6

✓ *Les élections de la CSIRMT*

Les élections pour constituer la nouvelle CSIRMT ont eu lieu en juin. Il est à déplorer un taux de participation très faible pour le groupe 2 (IDE, rééducateur et médico techniques) et le groupe 3 (Aides-soignants). La nouvelle CSIRMT a été installée dès les instances de septembre 2023. Elle est composée de 6 CS (3 titulaires et 3 suppléants), 15 IDE (13 titulaires et 2 suppléants) et 2 AS titulaires. Le Docteur Isabelle CUSSEY VITALI représente la CME.

✓ *Le projet d'établissement médico-soignant 2023-2027*

Le projet d'établissement 2023-2027 a été élaboré et présenté aux instances de juin. Les professionnels de la direction des soins ont participé activement aux différents groupes de travail en lien avec les axes du nouveau projet. Le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico- techniques est suivi par la commission des soins.

✓ *La visite du CGLPL et la visite de certification*

En novembre, les équipes d'encadrement et les soignants ont été sollicités par les représentants du contrôleur général des lieux de privation de liberté. Ils se sont rendus disponibles pour expliquer la prise en soins des patients, leurs conditions de travail. Cette visite imprévue, s'est déroulée deux semaines avant la visite de certification qui a eu lieu du 27 novembre au 01 décembre 2023. Les professionnels ont participé activement à la visite de certification, expliquant leur travail auprès des patients et répondant aux diverses questions des experts-visiteurs. Les experts-visiteurs ont salué le respect des bonnes pratiques dans la majorité des services visités.

Plusieurs actions d'amélioration sont à mettre en œuvre en ce qui concerne le moindre recours à l'isolement / contention, la prise en charge de l'urgence vitale entre autres.

✓ *Les IPA*

L'établissement a poursuivi sa politique de formation et de recrutement des IPA. Ainsi, un nouvel IPA a terminé sa formation en juillet 2023 et a été affecté sur l'EMAPSY et sur l'unité « les Acanthes ». Un IPA a été recruté en août 2023 pour rejoindre le pôle de psychiatrie Infanto-Juvenile et un infirmier est parti en formation en septembre 2023. Ainsi 3 IPA sont en poste dans divers services du CHS, apportant leurs compétences et expertise à la fois aux usagers mais également aux professionnels.

✓ *La participation au paramétrage du nouveau DPI*

Les établissements partis au GHT Centre Franche Comté ont fait le choix d'un dossier patient informatisé partagé Hôpital Manager. Plusieurs infirmiers, cadres et cadres supérieurs de santé participent aux ateliers de préparation, selon leur disponibilité.

3. Formation, développement des compétences

✓ *Les priorités de la direction des soins*

Plusieurs axes ont été priorisés par la Direction des Soins en 2023, ils concernent notamment :

- L'AFGSU
- Les soins sans consentement/ La contention et l'isolement : la recherche d'alternatives
- La gestion de la violence et l'agressivité
- La crise suicidaire : prévenir et prendre en charge (annulation de la formation)
- L'entretien infirmier de 1^{ère} intention/ L'entretien et la relation d'aide
- Le projet de soins personnalisé/ les transmissions ciblées

- La prise en charge de la douleur en psychiatrie
- Les addictions : compréhension et soins
- L'hygiène hospitalière
- La formation de formateur interne

Dans le cadre des formations universitaires, un IDE a terminé son Master 2 d'Infirmier en Pratique Avancé (IPA) et a intégré l'EMAPSY et l'unité « les Acanthes ». Un IDE est entré en 1ère année de formation IPA.

✓ *La formation initiale et continue*

Le partenariat avec les instituts de formation s'est poursuivi en 2023. L'organisation et la répartition des stages sont gérées par une Cadre de Santé, Mme LACROIX SALVI jusqu'en juillet et cette mission a été reprise par Mme FOURNERET, et une faisant fonction Cadre de Santé, Mme PETITJEAN, en partenariat avec l'ensemble de l'encadrement du CHS. Cette année **230** étudiants ont été accueillis et répartis comme suit :

- **147** étudiant(e)s infirmier(e)s. Ils viennent principalement des IFSI de Dole, Lons le Saunier, quelques étudiants viennent de l'IFSI de Besançon, Pontarlier et Quetigny.
- **33** étudiantes aides-soignantes
- **5** étudiant(e)s en formation accompagnant éducatif et social (AES)
- **39** élèves BAC PRO ASSP/ SAPAT (soins et services à la personne)
- **5** élèves en stage découverte
- **1** stagiaire psychomotricien
- **2** IPA
- **1** stagiaire diététicienne

Le Groupe Tutoral est composé de 24 soignants (2 Cadres Supérieurs de Santé/7 Cadres de Santé/ 2 FF Cadre de Santé et 13 Infirmiers). Les tuteurs ont organisé 11 journées d'intégration. Un questionnaire de satisfaction a été élaboré par les membres du groupe tutoral, il permet au stagiaire d'évaluer le stage en terme d'accueil/ d'accompagnement/ d'atteinte des objectifs.

4. Perspectives 2023

Dans le cadre de la mise en place de la refonte polaire pour les services adultes, l'encadrement supérieur et de proximité accompagneront les équipes dans ce changement qui nécessite un temps d'appropriation de cette nouvelle configuration des pôles cliniques.

Les équipes d'encadrement supérieur et de proximité poursuivront leur implication dans la dynamique de projet, répondant aux divers appels à projet dans l'objectif d'améliorer la prise en soins des usagers.

Dans le cadre du projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques, les deux thématiques qui seront travaillées en 2024 sont :

- Les alternatives à l'isolement et la contention
- La communication destinée aux patients/résidents et familles

La Direction des Soins reste engagée dans la démarche qualité et sécurité des soins Dans l'attente du rapport final et de la note suite à la visite de certification, les professionnels sont mobilisés pour améliorer leurs pratiques dans la prise en soins des usagers, notamment dans le cadre de l'urgence vitale/ l'appel à renfort, le respect de la liberté d'aller et venir, le circuit du médicament.

Une vigilance particulière est portée sur les pratiques d'isolement et contention, la gestion de la violence et l'agressivité, la relation et l'entretien d'aide, le case management, la réhabilitation psychosociale, les droits des patients, le projet de soins personnalisé, les pratiques managériales et le bien-être au travail.

Un dispositif tutoral doit être élaboré et mis en œuvre pour les nouveaux soignants arrivant au CHS.

Le groupe tutoral « étudiant » doit mener une réflexion sur le retour des questionnaires de satisfaction des stagiaires, poursuivre l'organisation et l'adaptation des journées d'intégration et élaborer une charte d'encadrement.

La pénurie d'infirmiers et aides-soignants sur le territoire jurassien a fortement impacté le CHS Saint-Ylie Jura en 2023. Pendant plusieurs mois, l'établissement n'a reçu aucune candidature infirmière alors même que des départs en retraite ou en disponibilité étaient en cours, la situation s'est améliorée sur le dernier trimestre permettant des recrutements. Une réflexion a été menée en 2023 pour revaloriser le contrat d'allocation d'études (CAE) le passant de 500 euros mensuels à 800 euros. Il sera nécessaire de mener une réflexion sur l'apprentissage afin de permettre la fidélisation de professionnels en formation. En 2024, la direction des soins participera à un groupe de travail mis en place par l'ARS sur l'attractivité des métiers du soin.

LES RESSOURCES HUMAINES ET RESSOURCES MEDICALES

LES MOYENS HUMAINS DE L'ETABLISSEMENT

EFFECTIFS REALISES AU 31 DECEMBRE 2023

Tous budgets confondus

PERSONNEL SOIGNANT ET EDUCATIF

Directeur des Soins	1.00
Cadre Supérieur de Santé	6.00
Cadre de Santé	25.80
Infirmier en Pratique Avancée (IPA)	3.00
Infirmier	350.10
Ergothérapeute	1.00
Psychomotricien	6.40
Orthophoniste	3.10
Diététicienne	3.00
Masseur Kinésithérapeute	0.16
Animateur	3.00
Aide-Soignant	171.30
A.S.H	168.10
A.M.P	42.60
Ed. Spécialisé (y compris CSE)	10.80
Assistant Social (y compris CSE)	14.80
Moniteur Educateur Mon. Jard. Enf.	0.91
Educ. Technique	1.00
Aumônier	1.00
Psychologue	35.40
Pédicure	0.08
Sage-femme	0.03
TOTAL	848.58

PERSONNEL SERVICES MEDICO-TECHNIQUES

Préparateur en Pharmacie	5.00
TOTAL	5.00

PERSONNEL SERVICES ADMINISTRATIFS

Directeur	1.00
Directeur Adjoint	6.00
Attaché d'Administration	3.00
A.C.H toutes options	10.50
A.A.H	47.20
Assistant Médico-Administratifs	18.60
Médecin de santé au travail	0,00
TOTAL	86.30

PERSONNELS SERVICES TECHNIQUES ET GENERAUX

Ingénieur	5.50
Technicien Supérieur	8.00
Technicien Hospitalier	7.80
Maître Ouvrier et Agent de maîtrise	5.00
Conducteur Auto et Ambulancier	5.50
A.E.Q et O.P	154.30
TOTAL	186.10

PERSONNEL MEDICAL	43.80
--------------------------	--------------

TOTAL GENERAL 1 169.78

L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES MEDICALES

1. Présentation du service, encadrement, effectifs

Directrice adjointe : Mme Géraldine DUCROCQ

Ressources Humaines	Affaires Médicales	Formation continue
Mme Lydie GUICHARD, Attachée d'Administration Hospitalière	Mme Lydie GUICHARD, Attachée d'Administration Hospitalière	Mme Evelyne CHAMBARD, Responsable de formation, Adjoint des Cadres Hospitalier
Mme Céline RICHARD, Adjoint des Cadres Hospitalier	Gestion des affaires médicales : 1 agent	Gestionnaire de formation : 1 agent
Secrétariat : 1 agent		
Gestion de la carrière : 3 agents		
Gestion de la paie : 1 agent		
Gestion des absences : 1 agent		

2. Principales réalisations sur l'année écoulée

✓ Ressources Humaines

Projet « Sécur de la santé »

Suite à l'instruction du 26 juillet 2021 relative à la sécurisation des organisations, une deuxième période de dialogue social a permis d'aboutir à un deuxième volet dont les mesures principales sont :

- Résorption de l'emploi précaire avec 47 emplois pérennisés,
- Création de 3.2 ETP : diététicien, préparateur en pharmacie, ambulancier, psychologue (0.2).

Mise en œuvre de la réforme des instances de dialogue social.

Début 2023, les règlements intérieurs des instances de dialogue social (CSE, F3SCT du CHS Saint-Ylie Jura et CSE du GCS Blanchisserie) ont été refondus suite au décret 2021-1570. Une Commission de Formation (COFO) a été instaurée officiellement comme une émanation du CSE (sous-commission du CSE).

Concours et examen

En 2023, 11 concours et examens ont été organisés permettant 66 nominations.

Poursuite de la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique

En 2023, deux volets des lignes directrices de gestion ont été élaborés dans le cadre du dialogue social et ont permis la formalisation et la mise en œuvre :

- D'une politique de recrutement et de mise en stage,
- D'une politique d'évolution professionnelle des contractuels.

Refonte de l'organisation des gardes et astreintes

L'année 2023 a permis l'aboutissement de plusieurs années de travail quant à la régularisation et l'application stricte de la réglementation sur les gardes et astreintes techniques, des ambulanciers et de l'encadrement, ainsi que l'intégration de leur gestion sur le logiciel de temps de travail.

✓ *Affaires Médicales*

Le recrutement médical et la fidélisation ont été l'axe principal d'action par la création d'une commission de recrutement et d'attractivité, l'amélioration de l'accueil des internes, et le lancement de la réflexion sur le recrutement des PADHUE (praticiens à diplôme hors union européenne).

✓ *Service social du personnel*

166 agents suivis (165 en 2022) – 79% de femmes et 21 % d'hommes – 65% d'entre eux ont entre 40 et 59 ans.

186 problématiques traitées, concernant : maladie ou handicap : 58 ; difficultés financières : 33 ; questionnements sur les droits professionnels : 34 ; accès aux droits sociaux : 46 ; problèmes d'ordre familiaux : 15.

✓ *Médecine de santé au travail*

L'année 2023 n'a pas permis le recrutement d'un médecin de santé au travail.

L'infirmière de santé au travail a réalisé en 2023 de nombreux actes, dont 121 vaccinations antigrippales et 75 entretiens infirmier.

Par ailleurs, elle s'est attachée à la mise à jour des dossiers médicaux des agents en vue de l'adhésion à l'OPSAT programmée pour 2024

✓ *Psychologue du travail*

Suivi individuel : 85 agents et 387 entretiens pour 81% de femmes et 19% d'hommes.

Les principaux motifs sont les mêmes qu'en 2022 : relations interpersonnelles et collectives 40% et contraintes de travail 29%.

Suivi collectif : 30 interventions de 2 heures environ.

Les motifs : réélaboration autour de l'organisation du travail 28% ; problématiques dans la relations interpersonnelles 26% et évènement à potentiel traumatogène pour l'équipe 22 %.

3. Perspectives 2024

- ✓ Poursuite de la mise à jour du DUERP
- ✓ Mise en œuvre de la réorganisation polaire
- ✓ Poursuite de l'application de la loi de transformation de la fonction publique
 - Plan égalité professionnelle
 - Réforme de l'entretien professionnel et du régime indemnitaire
- ✓ Poursuite de la mise en œuvre de la prime d'engagement collectif
- ✓ Mise en œuvre de la convention avec l'OPSAT (Service de Santé au Travail)

L'ACTIVITE DU SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

1. Présentation du service

Le Service de Santé au Travail, autonome et propre à l'établissement, a pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Il est composé d'un médecin du travail qui anime et coordonne une équipe pluridisciplinaire actuellement composée uniquement d'une infirmière. Le SST travaille en relation directe avec l'assistante sociale et le psychologue du travail dans la prise en charge des agents.

Le médecin du travail:

- Conduit les actions de santé au travail dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel ;
- Conseille les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail, de prévenir le harcèlement sexuel ou moral, de prévenir ou de réduire la pénibilité au travail et la désinsertion professionnelle et de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs ;
- Assure la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques concernant leur sécurité et leur santé au travail, de la pénibilité au travail et de leur âge ;
- Participe au suivi et contribue à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire ;
- Dispose d'un tiers temps pour participer aux réunions, visiter les différents services de l'établissement.

L'infirmière, par sa collaboration étroite avec le médecin, contribue à la protection de la santé physique et mentale des agents. Elle réalise des actes infirmiers, des entretiens d'aide, organise la prise des RDV, la gestion du secrétariat et des dossiers médicaux.

2. Activité 2023

✓ *L'activité du médecin*

Pour l'année 2023, il n'y a plus aucune activité du médecin du travail.

Depuis la fin de notre collaboration avec le Dr DONGUY, un recrutement n'a pas pu être possible.

Après de long mois d'attente et d'incertitude, notre adhésion à l'OPSAT, service inter-entreprises de Médecine de Santé au Travail du Jura se concrétisera début 2024.

Dans l'attente, notre fonctionnement reste très limité, s'appuyant sur le médecin du personnel, le Dr BENEZECH, pour, notamment, recevoir les agents avant leur reprise suite à un arrêt de travail.

Nature des actes du médecin	2022	2023
Programmation des rdv et des examens	284	204
Reports de rdv, annulations, non honorés	20	28
Entretien infirmier, ouverture du dossier de MST	48	75
Autres visites, enquêtes AES, informations	0	12
Radios pulmonaires	9	21
Prélèvements, IDR, autres examens et injections, soins infirmiers	44	71
Vaccination anti-grippale (campagne 2022-2023)	77	121
TOTAL	482	532 (+10,4 %)

✓ *L'activité de l'infirmière*

Malgré un temps partiel (0.8 ETP) et l'absence d'un médecin du travail, elle reste disponible pour apporter différentes informations aux agents.

Elle assure la mise en route administrative du dossier médical avec l'aide du Dr BENEZECH permettant la vérification du statut vaccinal des nouveaux embauchés et réalise les examens nécessaires.

Elle organise la campagne annuelle de vaccination contre la grippe saisonnière avec vaccinations sur RDV.

Cette année, le processus a été revu avec la nouvelle cadre du pôle médico-technique : devant le nombre peu élevé de vaccinations effectuées lors du déplacement dans les services de soins (25 en 2023), l'infirmière a géré seule le stock de vaccins à destination des agents permettant d'avoir un chiffrage juste de la vaccination du personnel.

Au total, 121 personnes ont été vaccinées sur le CHS du Jura, soit une augmentation de 57%.

La présence d'une secrétaire sur une période de 3 mois et demi en temps partiel thérapeutique a permis de commencer un travail de tri/rangement très chronophage. Malheureusement, beaucoup reste à faire.

- Le rapprochement géographique de l'assistante sociale et du psychologue du personnel effectué mi-décembre 2022, a permis une nette amélioration du fonctionnement du service avec une orientation des agents plus rapide auprès des différents membres de l'équipe.

- Une démarche Qualité de Vie et Condition de Travail, initiée par notre directrice des ressources Humaines, est mise en place avec le psychologue du personnel et l'infirmière de Santé au travail. Le 1^{er} Comité de Pilotage a eu lieu mi-octobre 2023 et un questionnaire à l'attention de tous les agents du CHS sera disponible au mois de mars 2024.

- Un complément de 48h du DUIST a été effectué par l'infirmière en Juillet et Août.

3. Perspectives 2024

- Adhésion au centre de Santé au Travail inter-entreprises OPSAT du Jura.
- Poursuite de la démarche QVCT avec déploiement du questionnaire et analyse.
- Complément de formation au DUIST spécifique Fonction Publique (obligatoire) pour l'infirmière est demandé pour septembre 2024.

LES AFFAIRES FINANCIERES ET LE CONTROLE DE GESTION

SYNTHESE DU COMPTE FINANCIER DE L'ANNEE ET ANALYSE FINANCIERE

A. Les résultats par budgets

1. Résultats consolidés (tous budgets confondus)

RESULTAT PAR BUDGET	2020	2021	2022	2023
HÔPITAL	-838 544	-4 163 916	815 747	1 927 701
EHPAD	-287 466	-766 571	- 1 575 656	- 1 884 165
FOYER DE VIE	33 678	108 348	203 141	-9 984
CSAPA	91 052	68 023	44 980	-16 032
RESULTAT CONSOLIDE	-1 001 279	-4 754 116	- 511 787	17 520

Le résultat consolidé 2023 du CHS présente un excédent de 17 520 €. Le résultat d'exploitation excédentaire sur le budget principal (1.9 millions d'euros permet de compenser le résultat déficitaire des budgets annexes et plus particulièrement celui de l'EHPAD (-1.9 millions d'euros).

L'année 2023 a été marquée par des nombreux événements qui ont eu un impact significatif sur le compte financier :

- **Fortes tensions sur les lits et sur les effectifs** en lien notamment avec les difficultés de recrutement du personnel soignant (IDE/ AS) et du personnel médical. En raison d'un **manque de personnel médical, l'établissement a été contraint de suspendre 25 lits d'admissions** depuis le 5 avril 2023 et **l'hôpital de jour pour enfants à Saint Claude a été fermé durant toute l'année.**
- **Impact en année pleine des mesures salariales 2022** (dont hausse du point d'indice de 3.5% en juillet 2022, majorations des heures supplémentaires de nuit) **et mise en place des nouvelles mesures salariales 2023 (mesures Guérini)** dont :
 - Revalorisation de la valeur du point d'indice de 1.5% à compter de juillet 2023 ;
 - Attribution de points d'indices supplémentaires pour les plus bas salaires ;
 - Mise en place d'une prime pouvoir d'achat pour les agents les plus touchés par l'inflation ;
- **Poursuite des augmentations des prix de l'énergie, des matières premières, des coûts de maintenance et sous-traitance** : ces hausses ont continué d'impacter les dépenses à caractère hôtelier.

2. Le budget principal : le CHS

DEPENSES PAR TITRE	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023 / 2022
Titre 1 : Charges de personnel	50 839 243	56 061 904	57 325 037	60 028 961	5%
Titre 2 : Charges à caractère médical	781 467	818 517	826 776	742 538	-10%
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	5 231 087	5 573 072	6 234 060	6 778 002	9%
Titre 4 : Charges d'amortissements, provisions, financières et exceptionnelles	3 202 290	2 334 011	3 364 081	2 702 094	-20%
TOTAL DES DEPENSES	60 054 087	64 787 504	67 749 954	70 251 594	4%

RECETTES PAR TITRE	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023 / 2022
Titre 1 : Produits versés par L'Assurance Maladie	49 022 773	50 343 254	56 950 788	59 057 787	4%
Titre 2 : Produits liés à l'activité Hospitalière	2 462 541	2 829 941	3 484 599	3 425 984	-2%
Titre 3 : Autres produits	7 730 230	7 450 392	8 130 315	9 695 525	19%
TOTAL DES RECETTES	59 215 543	60 623 588	68 565 701	72 179 296	5%

	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023 / 2022
RESULTATS	-838 544	-4 163 916	815 747	1 927 701	136%

Le compte de résultat du budget principal présente un résultat excédentaire de **1 927 701 euros**.

Les dépenses sont en hausse de **4% (+2.5 millions d'euros)** par rapport à l'année précédente en raison de :

- **La hausse des charges de personnel (+2.7 millions d'euros)** qui s'explique par un effet prix :
 - Effet des mesures de revalorisations salariales 2023 : hausse du point d'indice de 1.5% à compter de juillet 2023, revalorisation des grilles indiciaires pour les plus bas salaires, versement de la prime pouvoir d'achat et évolution de carrières des agents (titularisation) ;
 - Impact année pleine des mesures salariales 2022 : hausse du point d'indice de 3.5% en juillet 2022, majoration des heures de nuit et supplémentaires, revalorisation des grilles indiciaires et titularisations ;

Le nombre moyens d'ETPR sur le budget principal qui s'élève à 978.7 pour l'année 2023 est en baisse de 6.1 ETPR vs 2022 : -4.2 sur le personnel non médical -1.9 sur le personnel médical.

- **La hausse des charges hôtelières (+0.5 millions d'euros)** : l'augmentation de ces dépenses concerne essentiellement les postes d'achats non stockés (électricité et gaz) et approvisionnements (produits alimentaires et d'entretien) ainsi que les services extérieurs. **Cette hausse est en partie imputable au fort taux inflation subi** à partir de la mi-année 2022.

Les recettes sont en augmentation de 5% par rapport à l'année 2022 (+3.6 millions d'euros) dont +2,2 millions de crédits versés par l'assurance maladie :

- **Compensation par l' ARS des nouvelles mesures salariales** citées précédemment (1,2 millions d'euros) ;
- **Versement des crédits Ségur concernant la sécurisation des organisations** et des environnements de travail (+0.4 millions d'euros par rapport au versement 2022) ;
- **Attribution de crédits dans le cadre de l'enveloppe de soutien exceptionnel aux établissements de santé** (0.3 millions d'euros).

En 2023, le CHS a également bénéficié des **recettes liées à la hausse des tarifs nationaux journaliers** (+7% sur la psychiatrie à compter de mars 2023 et +15% sur l'addictologie). Cette hausse a permis d'atténuer la baisse des recettes en lien avec la diminution de l'activité expliquée par la fermeture temporaire de 25 lits d'admissions en hospitalisation complète et un hôpital de jour enfants à Saint Claude.

Les recettes en lien avec les autres produits ont également fortement augmenté entre 2022 et 2023 (+1.6 millions d'euros) en raison notamment de la hausse :

- des remboursements par les budgets annexes à la suite de l'actualisation du suivi des prestations effectuées par le budget principal pour les budgets annexes ;
- de la facturation du personnel mis à disposition par l'établissement ;
- des produits de gestion courante : refacturation de licences informatiques, remboursements du GCS Blanchisserie ;
- de la reprise de provisions (CET et autres).

3. Budget annexe : l'EHPAD

DEPENSES PAR TITRE	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023/ 2022
Titre 1 : Charges de personnel	5 613 366	6 000 276	9 524 637	10 036 333	5%
Titre 2 : Charges à caractère médical	199 839	194 928	303 583	388 971	28%
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	1 131 096	1 155 598	2 185 714	2 883 535	32%
Titre 4 : Charges d'amortissements, provisions, financières et exceptionnelles	209 921	254 527	785 233	714 805	-9%
TOTAL DES DEPENSES	7 154 221	7 605 330	12 799 167	14 023 644	10%

RECETTES PAR TITRE	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023/ 2022
Titre 1 : Produits afférents aux soins	3 187 505	3 153 137	4 490 950	4 965 949	11%
Titre 2 : Produits afférents à la dépendance	911 879	908 902	1 348 340	1 350 673	0%
Titre 3 : Produits afférents à l'hébergement	2 638 343	2 708 664	4 559 816	4 728 369	4%
Titre 4 : Autres produits	129 027	68 055	824 405	1 094 488	33%
TOTAL DES RECETTES	6 886 755	6 838 759	11 223 512	12 139 479	8%

	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023 / 2022
RESULTATS	-287 466	-766 571	- 1 575 656	- 1 884 165	20%

Le résultat 2023 du budget EHPAD est en déficit de 1 884 165 euros. La situation financière du budget EHPAD demeure préoccupante avec un déficit qui atteint désormais 15,5% des produits. Ce déficit s'élève à 1 075 K€ sur les 4 sites historiques du CHS et à 809 K€ pour le site de Malange.

Les dépenses sont en augmentation de 10% par rapport à 2022 soit +1.2 M€. 42% de cette hausse s'explique par la hausse des charges de personnel et 57% par la hausse des dépenses à caractère hôtelier et général.

L'année 2023 a été marquée par la hausse des dépenses de personnel en lien avec les nouvelles mesures salariales (hausse du point d'indice, revalorisation des bas salaires, prime pouvoir d'achat...) et par l'effet en année pleine des mesures salariales 2022. Les dépenses d'intérim ont également fortement impacté les dépenses de personnel pour l'EHPAD de Malange.

Les dépenses à caractère hôtelier et général sont en nette hausse en raison de la hausse des refacturations du budget principal au titre des fonctions supports (DAF, DRH, PTL, Informatique), du pôle médico-technique (DIM, Pharmacie, Qualité) et du pool de suppléance. Dans une démarche de sincérité des comptes, ces coûts sont désormais refacturés sur le budget EHPAD (+0.5 M€).

La poursuite de la hausse des dépenses d'énergie (chauffage, électricité), de la maintenance et de la sous-traitance continue également de peser sur les charges hôtelières.

La recettes sont en hausse de 916 K€ par rapport à 2022 (+8%) en raison de l'augmentation des produits de la dotation soins (+475 K€) expliquée par le versement de financements pour compenser une partie des nouvelles mesures salariales 2023 et par un taux d'actualisation de l'ONDAM de 2.2%. Les recettes sur l'hébergement ont également augmentées grâce à la hausse des tarifs appliquée en avril 2023.

Le résultat 2023 est déficitaire sur l'ensemble des sections :

RESULTAT PAR SECTION	2020	2021	2022	2023
Hébergement	- 145 892	- 169 026	- 412 303	- 263 326
Dépendance	- 341 135	- 557 850	- 849 421	-1 103 633
Soins	199 561	- 69 695	- 313 931	-517 206
RESULTAT TOTAL EHPAD	- 287 466	- 766 571	- 1 575 656	- 1 884 165

4. Budget annexe : le Foyer de Vie

DEPENSES PAR TITRE	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023/ 2022
Groupe 1 : Charges d'exploitation courante	211 081	200 726	230 962	288 390	25%
Groupe 2 : Charges de personnel	822 016	842 904	826 773	923 282	12%
Groupe 3 : Charges de la structure	27 063	37 247	22 518	36 858	64%
TOTAL DES DEPENSES	1 060 160	1 080 878	1 080 252	1 248 530	16%

RECETTES PAR TITRE	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023/ 2022
Groupe 1 : Produits de la tarification	1 072 962	1 100 581	1 106 681	1 099 207	-1%
Groupe 2 : Autres produits	13 578	88 645	176 713	139 339	-21%
Groupe 3 : Produits financiers	7 298	0	0	0	
TOTAL DES RECETTES	1 093 838	1 189 226	1 283 394	1 238 546	-3%

	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023/ 2022
RESULTATS	-80 037	33 678	108 348	-9 984	-105 %

Le foyer de vie présente un résultat déficitaire de 9 984 €.

La hausse du total des dépenses 2023 par rapport à 2022 de 168 K€ s'explique principalement par :

- L'augmentation des refacturations du budget principal vers le foyer de vie (+49 K€) ;
- La hausse des charges de personnel (+97 K€) : des évolutions de carrières d'agents (titularisation et CDI), mesures salariales du second semestre 2023 (*mesures Guérini*) et effet en année pleine des mesures 2022 ;

La baisse des recettes entre 2022 et 2023 est due d'une part à la baisse du nombre de journées atténuée par l'augmentation des tarifs et d'autre part à la diminution de la compensation des mesures salariales Ségur reçues.

5. Budget annexe : le CSAPA

DEPENSES PAR TITRE	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023 / 2022
Groupe 1 : Charges d'exploitation courante	34 590	43 695	41 639	75 300	81%
Groupe 2 : Charges de personnel	708 331	756 106	818 315	892 314	9%
Groupe 3 : Charges de la structure	15 412	19 166	16 549	25 057	51%
TOTAL DES DEPENSES	758 332	818 967	876 503	992 670	13%

RECETTES PAR TITRE	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023 / 2022
Groupe 1 : Produits de la Tarification	843 318	886 990	908 707	951 879	5%
Groupe 2 : Autres produits	5 937		12 674	9 759	-23%
Groupe 3 : Produits financiers	129			15 000	
TOTAL DES RECETTES	849 385	886 990	921 483	976 638	6%

	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023 / 2022
RESULTATS	91 052	68 023	44 980	-16 032	-138%

Le CSAPA présente un résultat déficitaire de 16 032 €.

L'augmentation des charges par rapport à 2022 s'explique surtout par la hausse des refacturations du budget principal vers le CSAPA (+20 K€), par l'évolution des carrières du personnel médical et par les nouvelles mesures salariales du second semestre 2023.

Au niveau des dépenses de structure, cette hausse est justifiée par l'augmentation des charges locatives (+4,2 K€).

L'augmentation de 6% des recettes s'explique par l'application d'un taux d'actualisation de 2.55% sur la dotation globale de financement de 2022 et par les reprises de produits constatés d'avance (20K€) et de provisions (15K€).

B. L'analyse financière

1. Le tableau de financement

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		1 953 163€	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	1 672 112 €	596 260 €	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	1 492 245 €	978 625 €	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		483 662 €	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	3 164 357 €	4 011 710 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	847 353 €		PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT

La CAF positive de 1.95 M€ permet de couvrir le remboursement des dettes financières (1.7 M€). Le financement des investissements est réalisé par l'emprunt et les différentes subventions et dotations reçues en 2023 :

- Un emprunt a été effectué cette année pour un montant total de 500 K€.
- Subvention d'investissement du quotidien dans le cadre du plan Ségur (642 K€ versés en 2023 en lien avec le reliquat des investissements sur la subvention 2022). Un crédit de 260 K€ a été notifié en décembre 2023 à l'établissement et sera versé en 2024 sur présentation des factures.
- Subventions CNR Investissements versés dans le cadre du FIR (pour la MDA) et dans la dotation soins de l'EHPAD pour 293 K€ ;
- Plan de reprise de la dette (4 729 K€) étalée sur dix ans avec la comptabilisation d'une annuité en 2023 pour 473 K€ ;
- Produits de cession d'éléments d'actifs pour 11 K€.

L'exercice 2023 se traduit par un apport au fonds de roulement de 847 353 €.

FONDS DE ROULEMENT AU 1er JANVIER 2023	- 6 145 108 €
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	847 353 €
FONDS DE ROULEMENT AU 31 DECEMBRE 2023	- 5 297 756 €

2. Le bilan financier 2023

BILAN FINANCIER

BIENS	2022	2023	FINANCEMENTS	2022	2023
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles	1 608 058	1 789 803	Apports	9 625 510	9 625 510
Immobilisations corporelles brutes :			Excédents affectés à l'investissement	15 065 984	15 065 984
- Terrains	253 459	331 916	Amortissements :		
- Constructions	64 824 906	65 209 400	- Immobilisations incorporelles	1 226 536	1 405 927
- Installations techn., matériel, outillage	6 143 127	6 480 033	- Terrains - Constructions	34 167 232	35 934 019
- Autres	7 399 415	7 650 813	- Installations techn., matériel, outillage	5 636 201	5 876 052
	78 620 908	79 672 162	- Autres	6 307 784	6 584 465
Immobilisations corporelles en cours	932	135 194		47 337 754	49 800 462
Immobilisations financières	1 207 617	1 207 617	Subventions d'investissements	2 191 364	2 801 068
Autres immobilisations financières	3 351 093	2 878 131	Dettes financières (à long terme)	17 088 951	16 013 100
Charges à répartir	652 536	585 499	Droits de l'affectant	0	0
TOTAL II	85 441 144	86 268 406	TOTAL I	91 309 564	93 306 124
Fonds de roulement d'investissement négatif (II - I)			Fonds de roulement d'investissement positif (I - II)	5 868 419	7 037 718
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Créances article 58	2 221 472	2 221 472	Réserves de trésorerie	2 662 827	2 662 827
			Réserves de compensation	488 613	471 114
			Résultat de l'exercice	-511 787	17 520
			Reports à nouveau excédentaires	0	0
			Report à nouveau déficitaire (signe -)	-16 141 566	-16 635 854
			Provisions / risques et charges	2 467 881	2 163 043
			Provisions règlementées	1 129 125	1 049 423
			Autres provisions	112 852	157 926
TOTAL IV	2 221 472	2 221 472	TOTAL III	-9 792 055	-10 114 001
Fonds de roulement d'exploitation négatif (IV - III)	7 570 583	7 892 529	Fonds de roulement d'exploitation positif (III - IV)	-	-
Fonds de roulement net global négatif	6 145 108	5 297 755	Fonds de roulement net global		
Valeurs d'exploitation	9 462 824	5 106 841	Dettes d'exploitation	12 529 112	12 453 495
Stocks	286 262	304 451	Avances reçues	33 248	4 646
Hospitalisés et consultants (valeur brute)	910 906	977 228	Fournisseurs d'exploitation	1 948 948	2 186 577
Caisse pivot (hors article 58 + DGF attendue)	6 977 064	2 634 562	Dettes fiscales et sociales	10 546 916	10 262 272
Autres tiers payants	1 269 677	1 183 669	Dettes diverses d'exploitation		
Autres	18 916	6 931			
Actifs hors exploitation	2 159 855	2 608 530	Dettes hors exploitation	2 937 647	3 684 127
Créances Diverses	2 147 138	2 578 728	Dettes sur immobilisations	188 316	197 629
Charges constatées d'avances	12 690	26 589	Autres	301 262	257 177
Dépenses à classer	27	3 213	Produits constatés d'avance	2 402 883	3 035 347
			Recettes à classer	45 187	193 974
TOTAL VI	11 622 679	7 715 371	TOTAL V	15 466 759	16 137 622
Besoin en fonds de roulement d'exploitation			Excédent de financement d'exploitation	7 422 271	12 453 495
Besoin en fonds de roulement (VI - V)			Excédent de financement (V - VI)	3 844 080	8 422 250
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement			Fonds déposés par les usagers	10 147	1 908
Disponibilités	252 385	3 165 348	Intérêts courus	43 265	38 945
			Crédits et lignes de trésorerie	2 500 000	0
TOTAL VIII	252 385	3 165 348	TOTAL VII	2 553 413	40 853
Trésorerie positive (VIII - VII)		3 124 495	Trésorerie négative (VII - VIII)	2 301 028	
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	99 537 680	99 370 598	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	99 537 680	99 370 598

Malgré un apport au fonds de roulement pour l'exercice 2023, la situation financière de l'établissement demeure fragile dans le contexte inflationniste actuel.

Le CHS doit poursuivre ses efforts pour améliorer sa situation financière afin de pouvoir avoir de meilleures capacités d'investissements et apurer ses dettes sociales.

L'application du plan de sécurisation de la trajectoire financière validé en 2022 qui prévoit une économie de 2 M€ avec la suppression de 45 postes sur les effectifs techniques et administratifs d'ici 2030 s'inscrit dans cette démarche.

- ✓ *Un fonds de roulement net global qui s'améliore mais demeure très négatif*

Le fonds de roulement net global du CHS à l'issue de l'exercice 2023 est très largement négatif (- 5.3 millions d'euros). Cela signifie que la situation financière du CHS n'est pas saine : les financements ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins du CHS. Cette situation est particulièrement marquée sur le cycle d'exploitation (FRE) en raison du montant élevé du report à nouveau déficitaire (-16.6 millions d'euros).

Tant que la situation ne s'équilibrera pas, le CHS sera dans l'incapacité d'assurer la couverture de ses besoins, aussi bien en matière d'investissement qu'en matière d'exploitation.

- ✓ *Un excédent de financement d'exploitation (besoin en fonds de roulement négatif)*

Le CHS présente un excédent de financement de 8 422 K€, ce qui signifie que le CHS a plus de dettes qu'il n'a de créances. Cela est lié à un volume important de dettes fiscales et sociales du fait du retard et de la suspension de paiement d'une partie des obligations fiscales et sociales de l'établissement au cours de l'année 2021.

La variation négative du BFR par rapport à l'année 2023 (- 4 578 K€ vs BFR 2022) est la conjonction d'une nette diminution des créances (- 3 925 K€) combinée à une augmentation des dettes (+ 671 K€ - pas de nouveaux impayés générés en 2023).

En 2022, les créances étaient élevées en raison des versements par l'ARS de dotations complémentaires lors du premier semestre 2023 au titre de l'exercice 2022. Ces notifications concernaient une aide en trésorerie de 1.5 M€ et une dotation complémentaire de 1.4 M€ à la suite de la simulation « à blanc » du nouveau modèle de financement de la psychiatrie.

- ✓ *Une trésorerie nette qui devient positive en 2023*

Le CHS connaît une situation de trésorerie positive de 3 124 K€ à la fin de l'exercice 2023. Cela signifie que les besoins de liquidités sont couverts à la fin de l'exercice.

Toutefois, tout au long de l'année 2023, le CHS a continué de connaître des tensions sur sa trésorerie. Si l'établissement n'a pas généré de nouveaux impayés, pour éviter de nouvelles ruptures de trésorerie, le CHS a continué de mobiliser ses lignes de trésorerie pendant tous les mois de l'année : ce sont ces prêts d'argent à court terme par les banques qui ont permis d'honorer les paiements du CHS et d'éviter de nouvelles ruptures de trésorerie.

3. Les ratios d'analyse financière

Ratios de la dette	2021	2022	2023
Indépendance financière (en %) / <50%	44.4	49.4	48.2
Poids de la dette (en %) / <30%	22.3	21.7	19.3
Durée apparente de la dette (en année) / <10 ans	-5.5	6.7	8.2

Ces trois ratios encadrent la procédure de recours à l'emprunt des établissements publics de santé. Ainsi, les établissements dont la situation financière présente au moins deux des trois caractéristiques suivantes est subordonné à l'autorisation préalable du directeur général de l'agence régionale de la santé avant de pouvoir faire un emprunt.

- *Indépendance financière* : ce ratio mesure le poids de l'endettement dans l'ensemble des ressources stables. Il ne doit pas excéder 50 %.
- *Poids de la dette* : il mesure l'encours de la dette rapporté au total de ses produits toutes activités confondues. Il ne doit pas être supérieur à 30 %.
- *Durée apparente de la dette* : il mesure le temps nécessaire à l'établissement pour rembourser sa dette au regard des capacités d'autofinancement dégagées sur l'exercice budgétaire. La durée ne doit pas dépasser 10 ans.

En 2023, l'établissement a continué d'améliorer ses ratios de la dette : les trois ratios demeurent en dessous des seuils plafonds définis.

L'ACTIVITE DU SERVICE FINANCIER

1. Présentation du service

La direction des finances du CHS est composée d'une directrice adjointe mutualisée avec ETAPES, d'une attachée d'administration, d'une adjointe des cadres et de 4 adjointes administratives.

La DAF a pour mission d'assurer le suivi budgétaire et financier de l'établissement tant dans le suivi quotidien que dans une dimension de prospective afin d'assurer la trajectoire financière du CHS.

Dans ce cadre, ses activités principales sont :

- Analyse des données représentatives de la marche de l'établissement : bilans, comptes de résultats et tableaux de bords ;
- Elaboration et suivi de l'EPRD, du PGFP et du compte financier pour l'ensemble des budgets (CHS, EHPAD, Foyer de vie, CSAPA) ;
- Réalisation des suivis infra annuels et contrôle de l'évolution des dépenses et recettes dans le respect des crédits autorisés et des masses budgétaires ;
- Réalisation d'études financières et économiques diverses en appui aux projets structurants du CHS ;
- Gestion de la trésorerie en lien avec le Trésor Public et le COREVAT ;
- Gestion de la dette et des emprunts et des relations avec les partenaires bancaires ;
- Mise en œuvre de la qualité comptable et du déploiement de la démarche de fiabilisation des comptes des EPS en lien avec le comptable public ;
- Emission des mandats et des titres de recettes ;
- Suivi et actualisation du fichier de structure de l'établissement.

La DAF assure également des missions annexes en lien avec la bonne gestion des ressources financières de l'établissement :

- Suivi de la démarche des contrats de pôle en lien avec le DIM, la DRH et la Qualité ;
- Suivi des dossiers de sinistres avec les assurances ;
- Traitement des frais de déplacement.

2. Principales réalisations sur l'année écoulée

- Refonte du fichier de structure de l'établissement en lien avec les axes retenus dans le projet d'établissement 2023 – 2027 (réorganisation des pôles adultes) ;
- Mise en place de la nouvelle nomenclature comptable pour les budgets annexes applicable à compter du 1er janvier 2024 ;
- Renforcement du suivi du recouvrement en lien avec le Trésor Public : points trimestriels.

Quelques chiffres d'activité de la direction des finances :

Nombre de mandats émis : 13 948

Nombre de titres émis : 11 225 (finance & BDE)

3. Perspectives 2024

- Mise en place de nouveaux contrats de pôle en lien avec les axes retenus dans le projet d'établissement ;
- Poursuite de la mise en place progressive du contrôle de gestion avec un suivi détaillé par pôle pour la partie sanitaire et le renforcement des suivis projets.

L'ACTIVITE DU BUREAU DES ENTREES

1. Présentation du service

Le bureau des entrées est composé de 1 Adjointe des Cadres et 7 Adjointes Administratifs.

Le BDE a une double mission qui fait de lui un acteur central dans la prise en charge des patients au CHS :

- Assurer la gestion administrative des dossiers patients : cela se traduit par la gestion des admissions dans le logiciel Cpage-i, par la constitution des dossiers administratifs, mais également par la facturation des séjours et le recouvrement. Dans le cadre de cette mission, le BDE a facturé 3 908 628 € en 2023.
- Assurer le suivi des mesures de soins sans consentement : dans ce cadre, le BDE est le garant du respect de la réglementation et des droits des patients privés de liberté : il doit pour cela travailler en lien étroit avec l'ensemble de la communauté médicale et soignante, mais également avec d'autres acteurs comme le Juge des Libertés et de la Détention, l'ARS ou encore la Préfecture. En 2023, le BDE a traité 491 mesures de soins sans consentements dont 53 sous décision d'un représentant de l'Etat.

2. Principales réalisations sur l'année écoulée

En 2023, le service a continué de poursuivre la modernisation des processus et la dématérialisation engagée en 2022.

- Gestion administrative des dossiers patients : dématérialisation des demandes de prise en charge et d'une partie de la facturation via le logiciel 4 axes. Cette dématérialisation a permis d'optimiser et de sécuriser le process de facturation : diminution des envois papiers et délais de paiement des mutuelles.
- Suivi des mesures de soins sans consentements : mise en place du logiciel Planipsy en juin 2023 qui a permis de dématérialiser le suivi des mesures de soins sans consentement. Ce nouveau logiciel a fiabilisé le suivi tout en facilitant considérablement le travail des agents (diminution des saisies manuelles, des impressions papiers, signature électronique de la responsable).

3. Perspectives 2024

En 2024, le service va intensifier l'optimisation des procédés de gestion et de suivi administratif des patients de son admission au recouvrement.

- Renforcement du suivi de l'identito-vigilance par un process mis en place dans le cadre de l'INSI (Identifiant National de Santé Intégré) et des directives de l'ARS avec un accompagnement du REQUA.
- Gestion administrative des patients : optimisation du recouvrement par une accentuation de la régularité du traitement et suivi en lien avec la Trésorerie Principale dans le but de réduire le nombre d'impayés et les délais de paiement des mutuelles.
- Suivi des mesures de soins sans consentement : une réorganisation interne sera menée suite à un départ en retraite ainsi qu'une réflexion davantage centrée sur l'amélioration du suivi des isolements/contentions.

L'ACTIVITE DU SERVICE DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

1. Présentation du service

Le SPJM est un service mutualisé entre Etapes et le CHS du Jura. Il est doté de 2 mandataires et de 2 assistantes tutélaires. Il gère 113 mesures au 31/12/2023.

La répartition est la suivante pour le C.H.S : 65 mesures sanitaires et 12 mesures EMS

47 Tutelles (25 femmes – 22 hommes)

18 Curatelles Renforcées (8 femmes – 10 hommes)

1 à domicile – 1 en foyer d'hébergement – 63 en Etablissement

En cours d'année : 2 Décès en 2023 et 2 nouvelles mesures – 1 transfert mesure sanitaire en EMS toujours géré CHS

La répartition pour le foyer de vie « Les 4 saisons » : 12 mesures

8 Tutelles (2 femmes – 6 hommes)

4 Curatelles Renforcées (1 femmes – 3 hommes)

En cours d'année : 1 décès – 1 transfert et 1 nouvelle mesure.

La répartition est la suivante pour Etapes : 36 mesures

13 Tutelles (6 femmes – 7 hommes)

23 Curatelles Renforcées (10 femmes – 13 hommes)

15 à domicile dont 2 en foyer logement – 21 en Etablissement

En cours d'année 1 décès en 2023 – 1 transfert et une nouvelle mesure

Les bureaux se situent dans l'enceinte du C.H.S, mais un bureau situé au Pôle accompagnement en centre-ville permet également de recevoir les majeurs protégés d'ETAPES lors des permanences ou sur rendez-vous.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les 12 mesures médico-sociales du foyer de vie « Les 4 saisons » du C.H.S sont gérées avec les 36 mesures d'Etapes.

Concernant le C.H.S pour l'année 2023, 2 aggravations de mesure en tutelle, 1 transfert de mesures au bénéfice d'un autre mandataire et deux décès soit 77 mesures au 31/12/2023.

2. Activité du service

L'activité du service se décline en 3 parties qui s'articulent toutes autour du majeur protégé :

Partie financière

Gestion des ressources (salaires, pensions, prestations...) et des dépenses (loyer et charges locatives, santé, assurances et autres...). Tenue des comptes bancaires (saisie des écritures, virement dans le logiciel dédié au majeur protégé PROXIMA), mise à jour des fichiers FICOBA et FICOVIE.

Partie administrative

Vigilance et mise à jour des papiers administratifs et dossier administratif sur le logiciel Proxima, renouvellement des orientations MDPH et aides sociales... Gestion des accueillants familiaux (contrats, salaires, avenants, paiements, CESU...)

Partie juridique

Requêtes aux Juges des contentieux et de la protection, auditions au tribunal de proximité, déplacements au Tribunal Judiciaire pour

jugements en correctionnel, transmission des comptes de gestion, réalisation d'écrits aux magistrats, successions, mariages, divorces, pacs, hospitalisations à la demande d'un tiers.

L'organisation du service permet la continuité de l'accompagnement, de la part des mandataires et des assistantes.

3. Faits marquants de l'année 2023

- Trois décès CHS/ETAPES et accompagnement fin de vie.
- Agression d'un majeur protégé lors d'une permanence.
- Refus d'une mesure ne correspondant pas aux critères.
- Reprise des visites dans les différents services,
- Permanence physique au service avec ou sans rendez-vous (en fonction des disponibilités des mandataires),
- Travail en partenariat avec les majeurs et les services sur la problématique du décès et les limites du mandataire,
- Modification du mode d'archivage,
- Scan de tous les documents entrants.
- Accueil de stagiaire.
- Mise en place et formation concernant la télétransmission bancaire.
- Mise en conformité des dossiers : respect de la confidentialité, DIPM, inventaires, comptes de gestion et diligences.
- Maîtrise et exploitation approfondies du logiciel Proxima,
- Participation aux réunions instaurées par la DDETSPP,
- Formations concernant les assurances vies, assurances décès et contrats obsèques.
- Formation Excel pour une partie de l'équipe

4. Perspectives 2024

- Continuité dans la mise en conformité des dossiers : respect de la confidentialité, DIPM, inventaires, comptes de gestion et diligences,
- Continuité dans la maîtrise et exploitation approfondies du logiciel Proxima,
- Participation aux réunions instaurées par la DDETSPP et aux formations universitaires,
- Formation Excel,
- Accueil d'une stagiaire Formation C.N.C.,
- Accueil de stagiaires,
- Présentation du Service à l'ensemble des usagers et personnel ETAPES/CHS,
- Formation interne frais de gestion.

LE PATRIMOINE, LES TRAVAUX ET LA LOGISTIQUE

La Direction du Patrimoine, des Travaux et de la Logistique (PTL) compte 186 agents et regroupe 12 services :

- Services économiques
- Service restauration
- Service transports
- Services techniques et environnement
- Service sécurité-standard
- Service intérieur
- Magasin central
- Vaguemestre-Reprographie
- GCS Blanchisserie inter-hospitalière du Jura
- GIPEDAS (élimination des déchets des activités de soins)
- Café créatif
- Bibliothèque

LES SERVICES ECONOMIQUES ET LA FONCTION ACHATS

1. La fonction achats

Effectif des services économiques	8 agents
Marchés réalisés par le CHU Besançon avec adhésion du CHS	9
Adhésion à des marchés en centrales d'achat pour le CHS et le GCS Blanchisserie (Ugap – Uniha – Résah)	14
Marchés réalisés pour le compte d'ETAPES, SDH, EHPAD Mamirolle et du GCS Blanchisserie	15
Montant total des commandes liquidées	Environ 7 556 000 €
Nombre de liquidations (paiements de factures) réalisées	4 756

2. Les différents investissements 2023

✓ Les achats immobiliers

Acquisition d'un terrain à Arbois pour un montant de 78 456.56 € afin d'y construire un bâtiment pour l'activité ambulatoire du pôle Infanto-Juvénile.

✓ *Les travaux réalisés*

Sécurité	132 749.96 €
Modernisation du système de sécurité incendie des admissions et du standard	71 519.44 €
Mises aux normes des ascenseurs et monte-charges des admissions et du foyer de vie	52 308.400 €
Extension de la zone de couverture des PTI aux admissions	5 817.72€
Divers : installation cylindres et déclencheur manuel	3 104.40€
Services de soins	29 187.58 €
Réfection de salles de bains aux Mélèzes	14 846.30 €
Aménagement des salons « Wave-Care » des Bruyères et Mélèzes	6 198.48 €
Travaux peinture et pose de volets roulants La Ferté	6 820.80 €
Divers	1 322.00 €
Ehpad	57 710.58 €
Site de Malange – La Mais'Ange	
- Poursuite de la réfection d'une partie de la toiture	24 673.48 €
- Aménagement de la cuisine de l'accueil de jour	3 787.79 €
Site de Dole - Les Mûriers	
- Réfection de salles de bains	8 012.40 €
Site de Saint Aubin – Les Iris	
- Création d'un cheminement pour l'UPPA	2 413.01 €
- Climatisation de pièces	6 866.12 €
Site de Montmirey la Ville – Pierre Brantus	
- Travaux de plomberie	11 957.78 €
Développement durable et économies d'énergie	182 777.83 €
Raccordement de l'HJ-CMP enfants La Ferté au réseau de chaleur urbain de la ville de Lon	98 660.63 €
Remplacement de menuiseries extérieures à l'internat	49 117.20 €
Installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques	35 000.00 €
Autres travaux	9 781.99 €
Complément désenfumage au foyer de vie	7 493.66 €
Remplacement d'un bloc porte en blanchisserie	2 288.33 €
TOTAL	412 207.94 €

✓ *Les investissements en matériels et mobiliers*

Services de soins	Matériel médical - autres matériels - mobilier	83 105.54€
EHPAD	Matériel médical - autres matériels - mobilier	143 181.32€
Foyer de vie	Matériel divers	1 895.85€
Service médicotechnique	Dont matériel de contention – 1 fauteuil dentaire – 1 fibroscope	19 264.74€
Service restauration	Dont 1 lave batterie et cellule de refroidissement	74 626.68€
Service transport	Dont 1 ambulance – 1 berline MDA – 1 berline CSAPA – 2 berlines électriques pool	93 987.24€
Lingerie	Matelas – Oreillers – Housses cabris	8 236.05€
Service technique et environnement	Dont 1 tondeuse – 1 aspirateur à feuilles -	25 150.44€
Service sécurité		550.20€
Services généraux, administratifs et logistiques		2 043.00€
TOTAL		452 041.06 €

LES SERVICES LOGISTIQUES

A. Le vaguemestre et la reprographie

Le vaguemestre du CHS gère l'ensemble du courrier du CHS : récupération du courrier au Centre de tri postal, répartition pour les différents services de l'hôpital, affranchissement des courriers départ, ...

En 2023, l'activité vaguemestre représente :

Nombre de courriers affranchis	23 160
Dépenses d'affranchissement	29 105€

L'activité reprographie représente :

Nombre de demandes traitées	330
Nombre de ramettes de papier utilisées	98 ramettes de papier
Coût de la reprographie (hors personnel)	3580€
Impression de cartes de visite	21 800
Impression de flyers et affiches	9 800
Impression de livrets, rapports...	6 100
Impression pochettes pour DPC	4 000

B. Le service restauration

1. Faits marquants de l'année 2023

- Réorganisation totale de l'organigramme du service de restauration pour anticiper les départs à la retraite des personnels évoluant sur des postes d'encadrants.
- Déploiement de l'accompagnement technique des équipes hôtelières dans les unités de soins.
- Poursuite de la lutte contre le gaspillage alimentaire pour tous les produits consommables.
- Mise en œuvre du PNNS 1 avec augmentation de la consommation de fruits et légumes frais aux patients (salade de fruits frais, animations jus de fruits et légumes frais, réalisations de fruits crus et légumes crus mixés « collés »).

2. Données statistiques

Effectifs du service	29 agents
Dépenses alimentaires (hors produits diététiques)	1 351 560.83 € soit + 11.7% par rapport à 2022 : effet de l'inflation sur les matières premières en lien avec le contexte international et national
Nombre de repas fabriqués	385 874 repas répartis ainsi <ul style="list-style-type: none">- Services de soins et d'hébergement : 189 800 repas- Self-service du personnel : 28 363 repas- clients extérieurs : 1 414 repas
La diététique	Nombre de repas régimes : 125 996 Dépenses de produits diététiques : 34 622 € soit une diminution des achats de 24 823.77€

Contrôles bactériologiques sur les plats	<p>Nombre d'analyse effectuées : 98</p> <p>Taux de conformité : 92.86%</p> <p>4 analyses non conformes qui ont permis de revoir les processus de conditionnement des féculents (amidons)</p>
Prélèvements de surfaces	<p>Nombre de prélèvements effectués : 480</p> <p>Taux de satisfaction : 96.5 % (17 post contrôles)</p>

3. Perspectives 2024

- Mise à jour de l'ensemble des fiches techniques de production culinaire dans le logiciel SRD et création des fiches techniques pour le restaurant du personnel.
- Mise en place :
 - o de préparations « maisons » pour limiter l'utilisation des fonds et sauces lyophilisés
 - o de préparations « maisons enrichies » pour éviter l'achat des compléments nutritionnels
 - o de préparations crues mixées collées « entrées, desserts »
 - o de plats végétariens régulièrement au restaurant du personnel
- Proposition de fruits crus râpés et/ou découpés en petits morceaux dans un sirop léger pour les EHPAD
- Développement du « manger mains »
- Poursuite de l'actualisation du socle commun du Plan de Maîtrise Sanitaire en adéquation avec les pratiques mises en œuvre.

C. Le service transports

1. Données statistiques

	2023	Analyse quotidienne
Total Kms parcourus par les véhicules du CHS	923 894	2 531 kms / jour
Réservations de véhicules du pool	2 232	9 réservations / jour
Réservations de transports sanitaires	3 708	10 transports sanitaires / jour
Nombre d'opérations de maintenance	605	3 maintenances / jour

2. Faits marquants de l'année 2023

- Réorganisation de l'astreinte ambulancière avec recrutement d'un ambulancier supplémentaire.
- Installation des premières bornes électriques sur 4 sites du CHS : entrée principale – parking admissions – service transports – services techniques.
- Renouvellement de véhicules en achat et location pour un total de 10 véhicules (Ambulance – MDA – ELSA – CSAPA - HJ Brunelles – EMAPSY – Camion GCS, ...)
- Acquisition de 2 berlines électriques pour le pool.
- Obtention d'une subvention ADEME pour l'acquisition d'un camion électrique pour le GCS Blanchisserie.
- Formation logistique diplômante du responsable de service.

3. Perspectives 2024

- Poursuite de l'acquisition de berlines électriques au CHS.
- Finalisation du projet ADEME pour l'achat d'un camion électrique au GCS Blanchisserie.
- Installation de bornes et véhicules électriques à ETAPES.

D. Les services techniques

1. Présentation du service

Les services techniques du CHS gèrent :

- Les interventions de maintenance curative quotidienne,
- La maintenance préventive des installations et les contrôles réglementaires,
- Le programme de travaux annuel,
- L'entretien des espaces verts du CHS et des sites extérieurs.

Leur intervention s'entend sur le patrimoine du CHS et d'ETAPES.

Les services techniques assurent des astreintes techniques sur le même périmètre géographique avec une disponibilité 24h/24h.

Ils peuvent également être mobilisés sur des opérations d'investissement selon les besoins du CHS.

S'ajoutent au titre de 2023, un nombre important de déménagements suite à des réorganisations de services soit un total de 158 heures sur l'année.

Les services techniques du CHS comptent 33 agents ainsi répartis :

- 1 ingénieur
- 1 TSH
- 3 TH
- 2 agents administratifs
- 7 agents environnement
- 2 agents polyvalents (Haut-Jura et Malange)
- 5 agents électriciens
- 3 agents plombiers
- 1 agent maçon
- 3 agents menuisiers
- 5 agents peintres

2. Données statistiques

Ateliers	Electricité	Plomberie	Haut-Jura	Maçonnerie	Menuiserie	Peinture	Environnement
Nombre d'interventions	2 028	1 327	242	38	1 061	511	131

3. Faits marquants de l'année 2023

- Hôpital de jour enfant La Ferté à Lons le Saunier : raccordement au réseau de chaleur urbain
- Appartements Passerelle : début des travaux de réhabilitation du bâtiment « studios du personnel » pour création de 8 appartements dits « Passerelle » - 685 heures de démolition par les agents des services techniques
- EHPAD Malange : aménagement cuisine pour l'accueil de jour - remplacement des bornes éclairage parking
- EHPAD Montmirey : réfection de la cuisine

- EHPAD Iris : aménagement intérieur et extérieur de l'unité psychiatrique pour personnes âgées (UPPA) - remplacement de la climatisation de la salle à manger et ajout d'une nouvelle climatisation pour l'UPPA
- EHPAD Mûriers : réfection des 2 salles de bain commune
- Bruyères / Mélèzes : aménagement salons d'apaisement dits « Wave-Care »
- Mélèzes : réfection de 4 salles de bain
- Foyer de vie Les 4 saisons : changement organigramme des clés
- Internat : remplacement des menuiseries extérieures – 2^{ème} phase
- Direction des Ressources Humaines : aménagement d'une salle de pause et réunion

4. Perspectives 2024

- Appartements passerelles : poursuite et fin des travaux de transformation du bâtiment.
- Admissions, CIS, Pont du Navoy, URA, Mimosas, Pins, Géronto-Psychiatrie, Acanthes, Brunelles et EHPAD : changement des barillets de chambres.
- HJ Tavaux : modification du local linge en bureau de consultation.
- Pôle transversal : réfection peinture de tous les bureaux et couloirs.
- URA : confection d'un terrain de pétanque et pose d'un lecteur de badges autonome.
- EHPAD :
 - Aberjoux : transformation d'une chambre pour création d'une chambre bariatrique
 - Malange : Suite et fin de la réfection des toitures terrasses – réfection de l'éclairage extérieur
 - Mûriers : changement de l'appel malade
 - Aménagement de salons esthétiques / coiffure dans tous les 5 EHPAD
- Formation continue : transformation de la « chambre des erreurs » en bureaux.
- CHS : réfection de divers toitures et chenaux.
- CMP Briand : réfection des escaliers extérieur.
- Internat : réfection et aménagement de plusieurs appartements.
- Bâtiment de la Direction : changement des fenêtres.

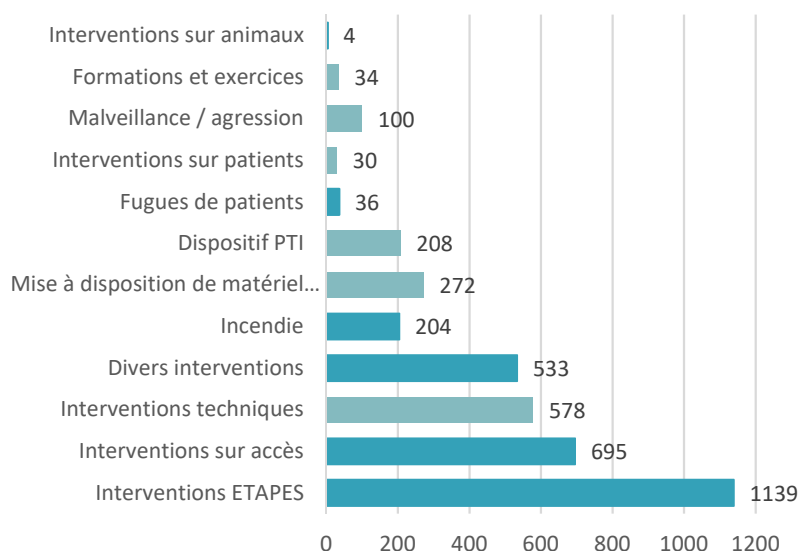
E. Le service sécurité et standard

Le service compte 17 agents. Leur activité 2023 se décompose comme suit :

Dispositif au Travailleur Isolé (PTI)	208	Mise à disposition du matériel d'urgence	272
Déclenchement intempestif	33	Aérosol	3
Essai PTI	7	Aspirateur à mucosité	12
Maintenance des PTI et racks de charge	9	Défibrillateur Maintenance sur batterie	2
Niveau 1	30	Défibrillateurs	1
Niveau 2	126	Dépôt d'un extracteur par une société extérieure	7
Niveau 3 urgence vitale	3	ECG	42
Incendie	204	Éthylomètre	116
Maintenance des moyens secours (SSI.....)	28	Extracteur O2	63
Déclenchement détection incendie	60	Remplacement matériel médical (piles, électrodes...)	24
Départ de feu	10	Saturomètres	2
Dérangement SSI	26	Malveillance / Agression	100
Détecteur de fumée (Studios du personnel, Internat, Logements)	1	Agressions physiques ou verbales	3
Rédaction permis feu pour entreprise extérieure	2	Alarme anti agression (gérances des biens)	6
Rédaction permis feu pour service technique du CHS	16	Alarmes techniques	9
Guidage des secours extérieurs	8	Levée de doute des alarmes intrusion CHS	14
Mise Hors Service du SSI (zones / détecteur)	32	Levée de doute sur alarme intrusion ou bruit suspect	3
Odeur suspecte, brûlé, gaz...	2	Réarmement centrale intrusion	5
Préalarme SSI	5	Interventions sur patients	30
Relevage de personne	3	Assistance équipe de soins (monter, descendre un patient, couper une bague, etc...)	26
Ronde incendie	4	Déclenchement détection incendie (fumée de cigarette), DM	1
Secours à victimes	7	Récupération d'un patient en difficulté	2
Formations et exercices	34	Trafic de drogue entre patients ou autres	1
Exercice incendie au sein de la Direction Commune	11		
Exercice incendie au sein du CHS	4		
Formation incendie	16		
Formation PSC1 : initiale et FMA	3		
Fugues de patients	36		
Opérations de recherche	22		
Retrouvé par le service sécurité	14		

Interventions sur accès	695
Attribution badges et clefs	62
Badge cassé ou HS	6
Fermeture des accès	197
Fermeture fenêtre	11
Intervention technique sur accès	60
Mise à jour badges - Portes accès	19
Ouverture des accès	136
Ouverture salle d'audition (gendarmerie, police)	46
Remise clefs	47
Reproduction de clefs	29
Retour Badges et Clefs	64
Retour clefs	17
Signalement perte ou vol de badge	1
Interventions techniques	578
Accompagnement sur ascenseur	57
Inter sur cordon électrique lits médicalisés ou flexible douche	100
Intervention avec astreinte	95
Intervention sans astreinte	228
Intervention en mode dégradé : Téléphone, PTI.....	1
Intervention entreprise extérieure	23
Intervention sur ascenseur bloqué / dysfonctionnement	27
Remplacement des piles sur lecteur Salto	47
Interventions sur animaux	4
Capture animaux	1
Destruction de nids guêpes, frelon	3
Interventions ETAPES	1139
Intervention ferme du Creux Vincent	39
Intervention foyer du Gévot	37
Intervention IME	37
Intervention MAS	13
Intervention foyer Emergence	4
Ronde ferme du Creux Vincent	1009

Interventions diverses	533
Dépôt de médicament , contention .	6
Dépôt de produit illicite	12
Dépôt de valeur.	35
Dépôt documents/matériels	60
Extinction des lumières.	18
Fléchage manifestation diverse (réunion, colloque, arbre noël)	3
Guidage des visiteurs /ambulances/entreprise extérieure	91
Livraison de repas manquant et linge.	120
Ouverture d'un casier du personnel (casse d'un cadenas)	32
Prép. salle des fêtes pour manif (vidéo-proj, monte-charge..)	27
Sécurisation balisage chantier	8
Unité ne répondant pas au téléphone	38
Ouverture du coffre-fort d'un patient	83



F. Le service interieur

1. Les missions

Effectif du service	13 agents Affectation provisoire depuis avril d'un agent au poste de vaguelestre. Arrivée de 2 nouveaux agents : l'un en avril (positionné au service intérieur et vaguelestre) et l'autre en septembre. Affectation ponctuelle d'un agent au magasin pour pallier les congés et absences des magasiniers.	
Entretien régulier	Services concernés : 45 Surface : 10 110 m ²	Services administratifs, techniques, médico-techniques et logistiques Bureaux de coordination et locaux techniques des pôles cliniques Salles de réunion
Nettoyage des vitres	Tous services + EHPAD	En fonction du nombres d'agents disponibles
Divers	Réservation des salles Nettoyage des chaises et fauteuils en tissu Réparation de petits matériels de nettoyage Prestations de service lors de manifestations diverses	
Intervention entreprise extérieure	Nettoyage des vitres du bâtiment des Admissions au 1 ^{er} étage	

2. Les consommations

	2022	2023
Consommations de produits d'entretien	12 546 €	14 240 €
Consommations de rouleaux essuie-mains	Quantité : 960 Dépenses : 4 547 €	Quantité : 788 Dépenses : 4 777 €
Consommations de lavettes à usage unique	Quantité : 50 240 Dépenses : 1 638 €	Quantité : 42 840 Dépenses : 1 764€

LES SERVICES AUX PATIENTS

A. Le Café Créatif



1. Faits marquants de l'année 2023

En 2023, le Café Créatif a ouvert ses portes quasiment tous les jours du lundi au vendredi. Tous les mois, une ou deux animations sont proposées selon les événements du calendrier (carnaval, fête de la musique, halloween, Noël, ...) ou selon des thèmes proposés par le personnel (kermesse, crêpes party, lotto, ...).

La participation de soignants des services de soins permet l'organisation de manifestation plus importante, comme par exemple l'expo-vente annuelle de l'association Croix-Marine qui a remporté un franc succès en novembre 2023.

La prise en charge des patients, sur prescription médicale, fait partie intégrante du fonctionnement du Café Créatif, notamment avec le service en salle, la tenue du bar ou la participation aux activités.

En 2023, 640 patients ont pu bénéficier de cette opportunité de réhabilitation.

En fin d'année 2023, une infirmière a intégré l'équipe du Café Créatif, portant l'effectif à 5 agents.

En terme d'aménagement, un salon de jardin a été installé sous les arbres pour les beaux jours, espace apprécié de tous.

Par ailleurs, l'ancien salon de coiffure a été transformé en salle d'activité psycho-corporelles « Un temps pour soi » où les patients sont pris en charge pour des soins de massage.

2. Perspectives 2024

Dans le cadre de la refonte polaire au 1^{er} janvier 2024, le Café Créatif fait dorénavant partie du pôle Transversal. Le fonctionnement actuel avec notamment la prise en charge de patients et les animations régulières sont maintenues.

Dans le cadre de la journée développement durable prévue au CHS en mai 2024, une friperie sera organisée au Café Créatif pour cette occasion.

B. La bibliothèque / centre de documentation

1. Activité 2023

Suite au départ en retraite du bibliothécaire en octobre 2023, un partenariat avec le Centre de documentation d'ETAPES a permis de conserver l'ouverture de la bibliothèque 2,5 jours par semaine.

Ce nouveau fonctionnement permet une mutualisation des moyens du CHS Saint-Ylie Jura et d'ETAPES, notamment la mise en commun des différents abonnements professionnels, et leur diffusion dans les deux établissements.

Si le personnel se rend à la bibliothèque principalement pour emprunter des ouvrages de loisirs, les demandes de recherches et de mise en place de veille sur des sujets spécifiques restent une activité importante de la documentaliste.

Le fonds loisirs a été informatisé (environ 1 400 ouvrages) permettant ainsi de faciliter les prêts et également de faire un état des lieux des ouvrages disponibles.

Un appel à don d'ouvrages et de revues a été lancé en 2023, ce qui a permis de récolter une centaine de livres.

L'activité de « bibliomobile » existant aux Aberjoux a été étendue aux EHPAD des Iris et de Montmirey-la-Ville avec un rythme plus fréquent (1 fois par mois contre 1 fois par trimestre auparavant).

2. Perspectives 2024

Un atelier « lecture » va être mis en place à l'EHPAD Les Iris lors de la séance « bibliomobile ». Il sera pérennisé si les résidents sont réceptifs.

Un « point numérique » est également en projet au sein de la bibliothèque afin que les patients puissent réaliser différentes démarches administratives en ligne, ceci en étant accompagnés.

LES GROUPEMENTS

A. Le G.C.S Blanchisserie Inter-hospitalière du Jura

1. Faits marquants 2023

Achat de 3 chariots à fond remontant pour tous secteurs linge propre (5 459.51€).

Renouvellement d'un camion pour le transport du linge (59 400€).

Mise en place de vannes dans les regards des eaux pluviales à la demande de la DREAL (9 094.18€).

Remplacement du réseau téléphonique et la couverture wifi sur l'ensemble du bâtiment ce qui permet une réception optimale sur les nouveaux postes téléphoniques DECT.

2. Données statistiques

Activité	
Linge lavé	1 920 481 kilos
<i>Dont :</i>	
CHS Saint-Yllie	454 861
CH Dole	417 920
CH Lons le Saunier	512 692
CH Saint-Claude	210 399
CHI Orgelet Arinthead Saint-Julien	140 919
CH Champagnole	106 557
CH Morez	73 706
EHPAD Chaussin	3 427
Prix du kilo de linge lavé	1.95€ jusqu'au 30/06/23 Puis 2.16€ depuis le 01/07/23
Indicateurs qualité	
Eau	8 640 m3 4.50 litres par kilo
Gaz	137 761 m3 0.072 m3 par kilo
Electricité	380 200 kW 0.19 kW par kilo
Taux de relavage	0.87 %
Qualité des effluents rejetés :	
Températures des rejets	18.3°C
pH (potentiel d'hydrogène)	7.1
Analyses bactériologiques (recherche de flore totale et coliformes)	Contrôles mensuels 100% satisfaisant

3. Perspectives 2024

- Remplacement de l'ascenseur / monte-charges.
- Remplacement de 4 lanterneaux hors service sur le toit du bâtiment.
- Remplacement des tables de pliage du secteur « A Parts » par de nouvelles tables en inox.
- Remplacement d'une partie des cabris destinés à la livraison du « jetable » par des cabris plus adaptés : prévision 50 % sur 2024 et 50 % sur 2025, soit un total de 14 cabris.

B. Le Groupement d'Intérêt Public pour l'Élimination des Déchets des Activités de Soins de BFC

Adhérents	6 Groupements (GHT Sud Côte d'Or, Bourgogne méridionale, Saône et Loire Bresse Morvans, Jura, 70 et le GPMS Doubs Jura) et 11 établissements hors GHT
Siège social	CHS Saint-Ylie Jura
Objet	Faire face solidairement aux obligations règlementaires pour l'élimination des déchets des activités de soins
Activité	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte, transport et élimination des déchets hospitaliers : DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), DAOM (Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères), Déchets chimiques... - Démarche qualité sur la gestion des déchets (audits, formations, aide à la rédaction de procédures des déchets)

1. Faits marquants 2023

- Arrêt de la collecte des DASRI des producteurs diffus (professionnels libéraux de santé) au 1^{er} septembre (environ 500 conventions résiliées).
- Intégration de nouveaux établissements membres : ADLCA Bletterans, APEI Lons le Saunier, EHPAD Moirans, Oppélia Passerelle 39, IRM 39, Scanner du Haut Jura.
- Mise en place du logiciel informatique de comptabilité « Cerig ».
- Mise en place du nouveau marché de collecte et traitement des déchets hospitaliers au 1^{er} février.
- Election de Mme Aurore ZOËLLER, Directrice Adjointe au GH 70 en tant que Présidente du Groupement suite au départ en retraite de Mr Bruno TOURNEVACHE.

2. Données statistiques globales

	Coût unitaire HT	Jusqu'au 31/01/23	A compter du 01/02/23	Ecart
DAOM	Collecte - traitement / tonne	473,72 €	440,00 €	-7,1%
DASRI	Collecte / tonne	432,60 €		
	Collecte / contenant (bac GRV)		12,00 €	
	Collecte / passage (bac GRV)		79,00 €	
	Collecte / passage (contenants à UU)		29,50 €	
	Traitement + TGAP	300,30 €	370,60 €	+ 23,4 %
Déchets Chimiques et Toxiques	Effluents labo/ tonne	1 139 €	1 274 €	+ 11,8 %
	Emballages souillés vides/ tonne	740 €	830 €	+ 12,2 %
	Anticancéreux/ tonne	1 140 €	1 280 €	+ 12,3 %
	Toxiques - CMR/ tonne	1 350 €	1 505 €	+ 11,5 %

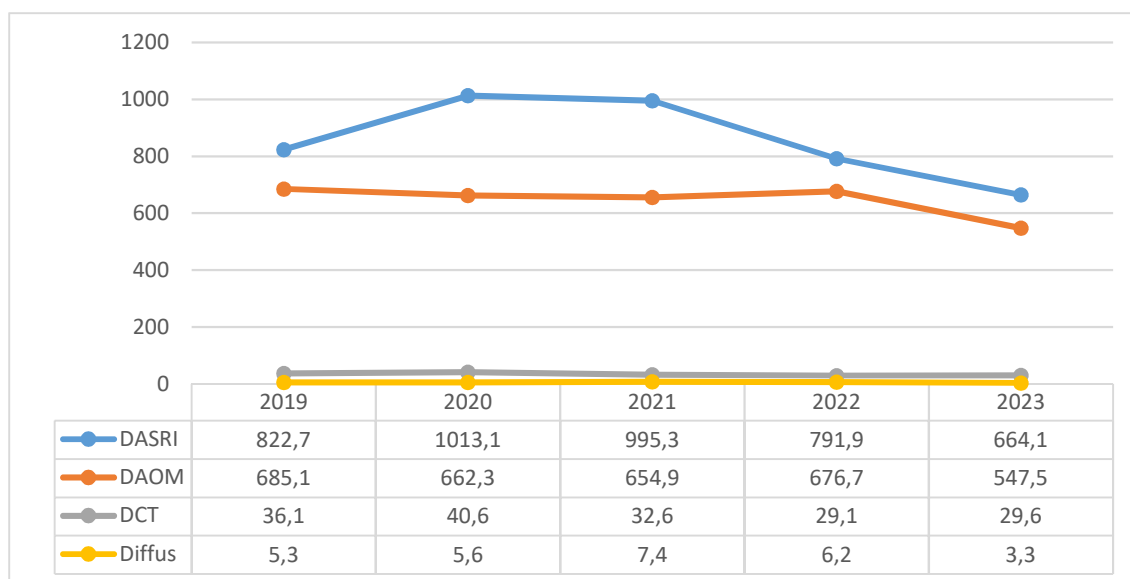
Tonnage des déchets collectés
Tous établissements

DASRI = 619,4 tonnes (- 21,8 % / 2022)
 DAOM = 547,5 tonnes (- 19,1 % / 2022)
 Déchets chimiques et toxiques = 29,5 tonnes (+ 3,6 % / 2022)
 Déchets des producteurs diffus = 3,3 tonnes (- 47,0 % / 2022)

Compte financier

Dépenses = 1 100 679,17 € (- 9,4 % / 2022)
 Recettes = 1 092 278,59 € (- 10,5 % / 2022)
 Déficit comptable = 8 400,58 €
 Solde excédentaire fin 2023 de 100 439,49 €

Evolution du tonnage 2019-2023



3. Données statistiques spécifiques au CHS

Production annuelle en kilogrammes des déchets pris en charge par le GIPEDAS

Sites	DASRI	
	2022	2023
EHPAD Aberjoux	439	164
EHPAD Montmirey	353	38
EHPAD Saint-Aubin	337	79
EHPAD Malange	229	71
CHS Saint-Ylie	1 435	924
TOTAL	2 793	1 276

Au 1^{er} février 2023, le CHS Saint-Ylie Jura a quitté le GIPEDAS pour sa collecte des DAOM afin de rejoindre le marché organisé par le GHT Centre Franche-Comté. Il demeure adhérent du GIPEDAS pour la collecte des DASRI.

La contribution du CHS Saint-Ylie Jura au GIPEDAS s'élève à 9 464,57 € en 2023.

LA DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION

1. Présentation du service

Aucun changement en 2023 pour la Direction des Systèmes d'Information.

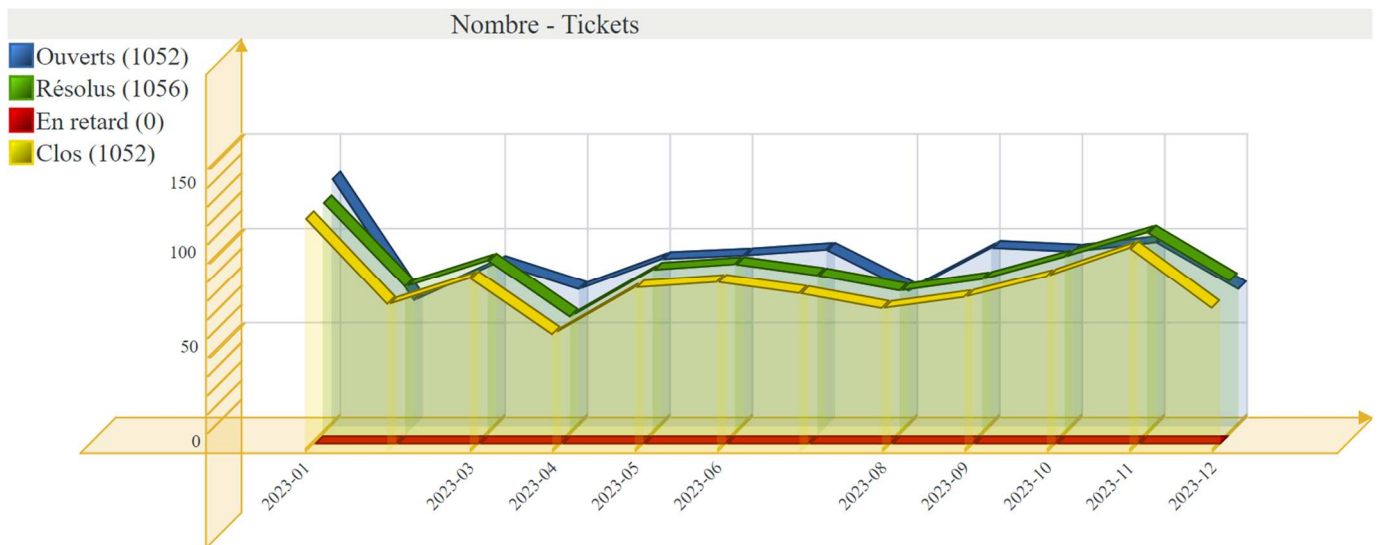
Organigramme au 31/12/23



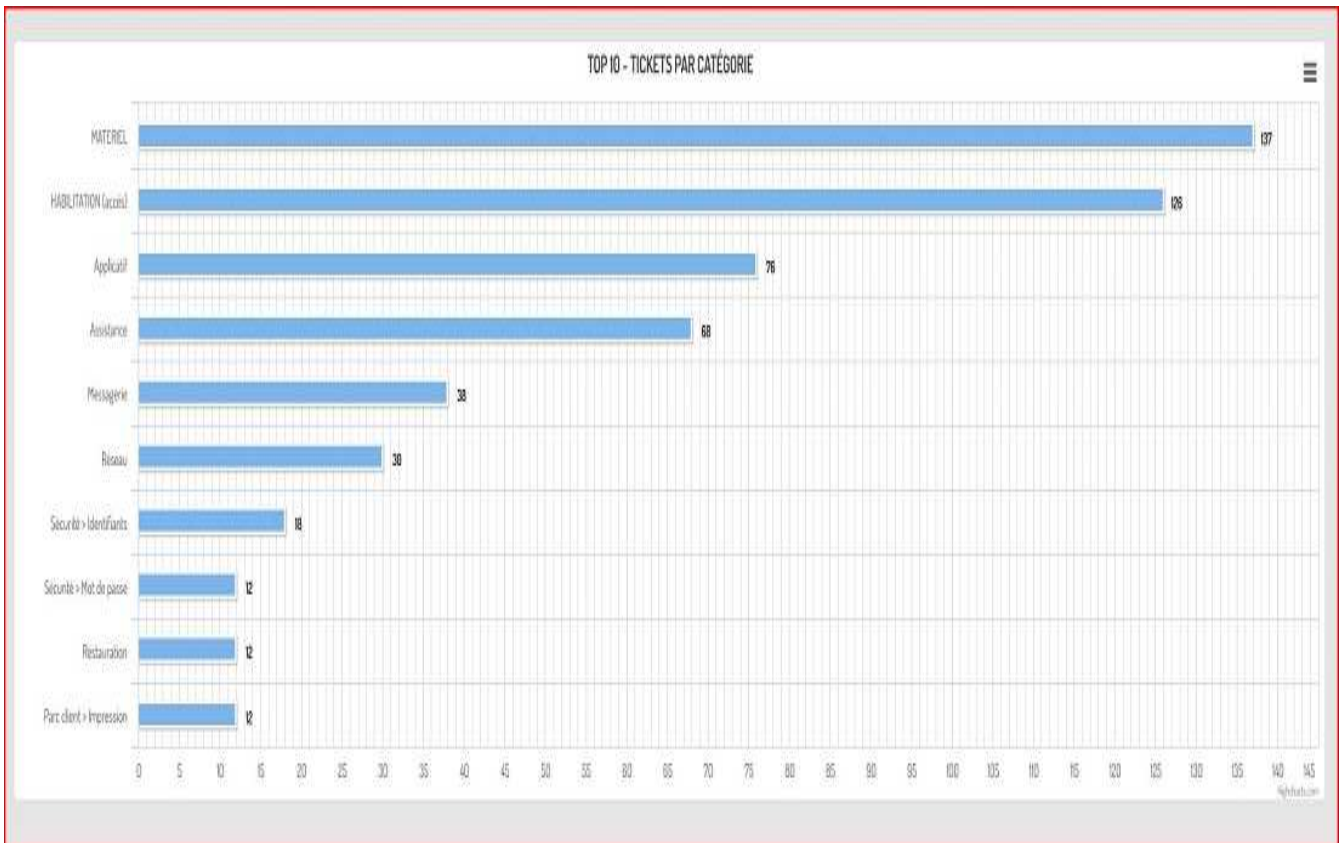
2. Faits marquants de l'année 2023

✓ Support

En 2023, 1052 tickets créés dans GLPI, la plate-forme du support informatique, ont été traités. Ce chiffre est stable par rapport aux années précédentes (977 en 2022).



Nombre de ticket traités mensuellement (2023)



Tickets par catégories

✓ *Projets menés*

Planipsy

Logiciel dédié à la gestion réglementaire des soins sans consentement, l'utilisation de cet outil permettra de sécuriser, en sus du registre de la loi, les contrôles inhérents aux hospitalisations sans consentement et la gestion des étapes de la procédure.

DPI-HM

Poursuite des participations actives aux ateliers de conception du projet.

Sésame

Remplacement de notre intranet actuel par une GED/Qualité, solution pour la dématérialisation des processus au service de l'ensemble des directions opérationnelles de notre établissement

- Gestion documentaire, consultation des documents (procédures, protocoles...) par les agents dans le cadre de leurs activités professionnelles
- Calendrier d'évènement, mettre en avant des évènements organisés par notre établissement
- Enquêtes
- Gestion des risques permet de construire des tableaux de bord de suivi des risques
- Gestion des événements indésirables, outil collaboratif permettant de remplir un formulaire de déclaration d'un événement indésirable (FEI).

Prestation Advens

Audit global de test d'intrusion externe et interne à notre réseau informatique.

L'objectif est de mettre en lumière les failles de sécurité réellement exploitables par un individu malveillant situé dans nos locaux et depuis Internet, dans un temps volontairement limité. Formaliser un rapport d'audit et un plan d'action, afin de nous accompagner dans la sécurisation de notre SI.

Plateforme ARGOSS –
IMAGO Senior

Solution web à destination de nos EHPAD

- Évaluations GIR et Pathos (intégrant analyse des incohérences entre les variables)
- Calcul automatique du GMP et du PMP
- Génération du fichier d'export vers la CNSA (Galaad)

Prestation « Avant de cliquer »

Programme de sensibilisation permettant une autonomie à tous les utilisateurs de la messagerie face aux attaques par phishing par des envois de faux mails frauduleux afin de détecter les faiblesses et corriger les comportements.

Cette sensibilisation est également utile dans la sphère personnelle

Cette campagne d'envoi permet de :

- détecter les faiblesses
- corriger les comportements (sensibilisation de 3 minutes très pédagogique)
- valider les acquis (envoi de mises en situation permettant de confirmer l'assimilation de telle ou telle caractéristique)
- monter en compétences (envoi d'e-mails ciblés)
- développer les réflexes

3. Perspectives 2024

- Refonte Polaire :
Point sur l'ensemble des logiciels pour apporter les modifications sur le changement des pôles et des unités fonctionnelles, ainsi que sur les adresses mails.
- DPI HM :
Poursuite des participations actives aux ateliers de conception du projet.
- Marché multifonctions :
Changement de prestataire à compter du 1^{er} trimestre 2024 pour l'ensemble des multifonctions du CHS intra et extra, KONICA Minolta au lieu d'Espace Bureautique.
- Augmentation de nos ressources serveurs :
L'infrastructure de virtualisation qui met en œuvre tous nos serveurs informatiques va voir sa capacité doubler pour faire face à l'accroissement de nos besoins et usages informatiques.
- Augmentation des débits vers Internet et entre les sites :
Après une étude des besoins et des coûts, la majeure partie des liens réseaux qui sont utilisés pour accéder à Internet et pour faire transiter les données entre nos différents sites vont voir leurs débits augmenter pour faire face à l'augmentation de nos usages numériques.

LES PARTENARIATS

LE PROJET TERRITORIAL EN SANTE MENTALE

1. Faits marquants de l'année 2023

L'année 2023 a été une année en demi-teinte en terme d'animation du réseau en raison de l'absence prolongée de la coordinatrice du PTSM Jura. Cet arrêt long a conduit la Direction à solliciter l'intervention de la coordinatrice PTSM du Doubs afin de pallier l'absence. Ainsi, l'année 2023 n'a pas permis de développer de nombreuses actions, mais a surtout permis de maintenir le tissu existant.

Toutefois, la Direction du CHS Saint-Ylie a contribué à accompagner la remise en route du Contrat Local de Santé du Pays Dolois avec sa signature le 20 décembre dernier.

✓ ENFANTS – ADOLESCENTS – GRANDS ADOLESCENTS

3 cellules cas complexes Infanto-Juvenile départementale ont été à nouveau activées en 2023. C'est ainsi 6 situations traitées et 12 situations traitées hors cellule.

✓ ADULTES

	Nombre de Cellules	Situations traitées
<i>CLSM Pays Lédonien</i>	1	0
<i>Cellule Cas Complexes Saint-Claude</i>	3	6
<i>CLSM Pays Dolois Pays de Pasteur</i>	En cours de relance 1 ^{ère} Réunion de lancement le 30/01/24	
<i>Cellule Cas Complexes Champagnole</i>	3	14
<i>CLSM Arbois Poligny Salins, Cœur du Jura</i>	1 ^{ère} Cellule le 6 décembre 2023	3
TOTAL	8	23

✓ TRANSVERSAL

Dans le cadre du PTSM a été maintenu les immersions entre établissements.

RÉCAPITULATIF ANNÉE 2023

<i>7 demandes traitées :</i>	- Passerelle-Oppélia 39 CSAPA St Claude – Infirmière/URA CHS St Ylie (mai) - Passerelle-Oppélia 39 CSAPA Lons-le-Saunier – Infirmière/URA CHS St Ylie (juillet)
------------------------------	--

- Plateforme de Coordination – Adjoint Administratif/DEF CD 39 (mars)
- CMP Champagnole – Assistante Sociale/DAC Champagnole (avril)
- HJ Pré-Ados – AES/IME de Montaigu (juin)
- PIJ Sud – Psychologue/DEF CD 39 (juin-juillet)
- Plateforme de Coordination – Adjoint Administratif/UGECAM (sept)

En outre, fin 2023 a été diffusé, par la coordinatrice par intérim, les documents suivants à destination des partenaires du territoire :

- Lettre d'information CTSM 39
- Guide-annuaire des ressources en santé mentale

2. Perspectives 2024

L'année 2024 a pour objet de stabiliser l'animation du CTSM 39 ; ainsi, la gouvernance du PTSM 39 doit être repensée. En outre, il s'agit d'une année clé car il s'agit de l'année de préparation du bilan du CTSM 39.

LES CONVENTIONS

Principales conventions nouvelles en 2023, rajoutées à la base informatisée :

- ADLCA Bletterans : Convention de partenariat avec le CMP de Poligny dans le cadre des consultations jeunes consommateurs en addictologie
- APEI d'Arbois : Convention de partenariat pour l'intervention de l'Equipe Mobile d'Appui en PSYchiatry (EMAPSY)
- Art Thérapeute : Conventions d'interventions à visées sociales et thérapeutiques auprès de deux patients
- Association d'Enquête et de Médiation : Convention cadre partenariale avec le CSAPA pour la mise en œuvre du dispositif « Accompagnement Individualisé Renforcé » (AIR)
- Centre aquatique « Les Tritons » de Champagnole : Convention d'accueil des patients du CHS Saint-Ylie Jura
- Centre Hospitalier Louis Pasteur de Dole : Convention inter hospitalière de sous-traitance en stérilisation des dispositifs médicaux
- Hôpitaux du Jura site de Lons le Saunier : Convention relative au fonctionnement de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique départementale du Jura (CUMP 39) et à l'intervention des personnels des établissements publics de santé
- Centre Hospitalier de Novillars : Convention de partenariat pour la mutualisation de l'accès internet
- Clinique Val Dracy/Val Jura :
 - * Convention relative à la mise à disposition de la salle d'audience par le CHS Saint-Ylie Jura
 - * Convention relative aux relations entre le Tribunal Judiciaire de Lons le Saunier, la Clinique Val Jura et l'ARS Bourgogne Franche-Comté
- Lycée du Pré Saint-Sauveur de Saint-Claude : Convention d'intervention de l'Equipe Mobile de Pédopsychiatrie du CHS Saint-Ylie Jura
- Groupe scolaire du Mont-Roland de Dole : Convention de partenariat avec le CSAPA pour l'organisation de la journée de sensibilisation et de prévention des addictions auprès des élèves
- Ecole élémentaire Pierre BRANTUS d'Orgelet : Convention d'intervention de l'Equipe Mobile de Pédopsychiatrie du CHS Saint-Ylie Jura
- Commissariat de Police de Dole : Convention pour la mise à disposition d'un immeuble du CHS Saint-Ylie Jura pour des séances d'entraînement et d'instruction
- Fondation Saint Charles Nancy – EHPAD Saint-Joseph Dole : Convention pour l'intervention de l'Equipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé (EMPSA) du CHS Saint-Ylie du Jura
- ETAPES de Dole :
 - * IME : Convention d'intervention de l'Equipe Mobile de Pédopsychiatrie (EMP) du CHS Saint-Ylie Jura
 - * Foyer de vie de l'Ancien Hôtel : Convention de partenariat pour l'intervention de l'Equipe Mobile d'Appui en PSYchiatry (EMAPSY)
 - * Foyer d'hébergement du Gévot : Convention de partenariat pour l'intervention de l'Equipe Mobile d'Appui en PSYchiatry (EMAPSY)
- Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé mentale Occitanie (FERREPSY) : Convention de partenariat dans le cadre d'une recherche en pharmacie
- Groupement Addictions Franche-Comté (GAFC) : Convention de partenariat pour l'intervention en soutien aux professionnels dans le domaine de l'addictologie
- Association « Info Jeunes Jura » antenne de Dole : Convention de partenariat pour l'organisation d'interventions de prévention dans le cadre d'animations proposées par les Loisirs Populaires Dolois et le Centre Social Olympe de Gougues de Dole
- Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Dole : Convention de partenariat avec le CSAPA de Dole pour l'organisation d'une intervention dans le cadre d'une soirée débat

- Maison Familiale Rurale (MFR) de Doucier : Convention d'accueil du CHS Saint-Ylie Jura avec la mise à disposition de la salle d'escalade au profit de l'HJ Enfants de Lons le Saunier
- MEDILYS : Convention de collaboration dans le but d'améliorer la prise en charge des patients
- Mission Locale : Convention de partenariat avec le CSAPA de Dole pour l'organisation d'interventions de prévention dans le cadre du « Contrat Engagement Jeune »
- Convention cadre relative à la mise en place et au fonctionnement d'une Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED) entre l'Etat, l'ARS Bourgogne Franche-Comté, le Centre Hospitalier Jura Sud de Lons le Saunier, le Tribunal Judiciaire de Lons le Saunier, le Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura, le groupement de gendarmerie départemental du Jura, la police nationale, l'association France Victimes 39 et l'association « La Voix de l'Enfant »
- GCSMS URTSA AGES-ADAPEI : Convention de coopération relative à l'URTSA de la Ferme du Sillon pour la prise en charge des patients TSA

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Les fiches action : le bilan de l'Agenda 21 des années 2022-2024

Cette 4^{ème} version de l'Agenda 21 au CHS se décline en 5 thèmes spécifiques :

- Alimentation saine et responsable,
- Transition énergétique,
- Mobilité,
- Culture et hôpital,
- Biodiversité et partage,

et un thème transversal : Sensibilisation au développement durable.

Indépendamment du Comité de pilotage, un groupe de travail multidisciplinaire s'est mis en place avec des participants volontaires et motivés. Ce groupe s'est réuni 3 fois en 2023 pour effectuer un suivi des fiches actions de chaque thème de l'Agenda 21.

Quelques actions réalisées en 2023 :

- Installation de 4 bornes de recharge pour voitures électriques sur le site du CHS (parking admissions, services transports, entrée du CHS, cour des services techniques)
- Sensibilisation aux économies d'énergie via la distribution de stickers humoristiques
- Poursuite de la campagne de remplacement des fenêtres et menuiseries extérieures (internat)
- Réfection du réseau d'eau chaude sanitaire et raccordement au réseau de chaleur urbain pour La Ferté Lons le Saunier
- Plantation de 2 haies de plants labélisés « végétal local » avec la collaboration du CMP de Dole permettant d'offrir une protection à la biodiversité
- Mise en place d'éco-pâturage grâce à un partenariat avec un éleveur d'ovins.
- Mise en place d'une filière bio déchets au service restauration et au self du personnel
- Renouvellement en avril des livres nomades accessibles aux patients en lien avec les médiathèques du Grand Dole

2. Perspectives 2024

- Réflexion sur l'extension de la filière bio déchets à l'ensemble des services de soins du CHS.
- Poursuite du travail mené par le service restauration pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et la limitation de l'usage du plastique à usage unique.
- Organisation d'une journée Développement Durable fin mai 2024.
- Poursuite de l'activité jardin partagé avec l'HJ de Dole.
- Souhait de répertorier les activités permettant un accès des patients / résidents à la culture en général, déjà en place sur l'établissement.
- Projet de récupération de matériels électriques, électroniques, électroménagers et autres pour les réparer et les renvoyer dans les services.

LES INSTANCES

A. Le Conseil de Surveillance

1. Composition

Membres avec voix délibérative	
Mme CRETIN-MAITENAZ Maryvonne	Présidente du Conseil de Surveillance
M. CHAMPANHET Stéphane	Vice-Président et représentant du Conseil départemental du Jura
Mme CRETIN-MAITENAZ Blandine	Représentante de la ville de Dole
M. FICHERE Jean-Pascal	Représentant de la Communauté du Grand Dole
Mme CALINON Séverine	Représentante de la Communauté du Grand Dole
Mme VINCENT Stéphanie	Représentante de la CSIRMT jusqu'au 25/10/2023
M. SANZARI Damien	Représentante de la CSIRMT depuis le 25/10/2023
Mme le Dr Isabelle CUSSEY-VITALI	Représentant de la CME
Mme le Dr GREUSARD Emmanuelle	Représentant de la CME jusqu'au 18/09/2023
Mme le Dr MIGUET Laurence	Représentante de la CME depuis le 18/09/2023
Mme VORILLION Nelly	Représentante CGT depuis le 01/03/2023
Mme GRUX Gaëlle	Représentante CGT depuis le 01/03/2023
M. DEVAUD Pierre	Représentant de l'ARS BFC jusqu'au 30/03/2023
Mme BENOIT Ghislaine	Représentante de l'ARS BFC depuis le 14/11/2023
M. GUIBELIN Hervé	Représentant de l'ARS BFC
M. le Dr APFFEL Jean-Daniel	Représentant du Préfet
Mme SEARA Colette	Représentante du Préfet (et de l'UNAFAM)
M. FOUCARD Florent	Ordonnateur (Directeur général du CHS Saint-Ylie Jura)
Mme HAMANT Claire	Comptable (Trésorier Principal)

2. Activité

Le Conseil de Surveillance s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2023 : le 31 mars, le 16 juin, le 22 septembre et le 13 décembre.

B. Le Directoire

1. Composition

Membres	
M. FOUCARD Florent	Président (Directeur du CHS Saint-Ylie Jura)
M. le Dr BARBA Maxence	Vice-Président (Président de la CME)
Mme le Dr PARENT Mélanie	Vice-Présidente de la CME et Cheffe du PMT
M. le Dr PONS Charles-Olivier	Praticien Hospitalier, Chef du PIJ
Mme JAFFARD Ophélie	Directrice déléguée du CHS Saint-Ylie Jura
Mme FOREY Arielle	Présidente de la CSIRMT
M. le Dr MORLET Marc	Praticien Hospitalier, Chef du PPA
M. le Dr CAPITAIN Jean-Pierre	Praticien Hospitalier du PAHJ et du PAL jusqu'au 10 mai 2023
Mme le Dr GAILLARD Marine	Praticien Hospitalier, Cheffe du PAHJ et membre depuis le 10 mai 2023
Mme le Dr CILIBUI Simona	Praticien Hospitalier et membre depuis le 10 mai 2023
M. ROSSIGNOL Joël	Cadre Supérieur de Santé du PIJ
Mme DUCROCQ Géraldine	Directrice Adjointe, Responsable de la DPRS
Mme le Dr FEUILLEBOIS Nadège	Praticien Hospitalier, Responsable du PATO

4. **Activité**

Le Directoire s'est réuni 10 fois au cours de l'année 2023 : le 06 janvier, le 10 février, le 10 mars, le 07 avril, le 05 mai, le 02 juin, le 08 septembre, le 13 octobre, le 03 novembre et le 06 décembre.

C. **La Commission Médicale d'Etablissement**

1. **Composition**

Membres avec voix délibérative	
Les chefs de pôle d'activité clinique et médicotechnique de l'établissement	
M. le Dr Barba Maxence	Présidente de la CME
Mme le Dr Mélanie PARENT	Vice-présidente de la CME (Cheffe du PMT)
Mme le Dr GUILLAUME Sophie	Cheffe du PAD
Mme le Dr FEUILLEBOIS Nadège	Cheffe du PATO
M. le Dr CAPITAIN Jean-Pierre	Chef du PAL
M. le Dr PONS Charles-Olivier	Chef du PAHJ
M. le Dr MORLET Marc	Chef du PIJ
	Chef du Pôle de Géro-onto-Psychiatrie
Sept représentants élus des Praticiens Hospitaliers	
Titulaires	
Mme le Dr MARIN Karine	PATO
M. le Dr BARBA Maxence	Président de la CME - PAD
Mme le Dr MARTIN-GRANDVOINNET Christelle	PIJ(S)
Mme le Dr GREUSARD Emmanuelle	Pôle de Géro-onto-Psychiatrie
Mme le Dr REBRAB Rosa	PMT
Mme le Dr MIGUET Laurence	PAD
M. le Dr STEFFANN Jean	PATO
Suppléante	
Mme le Dr CUSSEY VITALI Isabelle	Mme le Dr CUSSEY VITALI Isabelle
Deux représentants des Praticiens Temporaires ou non Titulaires et des Praticiens Contractuels exerçant à titre libéral	
Titulaires	
Mme le Dr MITREA Mara	Praticien Contractuel – PMT
Deux représentants des Internes (semestre de mai 2023 à octobre 2023)	
M. CARDINAUX Maxime	
M. MARTIN Julien	
Un représentant des Pharmaciens Hospitaliers désigné par le Directeur de l'Etablissement	
Mme RIVAL Bénédicte	Pharmacien des Hôpitaux
Membres avec voix consultative	
Le Président du Directoire ou son représentant	
Le Président de la Commission de Soins Infirmiers, de rééducation et médicotechnique	
Le Représentant du Comité Social d'Etablissement	

5. **Activité**

La Commission Médicale d'Etablissement s'est réunie en 4 fois au cours de l'année 2023 : les 24 mars, le 09 juin, le 15 septembre et le 08 décembre.

D. Le Comité Social d'Etablissement

1. Composition

Les représentants des personnels non médicaux

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Mme VORILLION Nelly, CGT	Mme LACROIX Stéphanie, CGT
M GUIGNARD Thierry, CGT	Mme PLATHEY Nathalie, CGT
Mme SUGNY Emilie, CGT	Mme MARTIN Maria, CGT
Mme GRUX Gaëlle, CGT	Mme MORENO LOPEZ Christine, CGT
Mme ECARNOT Laurence, CGT	M BURLETT Bruno, CGT
M LIBERTINO Lorenzo, CGT	Mme MONIN Aurélie, CGT
Mme DEFERT Sandra, CGT	Mme BERTHAUD Charline, CGT
Mme DALL ARCHE Patricia, CGT	
Mme VIDIHNA Karine, CGT	
M CORDIER Pierre, FO	Mme HABERKORN Nathalie, FO
M JALLON Patrice, FO	Mme FAUCHER Lucie, FO
Mme BARDET Isabelle, FO	Mme DUPRE Marielle, FO

Le Président du CSE

M. FOUCARD Florent, directeur ou son suppléant

Le représentant de la Commission Médicale d'Etablissement

M. le Dr PONS Charles

PIJ

6. Activité

Le Comité Social d'Etablissement s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2023 : le 30 janvier, le 6 mars, le 20 mars, le 5 juin, le 25 juillet, le 9 août, le 18 septembre, et le 4 décembre.

E. La Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (F3SCT)

1. Composition

Membres avec voix délibérative

M. FOUCARD Florent ou son représentant	Président de la F3SCT Directeur de l'établissement
Mme le Dr PARENT Mélanie	Représentant de la CME Praticien Hospitalier

Les représentants du personnel non médical

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Mme VORILLION Nelly, CGT	Mme LACROIX Stéphanie, CGT
M GUIGNARD Thierry, CGT	Mme PLATHEY Nathalie, CGT
Mme SUGNY Emilie, CGT	Mme MARTIN Maria, CGT
Mme GRUX Gaëlle, CGT	Mme MORENO LOPEZ Christine, CGT
Mme ECARNOT Laurence, CGT	M BURLETT Bruno, CGT
M LIBERTINO Lorenzo, CGT	Mme MONIN Aurélie, CGT
Mme DEFERT Sandra, CGT	Mme BERTHAUD Charline, CGT
Mme DALL ARCHE Patricia, CGT	
Mme VIDIHNA Karine, CGT	
M CORDIER Pierre, FO	Mme HABERKORN Nathalie, FO
M JALLON Patrice, FO	Mme FAUCHER Lucie, FO
Mme BARDET Isabelle, FO	Mme DUPRE Marielle, FO

Membres avec voix consultative

Mme FRELING Céline	Infirmière de santé au Travail
M. DUBREUIL Philippe ou son représentant	Directeur Adjoint chargé du Pôle Travaux et Logistique
Mme DUCROCQ Géraldine	Directrice Adjointe chargée du Personnel et des Relations Sociales, des Affaires Médicales,
M. FERREIRA Olivier	Ingénieur Hospitalier, Services Techniques
Mme FOREY Arielle	Directrice des Soins de classe normale.

7. Activité

La F3SCT s'est réunie 4 fois au cours de l'année 2023 : les 10 mars, 2 juin, 15 septembre et 1^{er} décembre.

F. La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

1. Composition

Membres avec voix délibérative

Mme FOREY Arielle	Présidente de la CSIRMT , Coordinatrice Générale des Soins
-------------------	---

Les représentants du personnel non médical

Titulaires

Mme ALKAN Isabelle, CS
Mme CHARTON Céline, CSS
Mme VINCENT Stéphanie, CSS
M. SANZARI Damien, IDE
Mme JEANNAUX Marie-Laure, IDE
Mme FIUMANA Céline, IDE
Mme COEURDEVEY Pascale, IDE
Mme PETITJEAN Florence, IDE
Mme MAUSSIRE Brigitte, IDE
M. CORDIER Pierre, IDE
Mme CATY Anne-Sophie, IDE
Mme DOS SANTOS Paula, IDE
M. MORIANO NIETO Nicolas, IDE
Mme HOLTZ Manon, IDE
Mme MOTHET Nathalie, IDE
Mme LEROY Annabelle, IDE
Mme CELI Aurélie, AS
Mme DOURLLOT Christel, AS

Suppléants

Mme BULABOIS Carole, CS
M. MILLOT Laurent, CSS
Mme CREUZE Muriel, CSS
Mme LAMBERT Laureen, IDE

Membres avec voix consultative

Mme le Dr CUSSEY-VITALI Isabelle

2. Activité

Au cours de l'année 2023, la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques s'est réunie : les 27 mars, 12 juin, 19 septembre et 11 décembre.

Le bureau s'est réuni les 8 mars, 25 mai et 20 novembre.

G. La Commission des Usagers

1. Composition

Membres avec voix délibérative	
M. FOUCARD Florent ou son représentant	Président de la Commission des Usagers Directeur de l'établissement
Mme FOREY Arielle	Directrice Coordinatrice Générale des Soins et Directrice Qualité-Gestion des Risques
M. le Dr BARBA Maxence	Président, Médiateur médical, titulaire
Mme le Dr MARIN Karine	Médiateur médical, suppléant
Mme JEANNAUX Marie Laure	IDEC, titulaire, représentante de la Commission des Soins Infirmiers et Médico-Techniques
Mme ROUSSET Carole	Infirmière, membre de la Commission de Soins, suppléante
Mme le Dr REBRAB	Représentante de la CME
M. DUMONT François	Représentant des usagers UDAF, titulaire
Mme FRIDEZ Evelyne	Représentante des usagers UNAFAM, titulaire
Mme LABATT DE LAMBERT Françoise	Représentante des usagers UNAFAM, suppléante
M. PROST Michel	Représentant des usagers ADMD, suppléant
Membres avec voix consultative	
Mme CHARTON Céline	Cadre Supérieure de Santé, en charge du service Qualité
Mme MANZONI Marion	Technicienne Qualité, représentant le service Qualité
Mme REYMOND Anais	Technicienne Qualité, représentant le service Qualité
Mme HUSMANN Estelle	Adjoint Administratif, chargée de la gestion des plaintes et réclamations au C.H.S

2. Activité

Au cours de l'année 2023, la Commission des Usagers s'est réunie : les 22 mars, 15 juin, 21 septembre et 12 décembre.

Le bureau de la CDU s'est réuni : les 22 février, 24 mai, 6 septembre et 29 novembre.

GLOSSAIRE

AAH	: Attaché Administration Hospitalière	CH	: Centre Hospitalier
AAP	: Aide et Appel à Projets	CHIJS	: Centre Hospitalier Intercommunal Jura Sud
ACH	: Adjoint des Cadres Hospitaliers	CHLP	: Centre Hospitalier Louis Pasteur
ADLCA	: Association du Dispensaire de Lutte Contre les Addictions	CHRS	: Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
ADMD	: Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité	CHS	: Centre Hospitalier Spécialisé
AEQ	: Agent d'Entretien Qualifié	CHSCT	: Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
AES	: Accompagnement Educatif et Social ou Accident d'Exposition au Sang (<i>selon contexte</i>)	CHI	: Centre Hospitalier Intercommunal
AFGSU	: Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences	CHU	: Centre Hospitalier Universitaire
AMP	: Aide Médico Psychologique	CIV	: Cellule d'IdentitoVigilance
APF	: Association des Paralysés de France	CIVR	: Cellule d'IdentitoVigilance Régionale
ARS	: Agence Régionale de Santé	CLAN	: Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition
ARUCAH	: Association des Représentants des Usagers dans les Cliniques, les Associations et les Hôpitaux	CLIN	: Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
AS	: Aide-Soignant(e)	CLM	: Congé de Longue Maladie
ASH	: Agent des Services Hospitaliers	CLS	: Contrat Local de Santé
ASMH	: Association Saint-Michel le Haut	CLSM	: Contrat Local de Santé Mentale
ASSP	: Accompagnement, Soins et Services à la Personne	CLUD	: Comité de Lutte contre la Douleur
ATIH	: Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation	CME	: Commission Médicale d'Etablissement
		CMP	: Centre Médico-Psychologique
		CMUC	: Couverture Maladie Universelle Complémentaire
BDE	: Bureau des Entrées	CNC	: Certificat National de Compétence
BMR	: Bactérie Multi-Résistante	COMEDIMS	: Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles
BFC	: Bourgogne Franche-Comté	COFIL	: Comité de Pilotage
BFR	: Besoin en Fonds de Roulement	COQUAVIRIS	: Comité Opérationnel QUALité VIGILANCES et RISQUES
		CPias	: Centre d'Appui pour la Prévention des infections associées aux soins
CADA	: Commission d'Accès aux Documents Administratifs	CPP	: Centre Postcure Psychiatrique
CAF	: Caisse d'Allocations Familiales	CRA	: Centre Ressources Autismes
CAPD	: Commissions Administratives Paritaires Départementales	CREX	: Comité de Retour d'EXpérience
CAPL	: Commissions Administratives Paritaires Locales	CSAPA	: Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CAT	: Conduite à Tenir	CS	: Cadre de Santé
CATTP	: Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel	CSE	: Cadre Socio-Educatif
CCAS	: Centre Communal d'Action Sociale	CSIRMT	: Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques
CCP	: Commission Consultative Paritaire	CTE	: Comité Technique d'Etablissement
CD	: Conseil Départemental	CTSM	: Contrat Territorial en Santé Mentale
CDSP	: Commission Départementale des Soins Psychiatriques	CVS	: Conseil de la Vie Sociale
CDU	: Commission Des Usagers	DAF	: Direction des Affaires Financières
CESU	: Chèque Emploi Service Universel	DAOM	: Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères
CFP	: Contribution à la Formation Professionnelle	DASRI	: Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
CGT	: Confédération Générale du Travail	DATA	: Dispositif d'Appartement Thérapeutique en Addictologie

DCT	: Déchets Chimiques et Toxiques	FICOBA	: Fichier national des Comptes Bancaires et Assimilés
DDETSPP	: Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations	FICOVIE	: Fichier des Contrats d'assurance VIE
DECT	: Digital Enhanced Cordless Telecommunications (télécommunications numériques améliorées sans fil)	FINESS	: Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux
DGOS	: Direction Générale de l'Offre de Soins	FIOP	: Fonds d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie
DIM	: Département d'Information Médicale	FO	: Force Ouvrière
DIPM	: Document Individuel de Protections des Majeurs	FRE	: Fond de Roulement d'Exploitation
DITEP	: Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	GAFC	: Groupement Addictions Franche-Comté
DJIN	: Dispensation Journalière Individuelle et Nominative	GAP	: Gestion Administrative du Patient
DMP	: Dossier Médical Partagé	GCS	: Groupement de Coopération Sanitaire
DMS	: Durée Moyenne de Séjour	GEA	: Gastro Entérites Aiguës
DPI	: Dossier Patient Informatisé	GED	: Gestion Documentaire
DPRS	: Direction du Personnel et des Relations Sociales	GEPSO	: Groupe national des Etablissements Publics SOciaux et médico-sociaux
DRH	: Direction des Ressources Humaines	GHT	: Groupement Hospitalier de Territoire
DUERP	: Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels	GIP	: Groupement d'Intérêt Public
ECG	: ÉlectroCardioGramme	GIPEDAS	: Groupement d'Intérêt Public pour l'Élimination des Déchets d'Activités de Soins
ECS	: Eau Chaude Sanitaire	GLPI	: Gestionnaire Libre de Parc Informatique
EDGAR	: Grille de cotation des actes médicaux	GMR	: Gestion de la Maladie et du Rétablissement
EHPAD	: Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes	HAD	: Hospitalisation A Domicile
EIGAS	: Evènements Indésirables Graves Associés à des Soins	HAS	: Haute Autorité de Santé
ELSA	: Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie	HBDP	: Hygiène Bucco-Dento-Prothétique
EMAPSY	: Équipe Mobile et d'Accueil PSYchiatric	HC	: Hospitalisation Complète
EMDR	: Eye Movement Desensitization and Reprocessing (Désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires)	HDM	: Hygiène Des Mains
EMP	: Équipe Mobile Psychiatrie	HJ	: Hôpital de Jour
EMPP	: Équipe Mobile Psychiatrie Précarité ou Pédopsychiatrie (selon le contexte)	HNFC	: Hôpital Nord Franche-Comté
EMPSA	: Équipe Mobile pour Sujet Agés	HOP'En	: HOPital numérique ouvert sur son Environnement
EMS	: Établissement Médico-Social	HUDA	: Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile
EPP	: Évaluation des Pratiques Professionnelles	IAS	: Infection Associée aux Soins
EPRD	: État des Prévisions de Recettes et de Dépenses	IDE	: Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
EPS	: Établissement Public de Santé	IDEC	: Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat Coordonnateur(ice)
ERAGE	: Équipe Régionale d'Appui à la Gestion des Évènements indésirables	IDR	: Intra Dermo Réaction
ETAPES	: ÉTABLissement Public Educatif et Social	IFSI	: Institut de Formation en Soins Infirmiers
ETP	: Équivalent Temps Plein	IME	: Institut Médico-Educatif
ETPR	: Équivalent Temps Plein Rémunéré	IMV	: Intoxication Médicamenteuse Volontaire
FA	: File Active	INS	: Identité Nationale de Santé
FEI	: Fiche d'Evènements Indésirables	INSEE	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
FF	: Faisant-Fonction	IQSS	: Indicateurs de Qualité et Sécurité des Soins
FICHCOMP	: FICHiers COMPLémentaires	IPA	: Infirmier(e) en Pratique Avancée
		IRA	: Infection Respiratoire Aigue

IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé	QGDR : Qualité Gestion Des Risques
IV : Identito-Vigilance	QUALHAS : Plate-forme de recueil des indicateurs de qualité au sein des établissements de santé
LSST : Lieu de Santé Sans Tabac	QVT : Qualité de Vie au Travail
MCO : Médecine Chirurgie Obstétrique	RDR : Réductions Des Risques
MDA : Maison Des Adolescents	REPIAS : Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins
MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées	REQUA : Groupement régional entre les Ets de Santé pour l'amélioration de la qualité des soins
MFR : Maison Familiale Rurale	RESPADD : Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions
MPC : Application informatique	RIMP : Recueil d'Information Médicalisé en Psychiatrie
MST : Médecine de Santé au Travail	RSSI : Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information
OMEGA : Formation Gestion et prévention des situations de violences et d'agressivité	SAD/SAAD : Service d'Aide Au Diagnostic
ONVS : Observatoire National des Violences en milieu de Santé	SAP : Service d'Aide à la Personne
OPH : OPhtalmologue	SAUP : Service d'Accueil des Urgences Psychiatriques
PAD : Pôle adulte dolois	SDDE : Soins sur Décision du Directeur d'Etablissement
PAL : Pôle adulte lédonien	SDH : Solidarité Doubs Handicap
PAHJ : Pôle adulte du Haut Jura	SDRE : Soins sur Décision d'un Représentant de l'Etat
PAQ : Plan Action Qualité	SHA : Solution HydroAlcoolique
PAQSS : Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins	SIRET : Système d'Identification du Répertoire des Établissements
PATO : Pôle adulte du Triangle d'Or	SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
PDN : Pont Du Navoy	SPJM : Service à la Protection Juridique des Majeurs
PEC : Prise En Charge	SSI : Service ou Sécurité des Systèmes d'Information ou d'Incendie (selon contexte)
PG : Programme Général	SST : Service de Santé au Travail
PGFP : Plan Global de Financement Pluriannuel	TCA : Trouble du Comportement Alimentaire
PGP : Pôle Géronto-Psychiatrie	TCC : Thérapie Comportementale et Cognitive
PIJN : Pôle infanto-juvénile du Nord	TGI : Tribunal de Grande Instance
PIJS : Pôle infanto-juvénile du Sud	TO : Taux d'Occupation
PL : Poids Lourd	TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme
PMT : Pôle Médico-Technique	TSO : Traitement de Substitution aux Opiacés
PPA : Pôle Personnes Agées	UDAF : Union Départementale des Associations Familiales
PRIMAVERA: Programme d'éducation préventive des conduites à risques et addictives pour les enfants	UF : Unité Fonctionnelle
PROXIMA : Logiciel de gestion des tutelles pour les Mandataires judiciaires	UMD : Unité pour Malades Difficiles
PSC1 : Formation Prévention et Secours Civique de niveau 1	UNAFAM : Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades
PSP : Programme de Soins Psychiatrie	UNPLUGGED : Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire
PSSM : Premier Secours en Santé Mentale	UPA : Unité de Psychopathologie de l'Adolescent
PTI : Protection du Travailleur Isolé	UPPA : Unité Psychiatrie de la Personne Agée
PTL : Patrimoine, Travaux et Logistiques	VIGILANS : <i>Dispositif de contact téléphonique destiné à rappeler les personnes ayant fait une tentative de suicide</i>
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale	WAVECARE : <i>Applications de traitements d'apaisement non pharmaceutiques combinant les effets de la musique, de la lumière et de vidéos</i>
PUI : Pharmacie à Usage Intérieur	
UPUL : Unité Psychiatrique d'Urgences et de Liaison	
USMP : Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire	
URA : Unité de Recours en Addictologie	
URBH : Union des Responsables de Blanchisserie Hospitalière	